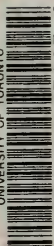


UNIVERSITY OF TORONTO



3 1761 01125037 0

YYÈD ALI MOHAMMED

DIT LE BAB

LE
YAN PERSAN

TRADUIT DU PERSAN

PAR

A.-L.-M. NICOLAS

Consul de France à Tauris

TOME TROISIÈME



PARIS
LIBRAIRIE PAUL GEUTHNER

68, RUE MAZARINE, 68

—
1913

LE
BÉYAN PERSAN

SEYYÈD ALI MOHAMMED

DIT LE BAB

LE

BÉYAN PERSAN

TRADUIT DU PERSAN

PAR

A.-L.-M. NICOLAS

Consul de France à Tauris

TOME TROISIÈME



PARIS
LIBRAIRIE PAUL GEUTHNER

68, RUE MAZARINE, 68

1913

61
Digitized for Microsoft Corporation
by the Internet Archive in 2008.

From University of Toronto.

May be used for non-commercial, personal, research,
or educational purposes, or any fair use.

May not be indexed in a commercial service.

PRÉFACE

Il n'est peut-être pas nécessaire d'expliquer point par point les différences qui existent entre le Bâbisme, le Béhaïsme et l'Abd oul Béhaïsme, et de plus, cela ne rentre guère dans notre programme. Il me suffira de dire que le Bâb, Prophète, plus grand que Jésus, plus grand que Mohammed — il le dit et le proclame en termes exprès et réitérés — ne saurait être amoindri par ceux qui se prétendent ses continuateurs.

A peu près comme nous, les Musulmans ont deux sortes de Prophètes — les grands et les petits —. Ils les divisent en porteurs de Lois religieuses, de Livres révélés — charé' — et les simples annonciateurs. Le Bâb est un charé', il est inutile de le discuter. Il le dit lui-même et, d'autre part, l'ouvrage que nous traduisons est une partie de son chéri'at. Donc, le représenter comme un simple annonciateur de BEAHA OULLAH est un mensonge historique. C'en est un autre que de prétendre à l'universalisation de la religion du Bâb par Béha Oullah (Epître au fils du Loup et autres ouvrages du même genre). JESUS, ou du moins ses continuateurs, ont prétendu établir une religion catholique, c'est à dire, univer-

selle. Les Musulmans sont du même avis en ce qui concerne MOHAMMED et il est à peine besoin de dire que le Bâb à son tour, réalisation de toutes les prophéties antérieures et divines, est catholique.

Nous ne lui avons jamais reproché d'avoir annoncé son retour en la personne de *Celui que Dieu doit manifester*. Nous l'en avons, au contraire, hautement félicité. Mais peut être l'a-t-il annoncé en laissant à un imposteur trop de facilités pour usurper la place qu'il indique lui-même comme devant être occupée par un plus grand que lui. Je n'en veux pour témoin que la Porte VIII, de l'Unité VI, que l'on trouvera dans ce volume.

L'objection fondée sur le fait que sa religion serait inapplicable pour l'ensemble de l'Humanité, n'en est pas une. Ou cette religion est divine, ou elle ne l'est pas. Si elle est Divine, de quel droit la juge-t-on ? si elle ne l'est pas, comment *Beha oulah*, Prophète de Dieu, procède-t-il d'elle ?

Où, l'humanité, si ce n'est sous l'influence de SATAN, puise-t-elle l'audace de critiquer l'œuvre du Très Haut ? Il nous appartiendrait donc à nous, hommes, auxquels il est interdit d'interroger *Celui que Dieu doit manifester*, sur sa mission, de demander des explications à *Celui que Dieu a manifesté*, sur la sienne !

L'argument, tiré de l'*Epître au fils du Loup*, me

paraît bien précaire. Le Bâb y annonce, dit-on, l'apparition du nouveau Prophète pour l'année 9.

Evidemment les Béhabis tirent leur argument de l'Épître du Bâb à *Mollah Bagher*. Cette épître aurait, dit la légende, été écrite en réponse à une lettre envoyée par ce *Mollah Ragher* au Bâb sur les instances de *Mollah Houssein Bouchrouyehi*, qui ne comprenait rien aux contradictions dont fourmille l'œuvre du Bâb précisément au sujet de la date de l'apparition du nouveau Prophète.

Quoi qu'il en soit de ce que l'on raconte, cette lettre est loin d'être aussi explicite que l'on veut bien le dire,

Elle commence ainsi : « En vérité j'ai entendu ton écrit, qui contenait un joyau, et s'il ne s'y fût pas trouvé, je n'eusse pas répondu à ta lettre. Actuellement je ne donne pas la réponse qui est contenue dans le monde de l'intime (je ne réponds que suivant ton intelligence) et combien est plus grande la mention du personnage au sujet duquel tu as interrogé. En vérité, cette question est trop élevée, trop précieuse et trop haute pour que les cœurs aient le pouvoir de la connaître ; et que les esprits puissent se prosterner devant elles, que les âmes puissent en faire la louange et que les corps puissent décrire sa luminosité. Combien donc est grande ta question, et combien petite ton existence !....»

« Si tu n'eus pas été de la première Unité, je t'eusse châtié.....»

«..... Et, en vérité, *Celui que Dieu doit manifester* ne peut être indiqué par mon indication, non plus que par ce qui a été mentionné dans le Békân.....»

« Donc, dans la mesure où tu as connu Dieu, connais *Celui que Dieu doit manifester*, et sache qu'il est trop haut, trop grand pour être connu par autre que lui-même, ou pour être indiqué par une indication de Sa Créature ! Et en vérité, moi, qui suis moi, je suis le premier esclave qui lui ai donné ma foi !.....

«..... Comment donc le pourrais-je mentionner ? puisque tout ce qui le pourrait mentionner n'est qu'une mention de la part de ses créatures..... En vérité, *Celui que Dieu doit manifester*..... ne peut être mentionné par une mention.....»

« En vérité toi, si par hasard tu assistes au jour de son apparition, et si tu le connais par l'enseignement des oulémas du Békân, tu ne le connaîtras pas comme il doit être connu... »

« Donc, en vérité, le jour de Sa manifestation est le dernier jour relativement à cette vie première. Et, si le livre de *Celui que Dieu doit manifester* n'existait pas, le mien ne serait pas descendu ; si son être n'existait, Dieu ne m'aurait pas manifesté ! Et, en vérité, je suis Lui et Lui est moi !.....»

« Il est à espérer que dans l'année huit, tu vois le jour de Sa manifestation et ce sera, en ce

moment, se trouver en présence de *Dieu* ! Si tu ne le vois pas au commencement, tu le verras à la fin de l'année. Je dis cela, mais sois convaincu que l'ordre est grand au-dessus de toute grandeur ! Depuis le Promis de *Jesus* fils de *Marie* passèrent 1270 ans jusqu'au jour du Bényân et les croyants aux Evangiles dorment en attendant ! Et c'est cela et non autre chose : viendra à toi celui au sujet duquel tu as interrogé sur la mention de sa grandeur et de son ordre. Il viendra et les gens du Bényân répéteront cette parole ! et ils ne comprendront par sa manifestation et ils ne donneront pas leur foi à ce Dieu qui les a créés dans la manifestation précédente.....»

« En vérité....., Sois témoin, oh dieu, que par cette lettre j'ai pris la promesse de la venue de *Celui* que tu dois manifester, je l'ai prise de toutes choses avant de prendre la promesse de mon propre vélayet. Tu es mon Témoin, et cela suffit ! »

« Oh lettre (du Vivant) prends le serment de son vélayet, de tous ceux qui sont du Bényân, de ceux que tu connais, que tu sais. Prends d'eux un écrit, et c'est là et non autre chose ce que j'ai commandé dans le Bényân. Quiconque écrit, croit à Lui avant sa manifestation. Donc préviens quiconque tu peux prévenir afin que sa mention soit consignée dans cet écrit jusqu'au jour de Sa manifestation..... »

Je livre ce texte aux réflexions du lecteur. Je ne

le commente ni ne le traduis en aucune façon. Libre à lui d'estimer qu'il offre suffisamment de clartés pour que l'on y puisse accrocher des prétentions au Prophétisme.

UNITE V.

PORTE PREMIÈRE.

Explication de la Mosquée.

Le résumé de cette porte est que:

La première terre, qui est le lieu de la manifestation du corps de celui que Dieu doit manifester, est le lieu où s'était manifesté et se manifeste la Mesdjidmel Haram. De même, dans le Point de vérité, le secret de cette vérité a pu et peut être vu¹.

Autant qu'on le peut, qu'on élève l'ordre de Dieu: agir ainsi était et est digne. Il arrivera un jour où le lieu de la poussière d'Allah, du temps de Mahomed deviendra un hameau, des hameaux de la terre bénie, et cette terre bénie deviendra le lieu de prières de celui qui prie, ainsi que cela est manifeste aujourd'hui à La Mecque. Les premières limites de cette ville n'étaient pas ce qu'elles sont aujourd'hui; peut-être, ont-elles quadruplé.

Le but de cet ordre est le suivant: Du moment que le terre sur laquelle a eu lieu la manifestation de son corps est ainsi honorée au point de devenir le lieu où les pèlerins revêtent l'ihram au moment de tourner autour de la maison, qu'en sera-t-il par

1. En ce qui concerne le Bab, la Mesdjid el Haram est exactement l'endroit où, pour la première fois, s'est manifesté le corps du Bab.

les terres des corps essentiels qui démontrent sa grandeur¹, par les terres des âmes qui démontrent son unité², les terres des esprits qui démontrent ses louanges³ et les terres des cœurs qui démontrent le soubhan Allah! Dans la première s'élève le feu de l'amour, dans la deuxième, le désir du vélayèt, dans la troisième, la lumière de l'Unité, dans la quatrième, la poussière de l'existence⁴. *C'est Dieu qui crée une chose et la fait revenir vers lui. Ne finirez-vous pas par y donner votre attention.*

PORTE DEUXIÈME

Dans l'explication des dix-huit mosquées.

Le résumé de cette porte est que:

Il est digne des Puissants dans le Bèyân, d'élever dix-huit nouvelles mosquées séparées, sous l'invocation des lettres du vivant de Celui que Dieu doit manifester afin qu'elles démontrent les lettres du vivant précédentes, et que dans ces mosquées on s'occupe du tesbih, du taqdis, du tauhid, du ta'azim de Dieu. Qu'on y mette autant de lumières qu'on le peut, car il n'y a jamais eu, il ne peut y avoir d'exagération dans le nombre des lumières. On pourra y voir suspendues, des lanternes au nombre de Moustaquas (2001), et qui bril-

1. Tekbir.
2. Tauhid.
3. Tahamid.

4. Nous savons déjà que la colonne du «tèkbir» est la colonne de la créature. Par conséquent, il faut lire: la première, c'est-à-dire la terre des cœurs, la seconde, c'est à dire la terre des esprits, etc..

leront comme les étoiles du ciel. Là alors, les croyants à Dieu et à ses versets rassemblés, prieront. Craignez le jour où ces lettres du vivant reviendront à la vie de ce monde, craignez que leurs rangs ne leur soient pas interdits à eux-mêmes, ainsi que cela a eu lieu au moment de la manifestation du Point du Bélyân. Tous accomplissaient leurs devoirs d'Imams dans les mosquées en invoquant les hadis précédents, et quand les maîtres de ces hadis (les imams) revinrent à cause des mensonges qu'on leur attribuait, on leur interdit l'entrée des mosquées¹ dans lesquelles ils avaient élevé le nom de Dieu. Quiconque était dans cette manifestation a pu constater ce qui se passait: on ne fut pas content de les laisser pénétrer dans les mosquées élevées, pas plus que dans les mosquées les plus humbles. Ils agirent plus mal encore, tant qu'enfin il arriva ce qui est arrivé. Ce n'est pas que la preuve n'existât pas pour eux: actuellement, c'est sur cette preuve même que les mosquées sont élevées, et c'est sur cette preuve qu'elles ont été élevées auparavant. Que si ce verset n'était pas descendu dans le Qoran: «*Quiconque répare les mosquées de Dieu, Dieu lui donnera une grande récompense*», comment toutes ces mosquées se fussent-elles élevées?

Mais la créature ne regarde jamais la vérité de la preuve, c'est pourquoi elle reste dans l'ignorance de la Vérité: Ils regardent et voient des foules innombrables aller en pèlerinage, mais ils ne regardent pas à l'ombre de quel arbre agissent ces foules, et

1. On ne les a pas reconnus, et comme ils prétendaient venir de la part de Dieu, on les accusa d'être des menteurs.

par l'intermédiaire de quelles preuves, elles peuvent accepter les nombreux tourments de la route. Mais comme (ce pèlerinage) est devenu un capital de gloire, ils l'accomplissent sans comprendre. Et cependant, tous les actes de ces créatures sont à cause de ce verset: *«Par Dieu, il est obligatoire pour les hommes d'accomplir le pèlerinage à la maison de Dieu»*.

Cette même parole existe à la manifestation de Celui que Dieu doit manifester; elle existe actuellement, elle existait au moment de la descente du Qoran. Mais, comme ils voient qu'ils n'ont pas de compagnon¹, c'est pourquoi ils restent dans l'obscurité du Point. Puis, par la suite, comme ils trouvent des compagnons et que cela devient un capital de gloire, ils le font tous. Si ce musulman qui, aujourd'hui, accomplit le pèlerinage, eut vécu (au début du Qoran) il n'eut même pas écouté l'ordre de Dieu, comment eut-il agi²?

Ainsi aujourd'hui, tu vois que c'est exactement le même témoignage, et tu vois comme ils sont restés dans l'ignorance, ceux qui sont ignorants! Ils voyagent dans les ruisseaux qui s'échappent de la mer du témoignage du Livre de Dieu, et ils ignorent la mer elle-même. C'est pourquoi, l'ordre vient que les créatures ne sont que de l'ombre, tandis que les croyants sont la lumière, les croyants qui croient à cause de leur perspicacité.

Le Soleil, dont le signe est la Vérité, est trop haut pour être rapproché de quoi que ce soit. Car, dans ce soleil de vérité rien ne peut être vu que Dieu, le maître des mondes.

1. Dans l'obéissance au Point du Bèyân.
2. Conformément au désir de Dieu.

PORTE TROISIÈME

Dans l'explication de la connaissance des années et des mois.

Le résumé de cette porte est que :

Dieu a créé toutes les années sur son ordre. Depuis la manifestation du Bényân, il a fixé à l'année le nombre de toutes choses ¹. Il l'a fixée en dix neuf mois et chaque mois de dix neuf jours. De sorte que tous doivent compter à partir de l'entrée dans le signe du Bélier jusqu'à la fin du voyage du soleil ², qui se termine au Poisson dans les dix-neufs miroirs des dix-neuf lettres de l'Unité ³.

Le premier mois est appelé « Bèha », le dernier « oula », et la religion a été établie sur les bases de ce chiffre ⁴.

Chaque jour, il en a fait un Printemps pour chacun de ses ordres, afin que ceux qui jouissent dans ce Paradis, jouissent de la plus complète jouissance possible dans les contingences.

Dans les trois premiers mois, qui sont les mois du tesbih, a lieu la création du feu de l'amour de Dieu dans les cœurs des contingences; dans les quatre mois suivants, qui sont les mois du tahamid, a lieu la création des esprits des êtres, et, pendant ces mois,

1. 361 jours.

2. Dans les signes du Zodiaque.

3. $19 \times 19 = 361$. Il est à remarquer que si l'on doit compter à partir de l'entrée du soleil dans le signe du Bélier, l'année formera 365 jours. Il existe donc 4 jours complémentaires.

4. Dix-neuf ou trois-cent-soixante et un.

la nourriture (de la connaissance de Dieu) leur est distribuée. Dans les six autres mois, qui sont les mois du tauhid, Dieu fait mourir les créatures, non de la mort matérielle, mais de la mort à la négation dans la vie de l'affirmation. Dans les six autres mois, qui sont les mois du tèkbir, Dieu très haut donne la vie à ceux qui sont morts à l'amour d'autre que lui et qui sont fermes dans son amour.

Les trois premiers mois sont ceux du feu¹ de Dieu, les quatre suivants sont ceux de l'amour éternel, les six suivants, ceux de l'Unité de Dieu, qui rayonne à travers l'âme de toutes choses dans l'amour éternel, et qui reçoit son aide du feu de Dieu. Les six autres mois appartiennent à la poussière, et ce qui s'est manifesté des trois éléments est caché dans celui-là, où le fruit est recueilli. Toutes les créatures sont des multiplications de l'unité par l'unité.

Le premier mois est le mois du Point, et les mois du vivant² tournent autour de lui. Et il est au milieu des autres mois comme le soleil, et les autres mois sont comme des miroirs, et les rayons de ce mois s'épanouissent en eux de sorte qu'en eux on ne peut voir que lui³, Dieu l'a nommé le mois Béha parce que la luminosité de tous ces mois se trouve en lui.

Ce premier mois, il l'a fixé pour Celui que Dieu doit manifester, et chacun des jours de ce mois, il l'a fixé pour l'une des lettres de l'Unité (19). Le premier jour, qui est le «No rouz», est le jour de «*Il n'y a pas de dieu, si ce n'est Dieu*».

Ce jour est comme le Point dans le Bèyân: tous

1. Du feu créateur, et non du feu du châtiment.
2. Les dix huit autres.
3. Ce premier mois.

sont créés de lui et retournent à lui. Le spectacle de ce jour est, dans le point du Bélyân, le maître des sept lettres; car c'est lui qui est l'Orient de cette arche; c'est lui qui fait descendre les versets de ce genre, c'est lui dans lequel ne peut être vu rien autre que Dieu très haut. C'est lui le «premier», et par ce mot «premier», il ne peut être connu; c'est lui le «dernier», et par ce mot «dernier», il ne peut être connu; c'est lui «l'apparent», et il ne peut être connu par ce mot «apparent»; c'est lui le «caché», et par ce mot «caché», il ne peut être connu. C'est lui de qui dépend la qualité de chose de chaque chose, et dont la qualité de chose de lui-même est de Dieu. Chaque personne qui est consentante en ce jour et répète trois cent soixante et une fois la formule de l'Unité de Dieu, Dieu le garde pendant cette année-là de tout ce que le destin fait descendre du ciel. Dieu est le gardien de toutes choses.

Le fruit de cette science est que dans ces mois, qui sont un des rangs de la créature, si tous démontrent les lettres de l'Unité, comment en peut-il être pour les autres créatures de Dieu qui ne voient aucune chose dans leur qualité de chose, si ce n'est les spectacles de l'ordre de Dieu?

Ce n'est pas pour la science, c'est pour qu'on en puisse prendre le fruit. Dans le jour de la manifestation de ces spectacles, si quelqu'un se trouve être possesseur de tout ce qui est sur la terre, il ne doit voir en lui que ces propres spectacles et s'humilier devant eux, s'ils se manifestent, comme dans cette manifestation-ci, avec des chemises de coton.

Agir ainsi sert à ceux qui craignent Dieu.

PORTE QUATRIÈME.

Ordre de nommer les hommes des noms de Dieu, de Mohammed, d'Ali, de Fatemèh, ou d'Ali Mohammed, de Mohammed Ali, de Hassan, de Housséin, le salut soit sur eux.

Le résumé de cette porte est que :

Dieu a permis à ses esclaves de se nommer de noms qui démontrent Dieu, comme «Aziz», «Djebbar», ou autres. Les meilleurs des noms sont ceux qui sont reliés à Dieu, comme «Béha-Oullah» — «Djélat-Oullah» — «Djémal-Oullah» — «Nour-Oullah» — «Fazl-Oullah» — «Djoud-Oullah» et autres semblables. «Abd-Oullah» — «Zikr-Oullah»; ce genre de noms ouvre aussi une voie pour nommer les hommes et l'on peut la poursuivre sans fin.

Si l'on veut donner des noms dans la mer du Prophétisme, du Vélayèt et de l'amour, qu'on ne dépasse pas les limites des cinq noms¹ et la réunion entre le nom de Mohammed et celui d'Ali, forme le plus grand des noms et le plus haut de tous les exemples. Et le siècle ayant progressé, peu à peu, cela arrivera à une manifestation où toutes les choses seront appelées d'un nom divin. Aucune chose ne sera, sur laquelle on appliquera un nom sans que ce nom soit semblable à un nom de Dieu très haut, comme par exemple, «halim», qui est un nom de comestible, mais qui a de l'analogie avec un nom de Dieu très haut.

Dans cette manifestation du Bélyân, il y aura beaucoup de noms de ce genre, puisqu'il est permis qu'au

1. Mohammed, Fatemèh, Ali, Hassan, Housséin.

jour de la manifestation du soleil de Vérité, si les hommes sont arrivés à la perfection, aucun nom ne soit donné à une chose que ce nom n'ait de ressemblance avec un des noms de Dieu très haut. Si cela n'arrive pas dans cette manifestation-ci, cela arrivera dans la suivante, et ainsi peu à peu jusqu'à ce que les cieux, les terres et ce qui est entre, soient remplis des noms de Dieu.

Quelle différence y a-t-il que ce soit la poussière qui démontre Dieu, ou l'homme? Tous deux sont des créatures: mais l'une a été créée par l'autre. En effet, l'esprit de l'Unité, Dieu l'a fixé dans l'esprit de l'homme. Par exemple, si un croyant s'assoit sur une terre, l'esprit de cette terre est tranquille et jouit de cette présence; si c'est un non croyant qui est assis, l'esprit de cette terre s'inquiète de telle sorte qu'autre que Dieu, personne ne le peut comprendre; et, sans cesse, cet esprit réclame de Dieu de faire lever cet infidèle de dessus elle. Nous avons ainsi donné la poussière en exemple, de façon à ce que tu puisses facilement comprendre pour chaque chose.

Heureux les gens du temps où l'on n'appliquera plus aux choses que l'un des noms de Dieu! Ce temps est digne qu'on l'appelle «Le premier des mondes du Paradis». Aucune chose n'arrive à son Paradis, à moins d'avoir manifesté en elle même l'extrême de sa perfection. Par exemple, ce cristal est le Paradis minéral, car le minéral est la matière même qui compose le cristal. De même, pour ce cristal, il y a des degrés dans le Paradis: par exemple, au moment où il arrive à l'état liquide, si l'on y projette de l'huile de cheveux, il devient rubis. Alors, il est arrivé à son plus haut Paradis. En effet, pendant qu'il était pierre, le

cristal de roche n'avait pas de luminosité, tandis qu'aujourd'hui combien un qarat en est resplendissant, si ce cristal est arrivé à la perfection de sa forme de rubis, à laquelle il peut fort bien arriver. Il en est de même pour toutes choses que tu peux imaginer et la perfection de la grandeur réside dans la foi en Dieu dans chaque manifestation, et en ce qui y descend d'auprès de lui. La perfection n'existe pas dans la science, car dans chaque nation il y a des savants dans chaque science, non plus que dans la richesse, car il y a des riches dans chaque nation; il en est de même pour les autres rangs de ce monde. La science, c'est la science de Dieu, et celle-ci n'est que la science de sa manifestation dans chaque manifestation: la richesse ce n'est que la pauvreté envers lui, elle consiste à n'avoir pas besoin d'autre que Lui. Cela ne se manifeste que par l'intermédiaire du spectacle de la manifestation de celui qui est manifesté.

C'est pourquoi il faut remercier pour les manifestations antérieures. Ne pas le faire serait n'être pas dans la vérité. En effet, l'homme au moment de ses dix neuf années, doit remercier pour le jour où il était semence, car s'il n'avait pas été cette semence, il ne serait pas ce qu'il est.

Il en est de même pour la religion. Si la religion d'Adam n'avait pas existé, elle ne serait pas arrivée aux limites de la religion d'aujourd'hui.

Pense qu'il en est ainsi jusque sans fin pour l'ordre de Dieu et remercie le pour chaque rayonnement qu'il a lancé dans chaque manifestation: c'est là le remerciement qui plaît à Dieu: *Et Dieu guide quiconque il veut, sur la route droite et certaine.*

Le fruit de cet ordre (de donner des noms de

Dieu) est que, chaque fois que l'on prononce ces noms, on se souvienne du Maître de ces noms. Il se peut que quelqu'un, par l'attraction du maître de ces noms, à la manifestation, devienne digne d'avoir un nom et démontre Celui que Dieu doit manifester et non d'autre.

Ce n'est pas qu'à cause du nom tu restes dans l'ignorance¹, car dans ce siècle, l'assassin du Seigneur des Confesseurs, était nommé du nom même de ce Seigneur². A la manifestation de Celui que Dieu doit manifester, il n'y a pas de doute que tous soient nommés de noms bons.

Si quelqu'un est ferme dans l'action de le démontrer, alors c'est son nom dont l'être est créé de la mer de sa bienveillance. Alors il est digne d'être nommé d'un nom bon; sinon, ce n'est qu'une ombre mensongères sous les cieux, anéantie dans la négation. Ainsi que tu l'as vu au jour du jugement, combien de personnes sont nommées du nom du Prophète de Dieu qui est le nom le plus élevé dans les possibilités et qui sont restées dans l'ignorance de leur bien aimé. *Et Dieu est témoin de toutes choses.*

Sache que Celui que Dieu doit manifester est comme la pierre de touche qui différencie l'or pur de ce qui n'en est pas. Par exemple, si quelqu'un se nomme Béha-Oullah, et s'il donne sa foi à sa lumière qui est celle du premier croyant en lui, *alors ce nom à son sujet est enregistré pour lui dans les cieux, sinon, il s'anéantit dans la négation au point qu'il semblerait qu'il ne reste rien de lui.*

1. On ne doit pas se laisser égarer par le nom: celui qui se nomme Ali peut n'avoir aucune des qualités d'Ali.

2. Cheikh Housséin, surnommé Chimr.

PORTE CINQUIÈME.

Dans l'explication qu'il est ordonné de se saisir des biens de ceux qui ne sont pas dans la religion du Bèyân, mais qu'on doit le leur rendre s'ils rentrent dans le Bèyân. Il faut leur prendre leurs biens, excepté dans les villes où la chose est impossible.

Le résumé de cette porte est que:

Dans chaque manifestation, tout ce qui est sur la surface de la terre, doit être à l'ombre de la manifestation suivante. Par exemple, dans la manifestation du prophète de Dieu, il était digne que tout ce qui était sur la surface de la terre devint croyant, à son ombre. Ceux qui ne le sont pas devenus, cela est dû à la faiblesse des musulmans, car sans cela cette religion était digne (d'une telle splendeur).

Le jour de la manifestation du Prophète de Dieu le souffle de chaque personne douée de souffle, ne lui est plus licite: dès lors, qu'en pourrait-il être des choses de la vie. A moins, bien entendu, qu'on ne rentre dans la foi en lui, car, alors, lui est licite tout ce que Dieu lui a accordé dans sa munificence.

Il en est de même au jour de la manifestation de Celui que Dieu doit manifester. Chaque souffle est interdit à chaque personne douée de souffle, à moins de lui donner sa foi.

Tout doit être pris à tous, à moins qu'ils n'entrent à l'ombre de sa religion, et c'est là le bienfait de Dieu sur la créature.

Par exemple, si, au début de l'islam, une ville a été conquise, les vainqueurs ont, par la force, fait entrer les habitants dans l'islam, et ceux-ci ont bénéficié du fruit de la foi. Tous ceux qui n'ont

pas été conquis, c'est que la miséricorde de Dieu n'était pas sur eux. Aussi sont-ils actuellement encore dans le feu.

Il en est de même, dans cette manifestation: il n'est licite à aucun autre qu'à un croyant à Dieu de jouir de ce qui lui appartient, à moins de rentrer dans la foi: alors seulement lui devient licite ce que Dieu lui a accordé dans sa munificence.

Cet ordre (de s'emparer des biens des non croyants) est donné aux Sultans, maîtres de Puissance dans la religion et non pas au commun des mortels. Dans les villes où cela ne pourrait avoir lieu qu'avec un dommage pour quelqu'un (de croyant), Dieu ne permet pas qu'on exécute son ordre.

Donc les négociants (croyants), qui font du commerce avec les pays Européens, doivent tenir leurs comptes avec la plus scrupuleuse exactitude, afin qu'il ne leur arrive aucun ennui.

Tout cela, à moins que Dieu n'accorde son aide à un puissant, qui devienne tout puissant sur la toute terre, ainsi qu'il l'a promis. Alors tous se reposeront à l'abri de la miséricorde de Dieu, même s'ils ne le veulent par eux-mêmes, car la Puissance de Dieu les fera rentrer dans la religion. Il les sauvera ainsi du feu qu'il changera ainsi en lumière. Dieu est Puissant sur toutes choses.

Ce n'est pas que les maîtres de Puissance doivent attendre qu'un ordre du ciel descende, disant de faire entrer dans la religion toute la surface de la terre. Il en est pour cela, comme il en a été dans la religion de l'islam: tous y sont entrés. Ce qui s'est ainsi manifesté, s'est manifesté sur l'ordre du Prophète de Dieu. Dans chaque manifestation, il faut qu'il en soit ainsi. Tout ce qui vient de Dieu est permis, et la créature n'a qu'à obéir.

Si les puissants, qui se sont trouvés dans la religion du Prophète de Dieu, avaient agi suivant les ordres du Qoran, tout ce qui est sur la terre eût cru aujourd'hui au Qoran. Cela n'a pas eu lieu et s'il en est ainsi, la faute en est aux esclaves: en ce qui concerne le Prophète, ce qui devait se manifester de lui, s'est manifesté dans le Qoran. *Dieu aide qui il veut de son ordre: Dieu est tout puissant, l'élévé.*

Le fruit de cet ordre est que, au moment de la manifestation de Celui que Dieu doit manifester, tous soient élevés dans la religion du Bényân, afin qu'aucun de ceux qui croient au Bényân ne sortent pas de la foi qu'ils doivent à celui que Dieu doit manifester. S'il en sort, il est comme celui qui ne croit pas en Dieu. J'en jure par l'essence bénie de Dieu, si tous les hommes, au moment de la manifestation de Celui que Dieu doit manifester, se réunissent pour lui venir en aide, personne ne restera sur la surface de la terre sans entrer dans le Paradis, peut-être même aucune chose.

Soyez attentifs à vous mêmes, car toute la religion consiste à lui venir en aide, et non dans les actes religieux, qui sont descendus dans le Bényân: et cela au moment de sa manifestation. Mais avant sa manifestation, quiconque se détourne de l'épaisseur d'un grain d'orge (des règles du Bényân) s'est détourné de lui.

Réfugiez-vous en Dieu de ce qui peut vous éloigner du Point. Saisissez avec force la corde de sa loi, car quiconque s'est saisi de l'obéissance à lui, a trouvé et trouvera le salut dans tous les mondes.

Et ceci est du bienfait de Dieu: il donne ce qu'il veut, à qui il veut; il est le dispensateur des hauts bienfaits.

PORTE SIXIÈME.

Au sujet de l'ordre relatif aux biens qui seront saisis dans cette religion. S'il s'agit d'une chose qui n'a pas de semblable¹, personne n'en deviendra propriétaire, si ce n'est le Point du Bégân, tant qu'il vit. Après sa mort, il faut garder ce bien jusqu'à ce que le soleil se lève de nouveau, entre les mains de ceux qui font le négoce². Les biens qui ont moins de prix, du prix total, il faut prendre le chiffre 3, et le reste doit être donné aux conquérants du pays, avec la permission de leur chef. Chacun d'eux doit prendre ce qui lui suffit et le surplus doit arriver jusqu'aux pauvres. Il faut dépenser ce qui reste dans les dix neuf lieux révéérés. Cependant, si on en distribue la totalité parmi les hommes, en y comprenant les enfants de six mois encore dans le ventre de leur mère, cela vaut mieux que de le dépenser dans les lieux révéérés. Ceci est un don, un bienfait de Dieu. En vérité, Dieu est celui qui donne, le Très haut.

Le résumé de cette porte est que :

Chaque fois que Dieu très haut accorde une faveur à ses croyants, par la conquête d'une ville qui ne soit pas encore dans la main des musulmans, tout ce qui y est sans pareil, était et est de droit au Point du Bégân. Tant que ce soleil de Vérité brille, cela lui doit revenir; s'il se couche, cela est

1. Unique et, par conséquent, extrêmement précieux et rare.

2. Cela veut dire qu'il le faut vendre et en prêter le produit aux négociants.

3. 5.

confié aux «ouménas», parmi les croyants au Bényân, jusqu'au jour de la manifestation de Dieu: alors, qu'on le rende à celui que Dieu doit manifester. A personne, il n'est licite de faire acte de possession à l'égard de cette chose comme (on le voit aujourd'hui), où les oulémas, sans sa permission, se sont emparés du bien du Houdjèt de Dieu, et ont agi comme des propriétaires. Et cependant, s'ils se sont emparés ne fut-ce que d'un carat, leur récompense est le feu.

Toute chose appartient à Dieu, et ce qui est le plus proche de Dieu est le Point de Volonté. Ce qui, auparavant, des biens du Houdjèt de Dieu, est dans la dette de quelqu'un, pas un carat de cette dette ne lui est licite. S'il l'a donné à quelqu'un, il n'en est pas moins responsable, même s'il l'a donné à l'homme le plus savant de son temps: il l'a fait illégalement et il a méconnu le droit de l'hou djèt, car sans sa permission il en a disposé en faveur d'un tiers. Celui qui a donné, celui qui a accepté, tous deux sont dans le feu. Car le propriétaire de cette chose est vivant et a plus de droits que qui que ce soit sur ce que Dieu lui a donné dans le Qoran. C'est lui le riche, qui n'a pas besoin de la richesse elle-même, qu'aurait-il besoin de celui qui est riche de sa richesse?

Quiconque veut se sauver du feu doit remettre son bien à l'Houdjèt, sinon ce Houdjèt n'avait et n'a besoin de rien. Tous ont été créés de la mer de sa bienveillance, d'où viennent donc leurs biens?

Aujourd'hui qui est le jour du jugement, sera interrogé le savant, celui qui a construit telle mosquée de mille fois mille tomans (en prenant cet argent) des bien du Houdjèt et on lui demandera:

«Avec la permission de qui as-tu ainsi agi?». Et cette question pour lui sera plus cruelle que n'importe quel châtiment, aux yeux de ceux qui savent, s'il avait en lui l'esprit de la foi; sinon, il y en a des centaines de mille qui entendront, sans pour ainsi dire l'entendre: «*Tout mourra hors la face de Dieu*». Quant à celui qui connaît Dieu, même s'il fait don de tout ce qu'il y a sur la surface de la terre, cela vaut mieux pour lui que d'être ainsi interrogé au jour du jugement au sujet d'une chose dans laquelle ne résidait pas le consentement de son ami.

Donc, en dehors des biens qui n'ont pas de semblables, de la totalité qu'il y en aura, il faut en prendre la quantité de ๑ et la donner aux lettres de l'Unité pour le dépenser dans l'extension des gens du Bényân, depuis le plus haut jusqu'aux plus humbles. Ensuite, le chef de la victoire (en prendra) et en donnera à ses gens et aux saints qui lui sont venus en aide, à chacun suivant son rang et sa dignité, de ce bienfait du bien aimé. S'il en reste, il faudra le dépenser pour les lieux vénérés, ou bien qu'on le distribue à tous les gens du Bényân, même à un enfant de six mois qui est encore dans le ventre de sa mère, soit à l'Orient, soit à l'Occident des terres. Cette dernière façon d'agir est plus proche de Dieu que de dépenser cet argent dans les lieux vénérés, si ceux-ci sont déjà élevés. Sinon, l'élévation de ces lieux vénérés passe avant.

C'est là, l'ordre de Dieu dans cette porte et le fruit en est que au jour de la manifestation de celui que Dieu doit manifester, tout ce qui sur la terre est chose est, où elle est, de lui. Les gens du Bényân ont connu la vérité et ce qu'ils ont depuis la manifestation

du Béyan vient de son amour avant la manifestation de Celui que Dieu doit manifester, tant des biens temporels que des biens spirituels.

Ayez donc honte! Empêchez qu'un tourment lui arrive de la part d'un de ses esclaves, et que les droits que le Point de Vérité a fixés pour lui ne soient lésés. De toutes choses qui n'ont point de semblables que personne ne se rende possesseur si ce n'est lui, car c'est lui qui est le verset: «Il n'y a rien de semblable à lui». Et chaque chose qui par elle-même arrive à ce degré, est digne de lui et non d'un autre, qu'elle soit la plus sublime des choses où la plus humble. Il se peut qu'au jour de la manifestation, il n'arrive aucun tourment à son esprit béni de la part de la créature qui n'existe que de par sa bonté, car un tourment de lui ne peut être égalé par le tourment de toutes choses: en effet, toutes choses ne sont choses que par lui. De même son contentement, ne peut être égalé par le contentement de toutes choses, car le contentement de toutes choses est créé par lui.

J'en jure par Lui, et dans la science de Dieu, il n'y a jamais rien eu. il n'y a rien de plus grand que Lui, qu'un seul signe de ses yeux est plus grand aux yeux de Dieu que les œuvres de toutes choses, même si elles sont arrivées au plus haut degré possible de leurs contingences, car l'existence de tous tient à lui; qu'en sera-t-il de leurs œuvres.

Après Celui que Dieu doit manifester, ces biens doivent revenir à celui qui est le plus proche. et ainsi de suite, parmi les lettres du vivant; puis, ensuite, aux noms et aux exemples. Puis aux Prophètes, aux sincères, aux témoins, aux plus proches, tous suivant la mesure qui a été fixée par eux. Pour tous, il y a des

degrés auprès de leur Seigneur, et tous sont ses adorateurs.

Si ce bien, qui n'a pas de semblables, ne peut être conservé par les croyants au Bényân, sans que sa nature se gâte, il est d'obligation de le vendre, d'en conserver le prix et d'en faire commerce au nom du propriétaire (c'est-à-dire Celui que Dieu doit manifester). Le droit de ces négociants, qu'ils le prennent, il est de cent sur mille. Ainsi cette habitude s'implantera auprès de tous, et tous bénéficieront de tous dans cette voie. La pensée ne peut concevoir qu'en un sujet où le houdjèt de Dieu ordonne de cette façon, quelqu'un outre passe ces limites, car dans ses ordres, il y avait, il y a de la bonté.

Il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu très haut, très élevé.

PORTE SEPTIÈME.

Dieu a permis à ceux qui croient au Bényân de faire le commerce avec ceux qui n'y croient pas. Il a ordonné que quand une chose est dans la possession de celui qui n'est pas croyant et qu'elle rentre dans la possession d'un croyant, elle devient pure à cause de la grandeur de sa relation avec cette religion.

Le résumé de cette porte est que :

Le bienfait que Dieu a accordé aux gens du Bényân est tel que s'ils avaient donné tout ce qu'il y a sur la terre, ils n'eussent pu l'acquérir. Ce bienfait est ceci qu'une chose rompant sa relation avec un non croyant pour entrer en relations avec un croyant,

Dieu ordonne qu'elle soit pure, soit qu'elle soit vendue (par un non croyant), soit que par toute autre voie, telle que le don (elle arrive en la possession du croyant). Par exemple, une fleur qui est entre les mains d'un chrétien, du moment que celui-ci la donne à un croyant, instantanément, elle devient pure. Si (le croyant) la rend (au non croyant), elle redevient impure, tant qu'elle reste entre les mains de ce dernier. Elle redevient de nouveau pure par un nouveau don (de celui qui ne croit pas à celui qui croit), même si ce don est fait par un intermédiaire. Par exemple, dès le moment où un non croyant envoie quelque chose à un croyant, dès l'instant où il dit: Ceci est un don pour telle personne croyante, l'objet devient pur, même si des années doivent s'écouler avant que cette chose n'arrive jusqu'au croyant.

Dieu a ordonné que dans chaque terre que ce soit, toute chose bonne soit acquise par les Bényanis. Il se peut ainsi qu'au jour de Sa manifestation on lui remette ainsi quelque chose qui Lui agrée. Toute pureté qui se manifeste dans la possession, n'est qu'une goutte échappée à la mer de sa bienveillance.

Dieu très haut est au-dessus de la qualification de pur: il est trop élevé pour être qualifié par une qualité qui le puisse égaler, et sa pureté ne peut être égalée par la pureté de sa créature. Argumentez ainsi dans tous les noms et dans toutes les similitudes.

PORTE HUITIÈME

Pour chacun, il est d'obligation de lire les versets du Bélyân et il ne doit pas lire moins de dix neuf versets: celui qui ne peut, ni ne sait lire, qu'il dise dix neuf fois ce verset: «C'est Dieu qui est mon Seigneur. je ne donne personne comme compagnon à mon Dieu».

Le résumé de cette porte est que:

Imagine que la créature du Bélyân est comme les âmes qui y croient, et qu'elle reste comme chaque âme, dans un des rangs de la connaissance de Dieu, dans un des degrés de sa science. Vois qu'il en est de même pour les versets du Bélyân. Plonge dans cette mer, aussi profondément que tu le veux et fais en sortir les Perles que Dieu a créées dans ces versets. Cependant, la lecture du Bélyân doit être faite avec aise et agrément. Lis-en, tant que ton cœur en jouit.

Il n'est pas permis d'en lire moins que le chiffre de l'Unité et le secret de cet ordre est que tu ne dois pas outrepasser les dix neuf spectacles. Il se peut ainsi que par la bénédiction attachée à cette lecture, tu sois aidé par leur aide au jour du jugement.

Imagine que le Bélyân tout entier est un capital que quelqu'un remet à quelqu'un, afin que ce dernier le fasse fructifier. Le possesseur de ce capital est Celui que Dieu doit manifester. Il a confié ce capital à ceux qui croient au Bélyân, afin que ceux-ci en négocient jusqu'au jour de sa manifestation. S'il veut, à ce moment, reprendre son capital qui a le droit de lui faire une observation?

Pour chaque ordre, même le plus petit, il y a des âmes sans nombre qui font le négoce, ainsi que tu le peux voir. Par exemple, si quelqu'un donne des leçons sur la pureté contenue dans le Qoran, il fait commerce et pour ce monde et pour l'autre.

Mais à la manifestation du maître de ce capital, quand celui-ci veut reprendre ses comptes, tous deviennent comme des aveugles.

Au jour de la manifestation de Celui que Dieu doit manifester, imagine que c'est lui qui a élevé ce Paradis, afin d'y recueillir le fruit de son jardin.

L'un de ces jardins, suppose que c'est un sultan, l'autre un savant, l'autre un négociant, et imagine qu'il en est de même pour toute l'humanité. Au jour de la manifestation de Celui que Dieu doit manifester, si tu l'y trouves, n'empêche personne de s'approprier ce qui lui appartient, tant comme maître d'une existence que de ce qui dépend d'elle. Tu verras que ce jour là est comme aujourd'hui. Sur la place publique, l'un dira: «Je suis un cadî du Bèyân», l'autre: «Je suis Chèikh oul Islam, l'autre: «Je suis Moujtéhéd», l'autre: «Je suis Imâm Djoun'éh», et tous s'enorgueillissent de ces noms, mais ils sont dans l'ignorance du maître de ces noms, dont tous ces noms tirent leur origine. En effet, au jour de la manifestation de Celui que Dieu doit manifester, on lira sans fin le Bèyân, mais on restera dans l'ignorance de Celui qui l'a fait descendre. Ils ne réfléchissent pas qu'au moment de la descente du Bèyân, il en était comme il en est au moment de sa manifestation. de même que tu l'as entendu raconter en ce qui concerne la descente du Qoran. Cependant, ils ne recueillent pas le fruit. Comme ils voient qu'aujourd'hui (le Qoran) est précieux, tous s'enorgueillissent de la hauteur de

son nom, et cependant, il s'agit de ce Qoran même qui est descendu en vingt trois ans. Il est bien évident que dans ces jours là, il n'en existait pas un exemplaire parfait, sinon il n'eut pas été nécessaire que l'Emir des Croyants en apportât les morceaux dans le pan de son aba, ainsi que cela a été raconté.

J'en jure par l'essence éternelle et bénie que si au jour de la manifestation de celui que Dieu doit manifester, quelqu'un entend un de ses versets et le répète, cela est meilleur pour lui que de réciter mille fois le Bêyân. Réfléchissez un peu. Voyez qu'aujourd'hui, tout ce qui est dans l'islam arrive de degré en degré jusqu'à son origine qui est le Livre de Dieu. Imaginez qu'il en est de même au jour de la manifestation de Celui que Dieu doit manifester, car la preuve elle-même est dans sa main. Ne te laisse pas aller à l'ignorance à cause des imaginations mensongères, car il est plus haut que cela. En effet, par des rangs successifs, les preuves se multiplient du Livre de Dieu qui lui, par lui-même est un témoignage, car tous sont incapables de produire un livre semblable à lui. Il y a des centaines de mille de gens savants dans la logique, la grammaire, l'étymologie, la jurisprudence, les préceptes et autres choses semblables: si ces gens ne croyaient pas au Livre de Dieu, l'orbe de non foi descendait sur eux. Il s'en suit donc que le fruit est dans la preuve même et non dans ce qui en dépend. Sache donc que dans le Bêyân, aucun mot n'est descendu si ce n'est que son but ne soit qu'on obéisse à Celui que Dieu doit manifester, car il est dès avant sa manifestation, Celui qui a fait descendre le Bêyân.

Si vous ne pouvez pas réciter les versets, dites dix neuf fois, depuis le lever du soleil: «*C'est Dieu » qui est mon Seigneur, et je ne donne personne » comme compagnon à mon Dieu.*» Il n'y a pas de doute que si vous le dites avec perspicacité au jour du jugement, vous ne soyez aidé de l'aide de Dieu.

Dieu accorde son bienfait à qui il veut parmi ses esclaves: en vérité, il est le maître du grand bienfait.

PORTE NEUVIÈME

Dans chaque chose, chaque fois qu'on veut s'en servir, il faut mentionner l'un des noms de Dieu: soit qu'on le mentionne en son cœur, soit qu'on le mentionne ouvertement, soit qu'on ne fasse que tourner son attention vers ce nom.

Le résumé de cette porte est que:

Du moment qu'aucune chose n'a de qualité de chose que par Dieu très haut, et qu'un jour a été fixé pour elle, pour qu'elle arrive au dernier degré de sa perfection, afin que ce qui est contenu en elle en puissance, arrive à l'acte, et devienne à ce moment digne qu'un nom de Dieu soit mentionné à son sujet, dans sa limite propre et non dans la limite qui lui est supérieure; du moment que Dieu a ordonné aux gens du Bèyân de faire parvenir toutes choses à son summum de perfection, il a permis aux hommes que chaque chose ils lisent avec les lettres de son nom, les noms de Dieu, de façon que personne ne voit en aucune chose que le lever de la manifestation de la volonté, dans laquelle on ne peut voir que

Dieu. Par exemple, le degré parfait du minéral est la pierre. Dans le س du mot pierre, on ne doit rien voir autre que le mot «Soubbouh», dans le ن que le mot «Nour» et dans le ك que le mot «Kérin», soit qu'il mentionne ces noms par la parole, soit qu'il ne laisse pénétrer la pensée dans son cœur, soit qu'il se tourne vers ces noms, sans les prononcer de sa langue ou les laisser pénétrer dans son cœur.

S'il ne peut le faire, qu'il se contente de mentionner le «*Bism illah el Amna' el Aqdès*», et Dieu acceptera de sa part tout ce qu'il veut dans cette affaire, car aucune chose ne peut être vue dans cette Volonté, si ce n'est Celui que Dieu doit manifester, qui est l'origine même des noms et des attributs de Dieu. Peut-être, au jour de la manifestation de ce soleil de la vérité, aucun possesseur d'existence ne fera montre de son moi et ne verra en lui-même que Celui que Dieu doit manifester, car c'est lui, par qui il subsistait et subsiste. Ce n'est pas qu'il le puisse voir en lui-même. Peut-être est-il comme un miroir mis en face du soleil: il voit bien le soleil en lui, mais ce n'en est que le reflet. Tout ce à quoi s'applique le mot chose, imagine-le de même vis à vis de Celui que Dieu doit manifester, depuis le monde de la nudité jusqu'au monde matériel: tout ce qui y est n'est qu'un reflet du soleil de sa manifestation avant sa manifestation, car, de toute éternité dans le passé, de toute éternité dans l'avenir, personne autre que lui ne s'est manifesté ni ne se manifestera. Le jour où il se manifeste, il aime à voir dans sa science que tous sont arrivés jusqu'au degré de perfection dans le Bényân et qu'il n'y a pas un atome de boue dans le fin fonds

d'un puits sans qu'un croyant au Bèyân n'en soit possesseur. Et toutes choses sont des miroirs pour pouvoir supporter le lever du soleil qui, à cause du resplendissement de ses rayons, qui sont ses versets, est démontré par tous.

Voilà le fruit de cet ordre, si quelqu'un le comprend. *Dieu illumine les cœurs des esclaves qui le craignent.*

PORTE DIXIÈME.

Dieu a fixé les «heïqèl» pour les hommes et les cercles pour les femmes. Il faut que ces hommes et ces femmes écrivent du Bèyân, autant qu'ils le peuvent, de ces hêikel et de ces cercles.

Le résumé de cette porte est que :

Dieu a fixé pour les gens du Bèyân, deux grands bienfaits, et les leur a donnés comme une faveur. C'est le «hêikel» pour les hommes, dont l'extérieur est cinq et l'intérieur dix. Il est permis d'y écrire de ce qui a rayonné du soleil du point. Que chacun prenne tout ce qu'il peut de la mer de sa bienveillance. Tout ce qu'on écrira dans ces «hêikel», l'influence s'en manifestera sur la personnalité de celui qui l'aura écrit, mot pour mot, point par point.

Pour les spectacles du Bâ (les femmes), il a permis des cercles, des chemises du soleil de la vérité¹.

Il a fixé pour ces cercles, cinq unités et chaque

1. De même que la chemise protège matériellement le corps, de même ces cercles le protègent moralement.

unité est divisée en unités (19), afin qu'ils démontrent les paroles du lillah, qui se trouvent dans cette phrase: *C'est pour Dieu ce qui est dans les cieux, sur la terre et entre eux et Dieu embrasse toutes choses*. Que dans le plein centre de leur cœur rayonne la chemise du soleil de la vérité: il se peut ainsi qu'au jour du lever de cet astre sublime, ils ne démontrent plus que lui.

Il a été permis que tout ce qu'elles veulent, elles l'écrivent dans ces cercles, des paroles rayonnantes de ce soleil, et tout ce qu'elle y écriront, son influence se manifestera en celle qui aura écrit, mot pour mot, point pour point.

En réalité, le commencement de ces cercles est basé sur la voie tracée par Ali, qui y a mentionné les noms manifestés de la lettre *Ḥ*. (Le premier degré) est le Point qui est le spectacle du mot Unique, puis ensuite ce qui dépend du point (les lettres de l'Unité). Dans l'élif se manifeste le nom Qayyoun, dans le Bâ, le nom Soultan, dans le Djim, le nom Quouddous. C'est pourquoi s'est manifesté dans cette manifestation, le *Bism Illah el Amna' el Aqdès*¹, de façon à ce que du degré du Point jusqu'au Djim, les quatre degrés de la création, nourriture, mort et vie, soient rassemblés.

Et si quelqu'un agit suivant ce qui s'est répandu de cette mer du bienfait, il contempera la réalisation de son désir, si la Volonté de Dieu y accède.

Le fruit de ces deux ordres est ceci que: le Bèyân tout entier est la créature du monde supérieur, et du fait même qu'il se manifeste dans les «héikels»

1. Ism = Point; Illah = Qayyoun; Amna = Soultan; Aqdès = Djim.

ou dans les cercles et n'a pas dépassé les limites de ۵ (= 5), il se peut que dans les cinq années de la manifestation de Celui que Dieu doit manifester, on bénéficie de l'honneur de la Foi en ce soleil de Vérité; car, tout ce qui a été écrit dans les «héikels» et dans les cercles, est sa glorification et la façon de se tenir éloigné de tout ce qui est inconvenant.

Si quelqu'un se trouve en son temps et ne manifeste pas ce don (de Lui), comment pourrait-être mentionné sur cette personne le mot de fruit dans ces cinq lignes d'écriture, ou ces six lignes, ou ces maisons d'unité, alors qu'il a, lui-même, annulé le fruit de sa propre existence?

Ceci est, pour que tous les gens du Bèyân ne sortent pas des cinq limites, car dans l'«héikel», cinq environne six et dans les cercles, six est le gardien de cinq. C'est là le but de la descente (de cet ordre). Il se peut que les hommes avec ces deux grands dons, au moment même de la manifestation de ce soleil éternel, de cette face immuable, tous, tant ceux qui sont possesseurs d'héikels dans le cinq, que ceux qui sont possesseurs de cercles dans le six, se séparent de tout ce qui est en ce monde. Quoique, si le siècle progresse, ces cinq années se réduiront à cinq mois, peut-être à cinq semaines, peut-être à cinq jours, peut-être à cinq minutes, peut-être à cinq millièmes de seconde, et ainsi de suite, autant qu'on en puisse hâter l'instant, car il n'y a pas entre sa volonté et l'acte, le moindre espace de temps¹. *De toute éternité, Dieu n'a créé de séparation entre eux que celle de l'attribut. Comme le feu*

1. La séparation qui y peut exister n'est autre que celle qui différencie l'essence de l'attribut.

et son action de brûler: le feu ne peut exister sans son action de brûler. Ou bien, comme une lampe et la lumière. Il n'est pas possible que la lampe brûle sans que la lumière se manifeste. Imagine qu'il en est ainsi de tous les exemples de l'Aimé, depuis la vérité de son existence jusqu'à l'extrémité possible de la limite des limites.

Ne regarde dans aucun rang de tous ces cercles et de tous ces héikels, si ce n'est comme un héikel unique. C'est comme, actuellement, tout ce que tu vois dans le Qoran: tu n'y peux voir rien autre que la forme du *Prophète de Dieu*. Si celui-ci n'existait pas, la vérité d'aucune chose n'eût été authentifiée dans la foi en Lui, non plus qu'en ses spectacles ou en ce que Dieu a fait descendre en Lui d'auprès de Lui.

Regarde qu'il en est de même dans chaque manifestation, vois-le avec certitude que cette vérité unique coule à travers toutes les choses.

Si, au jour de la manifestation de Celui que Dieu doit manifester, dans une forme, soit vue une autre forme¹, cette forme est, par elle-même, dans l'ignorance de Celui que Dieu doit manifester, cependant que celui-ci est plus évident auprès de lui que lui-même à lui-même. Tout ce que fait cette personne n'a d'autre but que Celui que Dieu doit manifester, quoiqu'il le fasse au moment même où il l'ignore. C'est là, le sens de ces paroles: *Vers Dieu retourne l'ordre si vous le savez*².

1. Que celle de Celui que Dieu doit manifester.

2. Heikel, figure ayant la forme d'une étoile à 5 branches.

Daïré: 5 cercles concentriques.

PORTE ONZIÈME.

Dans la prière de la naissance et de la mort. Celui qui prie doit dire le «tékbir» cinq fois dans la prière de la naissance. Après le premier «Allahou Ekber» il doit dire dix neuf fois: «En vérité, nous, nous tous, nous croyons en Dieu et en ses versets». il doit dire dix neuf fois: «En vérité, nous, nous tous, nous sommes convaincus de Dieu». Après le troisième, dix neuf fois: «En vérité, nous, nous tous, nous vivons à cause de Dieu, et à cause de Lui, nous en faisons vivre d'autres». Après le quatrième, dix neuf fois: «En vérité, nous, nous tous, à cause de Dieu, nous faisons mourir les autres et nous mourrons». Après le cinquième, dix neuf fois: «En vérité, nous, nous tous, nous sommes contents de Dieu».

Dans la prière des morts, il faut dire six «tékbirs». Après le premier, il faut dire dix neuf fois: «En vérité, nous, nous tous, nous adorons Dieu». Après le second, dix neuf fois: «En vérité, nous, nous tous, nous nous prosternons devant Dieu». Après le troisième, dix neuf fois: «En vérité, nous, nous tous, nous sommes fermes dans le service de Dieu». Après le quatrième, dix neuf fois: «En vérité, nous, nous tous, nous sommes ceux qui se souviennent de Dieu». Après le cinquième, dix neuf fois: «En vérité, nous, nous tous, nous sommes ceux qui remercient Dieu». Après le sixième, dix neuf fois: «En vérité, nous, nous tous, nous patientons dans l'œuvre de Dieu».

Le résumé de cette porte est que:

Tout ce que Dieu a fait descendre, en principe,

d'ordres, est un don de sa part à Celui que Dieu doit manifester, et les hommes, comme des disciples, entrent à l'ombre des ordres divins. Parmi ces ordres, il a permis qu'à chaque naissance, soit de garçon, soit de fille, une prière soit prononcée de cinq tekbirs, afin que le nom de Dieu soit mentionné sur cet enfant. Peut-être qu'ainsi, s'il vit et voit le jour du jugement, il devienne croyant à Celui que Dieu doit manifester.

De même, au moment de la mort, Dieu a ordonné six tekbirs dans une prière unique: afin que cela démontre que le commencement (de celui qui meurt était de cinq (٥) et que son retour est de six (٦) le tout égal هو = Lui, qui vaut ١١). Il se peut qu'au jour de la manifestation de Celui que Dieu doit manifester, il croie à son premier croyant et que les rangs de ce monde ne le mettent pas dans l'obscurité. En effet, ceci est fort pénible pour ceux qui ne sont pas unitaires¹. Il peut arriver que ce personnage (Celui que Dieu doit manifester) ne soit pas illustre, dans un monde où chacun se croit illustre.

Ainsi, dans la manifestation du Qoran, après la mort de l'arbre de vérité, personne ne resta ferme dans la foi en sa divinité, si ce n'est ceux qui sont évidents. Et, cependant, tous agissaient suivant les ordres du Qoran. Cependant, dès le début du Qoran, l'ordre de non foi courut sur eux, de par ce prophète même.

Pense qu'il en est de même en ce qui concerne le point du Bényân. Quiconque est entré par la Porte,

1. Que malgré leurs richesses, ils s'en viennent donner leur foi à un homme.

par cette porte même, s'il y est entré par perspicacité, il a trouvé le salut, et cela à cause de son acte même d'entrer et non à cause d'autres actes. Car c'est ce personnage même (le Bab) qui est celui d'où vient le commencement de chaque chose, à cause de Dieu, et le retour de chaque chose vers lui, à cause de Dieu. Combien d'individus qui, du moment de la manifestation de l'arbre de la vérité du Bèyân, ont regardé leur propre science et sont restés dans l'ignorance de lui! Et cependant, tous, aux yeux de Dieu, avaient pour devoir ce qui était leur devoir. Aux yeux de Dieu, le plus élevé, le plus humble sont égaux.

Tu vois aujourd'hui que tous croient à l'Emir des croyants: c'est parce qu'ils n'ont vu personne d'autre que lui, et n'ont été élevés que dans son amour. Sinon, ces mêmes personnes (qui croient à Ali), si elles s'étaient trouvées au début de l'islam, tu n'eusses vu de fidèles que ces trois personnes qui se trouvent citées dans le hadis¹.

Ainsi, dans ce siècle-ci, Dieu a accordé sa faveur et les croyants étaient au nombre de Rahman (299) et ce, à cause des rangs de son amour. Et cela n'a eu lieu qu'à cause de l'être même du Point, car si l'épreuve des hommes eut abouti au Point², on eut alors connu la vérité sur eux³, car le croyant vrai est plus rare que le *soufre rouge*.

1. Le hadis raconte qu'à la mort du Prophète, tous devinrent infidèles, sauf trois personnes qui continuèrent à croire à Ali: Setman, Abou Zahr, Miqdad.

2. Si le Point avait voulu les éprouver.

3. Ils n'eussent pas triomphé de l'épreuve, ils n'eussent pas cru.

L'ordre de ces prières a été donné à cause de ceci: que si (quelqu'un) se trouve assister au jour du jugement, il ne se laisse pas aller à l'obscurité alors que tous les hommes ont cru.

Mais au jour, où l'on doit cueillir le fruit, alors éclate combien il est pénible pour ceux qui sont sur la terre, d'entrer dans la foi de Dieu, par l'intermédiaire d'un homme qui n'a même pas de bouton à sa chemise. Tout ce que tu as entendu dire de l'Emir des croyants, tu ne l'as pas éprouvé par toi-même¹. Tu n'a vu de lui qu'un dome d'or² et les états de sa sublimité auprès de tous³. Or, si tu avais vécu de son temps et que tu eusses été compté au nombre des trois, alors tu eusses été sincère. Et cependant, ce jour là même Selman, Abou Zahr et Miqdad n'étaient pas mentionnées d'une bonne mention. C'est là l'origine des dissidences dans chaque manifestation.

Heureux celui qui regarde la nature même du témoignage, car alors, si tous ceux qui sont sur la terre le veulent, il est plus rapide d'un clin d'œil pour eux d'entrer dans le Paradis par sa porte. Ils voient alors que le Syrat est plus vaste que ce qu'il y a entre les cieux de la capacité et les terres de l'agrément.

En tout état de cause, sois attentif à ne pas glisser dans les épreuves de Dieu; saisis avec force la corde du Livre, car ce livre aide tous ceux qui craignent Dieu. Et Dieu crée chaque chose *puis la fait revenir vers Lui. En vérité, tout retourne à Dieu.*

1. Tu ne l'as pas vu accomplir d'humbles besognes et se mettre notamment au service des Juifs.

2. Sur son tombeau.

3. C'est à dire combien on l'honorait.

PORTE DOUZIÈME

De l'enterrement des morts dans des pierres de marbre et de l'acte de mettre une bague de coralline au doigt (du cadavre).

Le résumé de cette porte est que:

Comme ce corps apparent¹ est le support du corps intime², tout ce qui est ordonné pour l'un atteint également l'autre; car ce qui jouit ou souffre c'est lui (ce corps intime), avec ce corps (apparent) et non autre chose.

C'est pourquoi Dieu, ce corps étant le support de ce corps immatériel, a ordonné à son sujet qu'on le conserve avec le plus grand soin, et qu'on ne lui fasse pas parvenir ce qui serait une cause de souffrance (pour le corps immatériel). Car le corps essentiel regarde toujours son support. S'il voit qu'on fait à son égard le contraire (si on lui apporte de la souffrance), il se grandit par ce fait même, mais s'il voit qu'on en agit ainsi (qu'on le tourmente), c'est lui qu'atteint tout ce qu'on fait subir au corps matériel. C'est pourquoi l'ordre est précis de respecter et d'honorer ce dernier.

Il est permis de le déposer dans le cristal, dans les pierres taillées, afin que ce corps essentiel ne puisse contempler, en son support, une chose dont il souffrirait. C'est là le fruit de cet ordre.

Ainsi Dieu accorde sa faveur à qui il veut de ses esclaves. C'est Lui le Protecteur, le subsistant!

La permission a été donnée de mettre une bague

1. Matériel.

2. Corps de la foi.

de cornaline (au doigt du cadavre), afin que, par la bénédiction du verset gravé (sur la cornaline), aucun tourment n'arrive au corps essentiel, qui se trouvera ainsi dans l'ignorance du feu, reposant à l'ombre de la lumière.

Quiconque, à la main duquel se trouve une bague, avec gravé dessus le nom de Dieu, si cet individu est croyant au Bényân et est de ceux qui ont agi dans ses limites, il est de droit pour Dieu de le faire entrer dans son Paradis et de lui montrer tant de miséricorde qu'il en soit content.

Et qui est plus loyal que Dieu, si vous êtes convaincus de Dieu et de ses versets?

Le fruit de cet ordre est que: Comme le nombre de toutes choses retourne vers les spectacles du tékbir, que nous avons appelé l'élément poussière, que le suprême de la perfection pour cet élément est d'abord d'arriver au premier degré qui est *pierre*, pour évoluer ensuite jusqu'à la plus grande pureté qui est cristal, — et alors le nom Eternel se manifeste en lui, — il se peut qu'au moment du retour de tous dans des pierres de cette sorte, ils reposent dans leur vérité essentielle et démontrent Dieu. *Et Dieu, par son ordre, guide qui il veut.*

PORTE TREIZIÈME.

Ceux qui sont en train de mourir doivent écrire un testament de la façon qu'il est ordonné dans le Bényân.

Le résumé de cette porte est que:

Aucun bienfait de Dieu à l'égard de ses esclaves n'est plus grand que la permission qui leur a été

donnée de l'adorer et leur action d'apprendre le tesbih, le tahamid, le tauhid, le tèkbir. Il a permis qu'au moment de la mort on écrive un testament dans lequel soient consignées l'affirmation de l'Unité de Dieu, l'affirmation que la création et l'ordre sont à lui, l'affirmation du Point divin, des lettres du Vivant, de l'amour pour les spectacles de ces noms et de ces exemples et, enfin, l'affirmation qu'on se réfugie en Dieu contre ce que son bien aimé n'aime ni n'aimait.

Qu'on y inscrive aussi les remerciements qu'on fait à Dieu de ce que l'on désire de lui. Qu'on ordonne qu'on fasse parvenir ce testament à celui que Dieu doit manifester: que si la Volonté de ce dernier tend à donner une réponse, cette réponse est celle même que Dieu fait descendre (au sujet du testament).

La garde de ce document incombe à ses héritiers qui doivent se le transmettre de main en main jusqu'à la manifestation de Celui que Dieu doit manifester. Qu'il soit écrit de la plus belle écriture et bien ordonné, car l'intervalle d'une manifestation à une autre est connu. Et cette garde, en cet intervalle, est facile pour tous.

Mais il faut prêter la plus scrupuleuse attention de peur que, Dieu garde, la manifestation se manifeste et qu'on reste dans l'obscurité, ou qu'on ne lui fasse pas parvenir le document dont on a la garde. Il est bien évident qu'à la manifestation de la vérité, un chacun s'enorgueillit d'une chose (de l'ordre passé), sans se douter que le capital de cet orgueil revient à cette vérité même de sa manifestation antérieure. Dans sa manifestation postérieure, elle ne se

l'attribue pas¹, à cause de la sublimité de sa (nou-
-velle) manifestation.

Par exemple, la manifestation du Prophète de Dieu qui parlait de la manifestation de Jésus comme étant la préface de la sienne: sous celle-ci², il ne se fit pas connaître à tous. Il n'y a, en effet, pas de doute que les gens du Bényân, avec ce qui prouve leur religion ont agi et agissent suivant ce qui est bien, mais, au jour de la moisson, cela devient objet de discussion. Il en est exactement de même quand tous, au moment de leur mort, disent: *La élahé ell Allah*, et meurent. Or, dans cette manifestation, celui qui est le maître de l'ordre antérieur sur lequel ils prononcent cette parole, ils la prononcent encore, mais le spectacle de cette parole, qui démontre Dieu est prisonnier contre tout droit sur une montagne: c'est pourquoi tous les actes deviennent vains.

Tous écriront donc de cette façon leur testament et y témoigneront de l'Unité de Dieu, et ils y diront: *«Je ne donne aucune chose comme compagnon à Dieu»*. Et cependant au jour de la manifestation nos êtres mêmes sont les spectacles de cette Association que vous avez niée et vous ne le comprenez pas! C'est ainsi que d'un seul coup, vous rendez vaine notre religion et vous ne le savez pas. Ayez pitié de vous mêmes! L'acte que vous accomplissez, accomplissez le avec perspicacité. Il se peut ainsi qu'au jour du jugement vous trouviez le salut.

Vous saurez ainsi que l'origine même de ce testament est de Dieu, mais de la façon que l'a dit le Point, et que son retour est vers Dieu, par ce fait

1. Ce capital dont chacun tire de l'orgueil.
2. Celle de Jésus.

même qu'il retourne à Celui que Dieu doit manifester.

Combien il arrive que vous écriviez, mais vous ignorez à qui vous écrivez, et cependant il se fait connaître à vous avec la preuve même sur laquelle se base la religion de tous, mais les voiles passionnels vous empêchent de le voir. C'est ainsi qu'aujourd'hui, tous les gens du Qoran agissent suivant Son ordre d'auparavant, mais ils restent dans l'obscurité de celui la même qui authentifie cet ordre précédent alors que, cependant, ils peuvent voir la preuve même de ses ordres d'auparavant, mais de façon plus auguste, mais ils ne la comprennent pas.

Ce n'est pas que ceux-la même qui voient ces paroles comprennent. Peut-être s'imaginent-ils en eux-mêmes que si la Vérité se manifestait, ils seraient les plus proches d'elle d'entre les créatures. Mais ces gens mêmes sont dans chaque manifestation, et à la fin de cette manifestation, ils arrivent au plus haut degré de la religion, et, cependant, il arrive ce qui arrive¹!

Et Dieu voit les actes que vous accomplissez.

PORTE QUATORZIÈME.

Les choses qui purifient sont le feu, le vent, l'eau, la terre, le livre de Dieu, le Point et ses œuvres, puis ce sur quoi est mentionné soixante six fois le nom de Dieu; ce que le soleil dessèche et ce dont l'être même se change². Quiconque entre dans cette

1. Ils arrivent au plus haut degré de leur religion, mais par ce fait même tombent dans l'erreur au moment de sa manifestation, et alors se produit ce que tu as pu voir. En un mot, ils adorent la lettre, non l'esprit.

2. Par exemple, le bois qui après avoir brûlé devient cendres, le vin qui se change en vinaigre.

religion, quand il y entre devient pur, lui et tout ce qui lui appartient. Rend pur l'acte, pour une chose, de rompre sa relation avec un non croyant en passant dans la possession d'un croyant: en vérité, le fait de passer de la possession d'un non croyant à un croyant rend pur.

Le résumé de cette porte est que:

Dieu, par sa bienveillance et sa libéralité, a ordonné que certains spectacles limités donneraient la purification. Et si quelqu'un se trouvait, qui donnât tout ce qu'il y a sur la terre pour acquérir (ce bienfait), il n'eût pu le faire. Et toutes ces choses (purifiantes), leur acte de purifier, provient de l'arbre qui est l'origine de l'ordre de Dieu, et non de leur être même. La chose, en elle-même, n'est que le siège de cet ordre: cet ordre ne se manifeste que par l'intermédiaire de cette chose. Celui dont la parole crée les choses qui purifient, voit ce qu'on dit au sujet de ses éléments essentiels qui démontrent Dieu! S'ils en ordonnaient, conformément à leur religion, une seule de leurs paroles ne pourrait l'atteindre¹. Mais, par la force même de leur minutie, ils se servent d'eau à tel point qu'ils en font de l'encre, alors que celui, dont la parole est le spectacle (de la pureté) de l'eau, ils n'admettent pas qu'on dise qu'il est pur. Il est, en ce sens, semblable à l'assassin du Seigneur des confesseurs qui, après cet assassinat, s'inquiétait de savoir si le sang d'un moustique est pur ou impur. Voilà la mesure de cette créature animale, quoiqu'en réa-

1. Il s'agit ici, évidemment, du mot impur appliqué au Bab par les musulmans.

lité l'épithète même d'animal ne lui convienne pas, car un animal ne cause aucun mal à qui que ce soit, et quand à cette créature ses œuvres sont évidentes.

Dieu a ordonné l'action purifiante de ces choses, afin que cela soit une preuve pour la pureté de Celui que Dieu doit manifester et des témoins de sa grandeur. Mais quel est celui qui porte ses regards sur le fruit et le but de Dieu? Si les gens du Qoran l'avaient fait, nous ne serions pas arrivés où nous en sommes.

Que Dieu garde la fin des gens du Bényân, afin qu'ils ne restent pas dans l'ignorance du but et ne fassent pas parvenir (à Celui que Dieu doit manifester) un ordre indigne.

Tous les rangs religieux sont vrais, à leurs places, dans chaque manifestation. Par exemple, quand eut lieu la manifestation du Prophète de Dieu, quiconque entra dans la religion de l'islam, a bien le rang religieux y assigné. Mais porte tes regards sur cette chose à l'ombre de laquelle se trouvent ces rangs et qui est la foi en lui! C'est ainsi qu'un chacun a pris un rang tout en restant dans l'ignorance de la source.

Si quelqu'un a la science de la source et que ces œuvres soient conformes à cette science, il y a pour lui dans cette manifestation, des rangs religieux et mondains, sinon (s'il n'a pas cette science), il devient néant, comme s'il n'avait jamais été, *et son nom n'est pas dans le livre de Dieu.*

Les spectacles qui purifient sont: 1^o la foi au Bényân qui transforme le corps du croyant en pureté; 2^o le livre même de Dieu. Du fait même que quelque chose se trouve en face d'un des versets de

Dieu, cette chose devient pure, à la condition qu'elle ne soit pas elle même essentiellement impure; 3^o le nom de Dieu. Une chose devient pure, en effet, par le fait qu'on prononce soixante six fois sur elle le nom de Dieu; 4^o la rupture du rapport d'une chose avec un non croyant et l'arrivée du rapport de cette chose à un croyant; 5^o l'arbre de vérité dans le jour de sa manifestation et tout ce qui dépend de lui; 6^o les quatre éléments; 7^o le soleil; 8^o ce qui change de nature: tout cela, à la condition que l'objet à purifier ne soit pas essentiellement impur.

Le sang qui vient à la bouche par suite de l'usage du cure dents ou de la brosse à dents, n'est pas impur et est pardonné. En tout état de cause Dieu aime ceux qui sont purs. Et rien, dans le Bényân, n'est plus aimé de Dieu que la netteté, la pureté, la propreté.

Le pied de l'animal, quand celui-ci était dehors au moment de la pluie, et qui rentre dans une chambre, l'ordre d'impureté en est enlevé.

Dieu n'aime pas dans le Bényân voir, pour qui que ce soit, autre chose que le contentement ou la joie: il aime à ce que tous, en tout état de cause, soient dans la pureté, tant apparente qu'intime, afin de ne se pas dégoûter les uns les autres, et, à plus forte raison, pour ne pas dégoûter un étranger.

Celui qui prie n'a pas à avoir peur qu'un poil d'animal soit sur lui, comme dans les objets (et étoffes) qu'on apporte d'Europe, dont le manche est en ivoire ou en os ou autres choses semblables. Tout ceci est pour que les hommes soient dans l'immensité de la miséricorde de Dieu. Il se peut qu'au jour de la manifestation de Dieu, ils le remercient de ses ordres d'auparavant. Ce n'est donc pas qu'ils

aient besoin de faire attention à un poil, et recommencent ainsi leur prière, puis, qu'au moment de condamner celui qui certifie la religion, ils le fassent sans peur, ainsi que tous ceux qui étaient dans le siècle du Qoran d'auparavant ont pu le voir. Tous ceux qui ont fait violence aux gens de la maison pensaient porter la plus scrupuleuse attention aux subtilités de la religion.

Il en est ainsi dans le siècle du Bèyân: quiconque s'y est trouvé a pu voir tout cela. Pour une simple question de conséquences de principes, on a écrit mille lignes, mais, en ce qui concerne le fait de reconnaître la vérité, qui est sur quoi se base la religion, ils ont renié la religion de Dieu. S'il n'avait pas écrit, l'homme eut été un simple animal non nuisible. Or, voilà qu'on a écrit contre Dieu et que, au sujet de questions futiles, il est resté dans l'ignorance de Dieu. Il était inutile de s'enorgueillir de toutes ses saintetés pour devenir aussi complètement vain aux yeux de Dieu! A moins d'entrer dans la Foi. Il arrive quelquefois que celui qui crée la science de la jurisprudence écrive cinq cent milles lignes dans lesquelles il consigne toutes les minuties de la religion, mais il se refuse à reconnaître Dieu et ses versets! S'il se contentait de refuser, il ne rendrait vaine que sa propre existence, mais cela ne lui suffit pas et contre celui de la mer de la bienveillance duquel se lève la parole d'Unité, qui est la base de la religion, il fait ce que la plume a honte de décrire.

O gens du Bèyân, ne faites pas ce qu'ont fait les gens du Qoran. Au moins, où que vous vous trouviez, tâchez d'être comme des animaux (non nuisibles), afin de ne pas faire parvenir de dommage à qui que ce soit, si vous ne lui êtes pas utiles: il se

peut ainsi qu'au jour de la manifestation, vous ne fassiez pas ce qui donnerait votre religion au vent, sans que vous le compreniez. C'est là le testament de Dieu sur vous tous. Si quelqu'un s'y conforme, il ne verra aucun dommage en aucun état de cause, car le pardon de la miséricorde de ce soleil de la vérité embrasse tous les êtres. Du moment qu'il n'a pas vu chez quelqu'un le contraire de son amitié, peut-être, dans la mer de sa bienveillance et de sa miséricorde, il le fasse entrer dans la foi en lui, lui accorde la faveur de le mentionner, même si lui-même ne sait pas (qu'il est mentionné).

Ainsi, au moment de la récompense dans ce jugement, ceux de qui le bien n'est pas sorti, le Point de Vérité les récompense par le don de ces versets, alors que l'un se trouve sur la mer, l'autre sur la terre, l'un à l'Orient, l'autre à l'Occident. Dieu sait quand il saura lui-même qu'il a reçu sa récompense.

Dieu récompense ceux qui agissent bien.

PORTE QUINZIÈME.

Dans ceci que l'eau par l'intermédiaire de laquelle l'homme est créé, Dieu l'a rendue pure dans son livre.

Le résumé de cette porte est que:

Comme il y a une semence¹, qui est digne que la pureté soit mentionnée sur elle et sur ce qui la démontre², comme des soleils réfléchis dans des mi-

1. Celle dont tire son origine, Celui que Dieu doit manifester.

2. La semence des lettres du Vivant.

roirs du soleil de sa bienveillance, Dieu les a toutes¹ mises à son ombre et a permis leur pureté.

Dieu a aimé et aime qu'on manifeste sur soi la propreté à son dernier degré de perfection, quand il est facile de le faire et non quand c'est difficile.

Le fruit de cet ordre est que, au sujet de cet astre sublime et de ceux qui montrent sa route, on ne laisse pas pénétrer en son cœur l'idée qu'ils ne sont pas purs, car toutes les choses qui purifient se manifestent de la mer de la bienveillance de cette semence.

En tout état de cause, soyez attentifs à ne pas lancer contre l'un quelconque des croyants au Bèyân, l'ordre d'impureté, car si quelqu'un en agit ainsi, il sort lui-même de la foi. Il se peut ainsi qu'entre deux manifestations, il n'arrive pas de dommage aux spectacles de la vérité.

Combien dans le Qoran on dépasse l'ordre de Dieu et l'on donne l'ordre de non pureté contre ceux qui démontrent Dieu, alors que la pureté des croyants ne réside dans la bénédiction de l'existence de ces gens mêmes. Par exemple, à l'époque où je me trouvais aux lieux saints, un jour, le défunt Seyyèd (Kazem Rechti) vint à la maison (de quelqu'un). Au moment, où il sortait de cette maison pour retourner chez lui, le maître de la maison donna l'ordre de laver la porte que la main de cet arbre de pureté avait touchée. Et cependant, dans leur loi religieuse², deux choses sèches, quand elles se rencontrent, on ne peut dire que l'impureté se commu-

1. Toutes les semences, c'est-à-dire la semence humaine.

2. Aux chiites.

nique de l'une à l'autre. C'est ainsi qu'ils outrepassent l'ordre de leur religion, croyant y porter attention scrupuleuse, et alors que la vérité même disparaît.

O esclaves de Dieu, craignez Dieu.

PORTE SEIZIÈME.

Dans ceci que c'est pour Dieu ces choses qui n'ont pas de semblables, tant que brille le soleil de la Vérité. Il faut donc que ces choses lui soient données. Quand ce soleil s'est couché, Dieu a permis à chacun de faire acte de possession au sujet de cette chose, jusqu'à ce que ce soleil se lève de nouveau de son Orient. Quand ce soleil s'est levé de nouveau, la possession de cet objet n'est plus licite pour personne. (Le propriétaire actuel) doit donc le rendre au soleil de la Vérité jusqu'au nombre de dix neuf (s'il en possède plus de dix neuf, qu'il garde le surplus) et non davantage, s'il possède de ces choses qui n'ont pas de semblables; sinon, Dieu ne lui donne pas comme devoir de remettre une chose de prix à ce soleil. S'il existe un fabricant qui ait une industrie parfaite et qui fasse des choses sans pareilles, s'il tire de cette seule industrie ses moyens d'existence, Dieu lui fait remise du don qu'il est obligé de faire. S'il a d'autres moyens d'existence, il est obligatoire pour lui de donner ce qu'il fabrique, car son Seigneur l'a rendu sans besoin par une autre route, car il n'est pas obligé de vendre les produits de son industrie pour vivre; mais si peu qu'il soit obligé de vendre pour vivre, Dieu lui fait remise. Et c'est là un bienfait de Dieu, le bienfaisant, le généreux.

Le résumé de cette porte est que :

La plus grande des choses que Dieu aime parmi les Bényanis et qui se manifestera parmi eux, est leur amour mutuel les uns pour les autres. Qu'ils progressent ou reculent dans les degrés de la connaissance des principes, des conséquences, apparents ou intimes, premiers ou derniers, qu'ils ne se renient pas les uns les autres, car quiconque est entré dans le Bényân est un croyant, et à quelque degré qu'il se trouve, il est bon. Si dans le Bényân quelqu'un renie quelqu'un du Bényân, il devient obligatoire pour lui de donner à celui que Dieu doit manifester, et non à d'autres, quatre vingt quinze miscals d'or; personne n'a donc le droit de le lui réclamer, si ce n'est par l'intermédiaire de Celui que Dieu doit manifester. En toute vérité, cela devient une dette pour lui, soit que ce soleil de vérité veuille la recouvrer de lui, soit qu'il veuille lui en faire la remise. Le but de Dieu, dans cette mesure, est que personne n'ait l'audace dans le Bényân de renier quelqu'un en disant qu'il n'a pas la foi: car, en vérité, les degrés de chacun sont évidents par son rang et sa place dans la science.

Chacun, où qu'il soit, s'il est pour Dieu, est accepté par Dieu dans ses actes; que ce quelqu'un soit dans la plus humble des questions de conséquences ou qu'il soit dans le plus haut degré des principes. Il se peut qu'au jour de la manifestation de la vérité, quelqu'un ne soit pas content de manifester le contraire de l'amitié envers cet astre sublime et, dès lors, qu'au jour du jugement personne ne soit perdu et que tout le monde trouve le salut par l'amour de lui qui est la vérité de toute foi.

Comme c'est lui qui est le verset *« Il n'y a rien qui l'égale »*. Dieu a ordonné que toute chose qui se

trouve dans sa possession, et qui arrive à ce degré (de n'avoir pas de pareil), soit pour lui. Pendant que brille ce soleil de la vérité, cette chose n'est licite pour personne, si elle est digne de lui dans son royaume, si ce n'est avec sa permission, et après que dix neuf de ces choses sans pareilles ont été données à Celui que Dieu doit manifester.

Du moment du coucher de ce soleil, il est permis à un chacun des croyants que de sa part il fasse acte de possession et remercie son bien aimé jusqu'au moment de la manifestation. A ce moment même, il n'est plus permis à personne d'hésiter un millième de seconde, de remettre à son possesseur tout ce qui est arrivé à son degré de perfection et à son dernier degré, qu'elles soient au nombre de dix-neuf au plus, et au sujet desquelles il avait été permis de faire acte de possession avant Sa manifestation.

Celui qui n'est pas fidèle à l'ordre de Dieu, au jour de la manifestation, et ne donne pas, par exemple à Celui que Dieu doit manifester, une plume (dont il est possesseur), qui n'a pas de semblable, il devient obligatoire pour lui de donner quatre vingt quinze miscals d'or, et cela jusqu'à ce qu'il ne se trouve plus personne pour empêcher quelqu'un d'agir dans sa religion suivant l'ordre de Dieu.

Il est permis au fabricant, qui dans l'espace d'un an produit un seul objet, de ne pas le remettre à Celui que Dieu doit manifester et ce, afin que tous soient à l'ombre de l'immensité de la bienveillance de Dieu. Mais chaque fois que quelqu'un en devient possesseur, il est d'obligation pour lui, au jour du jugement, de le remettre à son propriétaire (Celui que Dieu doit manifester). Quiconque aime montrer son obéissance à Dieu lui obéira dans son ordre. Quelle

grandeur est plus haute que celle-là, qu'un esclave s'honore d'obéir à celui à qui il appartient. Et cela ne provient que de la bienveillance de Dieu, qui en a donné ainsi la permission à sa créature: car, en vérité, Dieu est sans besoin par lui-même de ce qui est autre que lui.

Et tous ont été créés de la mer de sa bienveillance et tous deux¹ sont dans le plateau de sa bienveillance ou de sa justice. *Et c'est pour Dieu ce qui est dans les cieux, sur la terre et entre eux. Dieu n'a besoin de personne, il est très élevé.*

Ce n'est pas que cette personne qui empêche², empêche dans l'idée d'autre que Dieu³. Peut-être n'existe-t-il personne, dans aucune condition, qui veuille agir pour un autre que Dieu. Il reste à chaque manifestation dans l'ignorance du contentement de Dieu: c'est pourquoi devient vain tout ce qu'il faisait, dans son esprit, pour Dieu. Mais au moment où tous ses actes deviennent vains, ils ne sont pas hors de la possession de Dieu, car tout appartient à Dieu. Et c'est là le secret que tout ce qui parvient à Dieu (de dommages), vient de lui-même et le but que poursuit celui qui occasionne ce dommage n'est autre que Dieu; mais comme le maître de cet acte (contraire à Dieu) est dans l'obscurité et c'est sur lui qu'il retombe.

Ce n'est pas qu'au moment même où il reste dans l'obscurité, le témoignage de Dieu n'était pas parfait pour lui. Si le témoignage de Dieu n'était pas parfait pour lui, il n'eut pas été soumis à l'ordre.

1. Celui qui obéit et celui qui n'obéit pas.

2. Quelqu'un de remplir son devoir.

3. Il croit, au contraire, obéir à Dieu en empêchant de remettre un bien à celui qu'il ne considère pas, malgré les preuves, comme Celui que Dieu doit manifester.

Au moment de la manifestation du prophète de Dieu, le témoignage de Dieu était parfait pour les gens de l'Evangile, et celui qui leur était promis était manifeste avec le témoignage de leur religion. Mais comme ils (les chrétiens) sont restés dans l'obscurité, leurs œuvres sont devenues vaines, quoiqu'ils ne laissent même pas pénétrer en leur cœur l'idée que Celui qui a été promis par Jésus, ait pu apparaître, sans qu'ils aient cru à lui: et, cependant, il est bien évident de quoi il retourne.

C'est donc ainsi que dans chaque manifestation de Dieu, la nation de la manifestation précédente, dans la pensée d'être scrupuleuse et attentive dans sa religion, reste dans l'obscurité de cette religion même.

Dieu accorde sa faveur à quiconque réclame son aide, car cette aide est plus grande aux yeux de Dieu que toute chose. Car si tout est et que cette aide ne soit pas, c'est comme s'il n'y avait rien; et si cette aide existe et que rien ne soit, rien ne diminue de la vérité de l'homme. Et tout ce qui lui a été promis dans le Paradis lui arrivera, car imagine la création du Paradis comme la création de chaque chose. Ce qui est possible dans la possibilité du Paradis, Dieu le crée en lui, car Dieu est puissant, embrassant toutes choses *et il n'y a pas d'autre dieu que le Dieu unique, et nous sommes tous pour lui des esclaves purs.*

PORTE DIX-SEPTIÈME.

Il est d'obligation dans chaque mois de mentionner Dieu dans chaque jour de ce mois, quatre vingt quinze fois: le premier jour (qu'on dise) Allahou Abha, le deuxième, Allahou a'azam, et ainsi de

suite jusqu'à ce que le dix-neuvième jour, on arrive à Allahou Aqdem.

Le résumé de cette porte est que :

Depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, Dieu a permis à chacun de dire quatre vingt quinze fois Allahou Abha, ou Allahou A'azam, ou Allahou Az'her, ou Allahou Enver, ou Allahou Ekber, ou d'autres expressions semblables extrêmement élevées. Il se peut qu'au jour du jugement par la bénédiction attachée à la prononciation de ces noms bénis, il arrive à être aidé par cet astre sublime, ce visage éternel, et qu'il puisse ainsi, dans ce jour là, être aidé de l'aide des lettres du vivant.

Ce n'est donc pas qu'il doive dire ces noms et rester dans l'obscurité de ceux qui y conduisent, car ces noms sont comme les existences mêmes de ces guides vers Dieu.

De même que ces mots démontrent que Dieu est trop grand pour être qualifié, de même ces existences démontrent que Dieu est trop haut pour se voir appliquer un qualificatif. Ce n'est pas que ces dix-neuf lettres du vivant outrepassent les limites de leur qualité d'exemples¹, car il n'y avait, il n'y a pas de route pour personne vers l'essence éternelle. Ce qui est possible dans ce monde de possibilités, c'est sa créature et les lettres de l'Unité sont ceux qui dirigent ces créatures vers ces noms : or en elles (ces lettres de l'Unité), on ne peut voir que Dieu².

Dans le rang où l'on peut voir en eux la créature de Dieu, ils ne sont que créatures de Dieu ; dans les rangs

1. C'est à dire, par exemple, deviennent Dieu.

2. C'est cela leur rang supérieur et non autre chose.

ou en eux, on ne peut voir que Dieu, alors ils sont les lettres de Dieu.

O esclaves de Dieu! craignez de les considérer trop haut¹. Vous ne les pouvez comprendre; et, à quelque degré que vous les fassiez descendre, vous devez néanmoins affirmer votre obéissance à eux. Mais leur élévation est due à la qualité de miroir de leurs cœurs qui ne démontrent que Dieu Unique. C'est pourquoi Dieu en a fait les lettres du tesbih, du tahamid, du tahalil, du tekbir. Mais il ne faut pas, au moment où vous faites le tekbir, porter votre attention sur eux, car si à ce moment même on leur prête son attention, on reste dans l'obscurité. De même que dans les mots Allahou Ekber, tu ne vois que Dieu, de même tu ne peux voir que Dieu dans l'être même de ces êtres: dis: *En vérité, tous sont pour Dieu et adorent Dieu.*

PORTE DIX-HUITIÈME.

Au sujet du contrat de vente et d'achat. Quand est manifesté le consentement du vendeur et de l'acheteur, ce contrat est vrai, que la vente ait lieu simplement par le fait même de la vente. Elle est vraie pour les petits comme pour les grands.

Ceux qui font le commerce ont le droit de retirer un profit, de façon à ce que les deux parties soient satisfaites. Cet intérêt est ainsi: que s'il vend pour un délai de deux mois, il doit augmenter la valeur du prix de l'objet de l'intérêt de l'argent pendant ce temps et recevoir à la fin du délai le prix

1. De les prendre par une émanation de Dieu, comme Dieu lui-même, ainsi que les chrétiens l'ont fait pour Jésus.

ainsi majoré, mais si l'on dit: j'ai acheté pour payer dans le délai de deux mois (mais je paye maintenant), il faut dès lors diminuer la valeur de cet intérêt.

Le résumé de cette porte est que:

Dieu a permis la vente et l'achat par le consentement mutuel des deux parties. Il l'a permis pour les grands, pour les petits, pour les hommes libres, pour les esclaves, par le consentement mutuel: et la vente est ainsi légale dans le Bèyân, même si ce consentement se manifeste par un simple signe ou par l'acte même de l'achat.

Dieu a permis aux trafiquants de prendre l'intérêt habituel aujourd'hui parmi eux: il est permis de l'augmenter ou de le diminuer pour un temps dans leurs opérations, afin que tous soient reconnaissants à Dieu dans l'immensité de sa bienveillance et de sa miséricorde. Il se peut ainsi qu'au jour de la manifestation de la vérité, par la vente des versets du Bèyân et l'achat d'autres choses, on soit dans son consentement et dans celui de ses (18) compagnons.

Il se peut qu'ainsi tous trouvent le salut.

PORTE DIX-NEUVIÈME.

Dans ceci que le miscal contient dix neuf nokhouds.

Le prix de dix neuf nokhouds d'or est de dix mille dinars et le prix de dix neuf nokhouds d'argent, de mille dinars. Quand la somme d'or ou d'argent arrive à cinq cent quarante miscals, et qu'il se passe un an sans que rien ne diminue de cette somme, il est obligatoire pour chacun (qui possède cette somme de cinq cent quarante miscals)

de donner au Sultan du Bégân, cinq cents dinars de chaque miscal d'or et un chahi de chaque miscal d'argent. Celui qui a moins que ces cinq cent quarante miscals, n'a aucune obligation.

Celui qui n'a pas vu une année entière révolue sur cet argent, ou qui n'est pas arrivé à avoir cinq cent quarante miscals d'or ou d'argent, n'est tenu à aucune obligation. Ensuite (quand son bien est arrivé à ces cinq cent quarante miscals, et qu'une année a passée), il faut qu'il donne dix chahis par chaque miscal d'or, et de chaque miscal d'argent, cinquante dinars au Sultan du Bégân, si celui-ci n'outrepasse pas ses droits (s'il est juste, s'il n'est pas un tyran). Il n'est pas permis à ce sultan de réclamer cet argent: il faut que ce soit le propriétaire lui-même qui le lui remette. Le lui remettre est obligatoire, car il se peut que ce sultan vienne en aide à celui que Dieu doit manifester et soit de ceux qui remercient¹.

Le résumé de cette porte est que:

Dieu est le créateur de sa créature et de son royaume. Pour que son bien ne reste pas aux mains d'autres que les unitaires, il a permis que tous donnent à celui qui est le Vali (le sultan) pour l'aide dans leur religion, chaque fois qu'un an s'est écoulé, et que le bien a dépassé cinq cent quarante miscals et que rien n'y manque, que tous donnent, dis-je, de chaque miscal d'or qui est de dix neuf nokhounds, cinq

1. J'ai cru devoir insérer dans cette traduction, — pour la rendre compréhensible, — le résultat de mes recherches. $\text{ب} = 9$ et $\text{د} = 5$. Or, $9 - 5 = 4$, c'est à dire ici 40. Les cinq, nous les élevons à la puissance chacun de $100 = 500$. Ce qui est plus ou moins bien expliqué au cours de la porte.

cents dinars, et de chaque miscal d'argent, qui est lui aussi de dix neuf nokhounds, cinquante dinars. Il se peut qu'au jour de la manifestation de Celui que Dieu doit manifester, ce roi soit sans besoin grâce à la mer de sa bienveillance; et, de ce fait, ne fasse parvenir aucun dommage à ce personnage même si ce dommage devait être au profit de la personne qui lui est la plus proche¹. Et cela est du droit de Dieu pour celui que Dieu doit manifester, et ici les secrets du **ج**² de Dieu sont clairs aux yeux de ceux qui sont doués d'intelligence. Pour ceux³ qui attendent sa manifestation il a permis qu'ils fassent acte de possession dans son bien: il se peut qu'en ce jour un tourment ne l'attaque pas et que ce Sultan ne soit pas dans l'obligation d'outrepasser les limites de Dieu et que quelqu'un devienne tourmenté par lui. Car, dans le Bèyân, aucune adoration n'est plus agréable à Dieu que le profit que quelqu'un occasionne volontairement à quelqu'un, ne fut-ce même ce profit que sous la forme d'un contentement qu'il lui fait pénétrer dans le cœur. Aucun acte n'est plus éloigné de Dieu que le dommage occasionné par quelqu'un à quelqu'un, ce dommage ne fût-il qu'un sentiment de tristesse.

Ce n'est pas qu'en son nom ils fassent tout ce qu'ils font et qu'au jour de sa manifestation, ils hésitent à croire en lui. Comme aujourd'hui, ce qui est sur la surface de la terre agit sous le nom de la Primitive Volonté qui, dans chaque manifestation, s'est manifestée sous le nom du Prophète. Ils font

1. Comme, par exemple, son fils. Ou bien encore: pas même à la personne la plus proche de lui, Celui que Dieu doit manifester.

2. Puissance.

3. D'entre les Rois.

ainsi ce qu'ils font. Mais il est évident, ce qui s'est passé dans cette manifestation-ci, auprès de laquelle toutes les autres ne sont que des reflets. Peut-être, ces dommages, occasionnés par ceux qui sont liés à la manifestation d'auparavant (les musulmans), n'ont pas été produits par les adhérents à la manifestation précédente (les chrétiens). Quoique ceux-ci n'aient pas cru, du moins n'ont-ils occasionné aucun dommage à ses sectateurs; quant à ceux qui sont liés à la manifestation précédente (les musulmans), il est comme ce qui s'est produit d'eux.

Mais si tous voient qu'il est juste¹, il n'y a pas de doute que tous croyant à Dieu, dans l'obéissance à leur bien aimé, accompliront leur devoir (et paieront les sommes qu'ils ont à payer).

Dans cette manifestation-ci, si un sultan se trouve agir suivant la ligne du contentement de Dieu, par la conquête de tout ce qu'il y a sur la terre, il deviendra sans besoin et, accordant sa miséricorde à ceux qui sont à son ombre et leur fera remise des droits de Dieu. Car Dieu a tant et tant de biens que si tous les hommes entraient dans la route de lui venir en aide, tous deviendraient sans besoin.

Il est permis que la valeur de chaque miscal d'or soit de dix neuf nokhouds: de même pour l'argent. Le prix de ces deux métaux est ce qu'il est aujourd'hui.

Si l'on veut fragmenter cette valeur, qu'on la fragmente en dix neuf parties, afin que, dans les mains des sectateurs du Bényân, il n'y ait pas autre chose que de l'or ou de l'argent, afin que tous remercient de l'immensité de la bonté de Dieu.

1. Le sultan du Bényân dont il est parlé plus haut.

Dans cette ordre, il y a des secrets de sagesse emmagasinés pour les gens de cœur; si quelqu'un y regardait avec attention, il y verrait avec certitude tous les secrets de l'Unité.

Au moment où rien n'a été pris (des 540 miscals), il faut prendre le nombre 5 dans son rang à la condition de le pousser jusqu'au ۵ (c'est à dire 500) et qu'on le fasse ainsi entrer à l'ombre de ce qui est dû au Roi.

Les négociants éprouvent un dommage dans cet ordre¹, dans le prix de l'or et de l'argent. Mais après que cette habitude sera devenue universelle, ce dommage disparaîtra.

Si² quelqu'un devait un kran à quelqu'un autre, ce kran étant de vingt huit nokhouds, il doit payer vingt huit nokhouds et non le prix du kran³. De même en ce qui concerne l'or; il doit payer vingt nokhouds et non pas le prix d'un toman, à moins que la dette ne soit contractée sur le pied de dix neuf nokhouds.

Tout cela est pour que personne ne soit contristé dans la route de Dieu, au jour du jugement. Il se peut que à ce jour là, il ne se présente rien qui fasse une créature de feu au milieu de ceux qui dans le Béyan ont reçu l'ordre de foi.

Dieu guide qui il veut sur la route droite et certaine.

Aucun Paradis, aux yeux des Unitaires, n'est plus grand que l'acte lui-même, aucun feu plus violent que d'outrepasser les limites de Dieu, et de faire violence à quelqu'un, même cette violence ne fut-elle que du poids d'un grain de moutarde.

1. De porter le miskal à dix neuf nokhouds.
2. Avant l'établissement de cet ordre.
3. Ainsi surbaissé jusqu'à dix neuf nokhouds.

Ceci est ainsi aux yeux de ceux qui connaissent Dieu et ses versets. Dieu sépare au jour de la manifestation le bon du mauvais en toute justice, et nous tous, nous demandons le bienfait de Dieu.

UNITE VI

PORTE PREMIÈRE.

Dans l'arrangement du Bèyân, il ne faut pas qu'il soit de plus de dix neuf volumes. Dans les trois premiers, il faut écrire les versets, dans les quatre suivants les oraisons, dans les six autres les commentaires, dans les six derniers, les questions scientifiques. Les portes¹ doivent contenir de 1 à 2001 versets.

Il est obligatoire que chacun ait un petit livre contenant mille lignes de versets, afin de le lire chaque jour.

Le résumé de cette porte est que:

Rien n'est plus précieux aux yeux de Dieu que l'équilibre: c'est au point que si quelqu'un possède un terrain et qu'il y veuille faire régner l'équilibre, il faut qu'il le fasse de la manière suivante: qu'il fasse venir un géomètre qui l'examine avec la plus scrupuleuse attention de façon à ce qu'on n'y voit rien en plus, ni au début, ni à la fin (?)².

S'il en est ainsi de l'équilibre aux yeux de Dieu pour un simple morceau de terrain, qu'en pourrait-il être dans les autres cas, où l'on peut manifester l'équilibre.

Dieu a permis, en ce qui concerne l'ordonnance du Bèyân, qu'il ne dépasse pas le nombre de dix neuf volumes, et que chacun de ces volumes soit écrit dans

1. C'est à dire chaque sourate formée par les versets.
2. Qu'un côté ne soit pas plus large que l'autre?

le plus extrême équilibre, l'ordre et l'arrangement le plus parfait; de façon que, si quelqu'un considère le dernier (volume), il n'y voit pas un mot de plus que dans le premier.

Ce n'est pas qu'une telle ordonnance soit d'ordre strict: mais ceci serait le degré parfait de l'équilibre qu'on puisse mentionner. Il y a certes dans la science de Dieu un équilibre encore plus parfait; par exemple qu'on fasse attention aux nombres de lettres¹, mais cela n'est pas possible pour la créature. Tout ceci descend (du ciel), mais ni la première de ces deux hypothèses, ni la seconde ne sont strictement ordonnées.

Le nom de Bényân, dans sa première vérité, s'applique aux versets seuls, car c'est le verset le grand témoignage, la sublime explication de Dieu: le verset ne démontre que Dieu Unique.

Dans la seconde vérité, ce nom s'applique aux oraisons, dans la troisième aux commentaires, dans la quatrième aux questions scientifiques, dans la cinquième aux paroles en persan. Toutes, cependant, sont mentionnées sous le nom de versets.

Le secret d'éloquence qui se trouve dans les versets se manifeste également dans les paroles en persan, mais comme tous ne le peuvent comprendre, cela n'a pas été mentionné.

Le but de cette ordonnance (du Bényân) est que, au jour de la manifestation du maître du Bényân, tous les êtres ressemblent aux lettres de l'Unité et voyagent dans l'Océan de l'Unité. Peut-être, au jour de la

1. C'est à dire que chaque ligne contienne le même nombre de lettres, chaque page le même nombre de lignes, chaque volume le même nombres de pages, et par suite de lettres.

manifestation de la vérité, seront-ils illuminés par les rayons du soleil de la vérité, et, par la proximité de leurs cœurs, seront-ils prêts devant cet astre sublime, dépouillés de leurs rangs religieux ou mondains. Dans chacun de ces cinq degrés, alors tout sera au summum de la perfection, car cela est aimé de Dieu. Dans les trois premiers (volumes) court une eau qui ne se corrompt pas; dans les quatre suivants un lait imputrescible, dans les six suivants le vin de l'Unité, et dans les six autres ce qui est mentionné dans la colonne tekbir (le 4^e élément).

Mais, dans chacun, tout est caché et évident: peut-être dans chaque mot, si quelqu'un regarde, le pourra-t-il voir, peut-être dans chaque point: et ce point est l'essence. En apparence (ce point) est la preuve de l'être de ce point de vérité, mais il ne faut pas voir en ces dix neuf, le chiffre de dix neuf¹; comme par exemple, si l'on ajoute un, cela devrait faire vingt, ou deux, cela ferait vingt et un. Le secret de ceci est que dans cette Unité ne se voit que l'Unité absolue². C'est pourquoi ils peuvent être présents dans la première unité (numérale) au début de la manifestation de Dieu, à cause de la proximité de leurs cœurs de Dieu.

Regarde le Bêyân: il a été ordonné qu'il soit divisé en volumes: mais tous ces volumes (divisés) ne sor-

1. Il faut voir l'Unité.

2. Il faut distinguer deux sortes d'Unités: L'Unité absolue et l'Unité numérale. L'Unité absolue démontre Dieu, l'Unique; l'Unité numérale composée de dix neuf parties, démontre l'Unité absolue. La première ne se peut multiplier, elle est éternellement une, la seconde le peut et le doit.

tent que d'une source de manifestation¹, et cette eau² coule à travers toutes les lettres de l'Unité³.

Ce n'est donc pas qu'il existe un créateur, un nourricier, un faisant vivre, un faisant mourir, autre que Dieu: cette Unité première est sa création, qui démontre dans le monde des Possibilités, l'Unité possible dans le monde des contingences. En effet, l'Unité d'essence⁴ ne peut être et n'a jamais été connue, elle ne peut être atteinte par une description: elle ne peut entrer, elle n'est jamais entrée dans les chiffres, elle ne peut être connue par la science.

Le fruit de cette ordonnance est qu'il se peut, qu'au jour du jugement, tous les croyants au Bényân soient aidés par l'aide des lettres de l'Unité; car ce jour-là est un jour d'épreuves. Si quelqu'un aime ce point et ces lettres et est aidé de leur aide, c'est une preuve qu'il les aimait. Regarde combien prétendent aimer le Point du Qoran et ses lettres de vie, et lui obéir; et cependant, de mille prétendants, pas un seul n'est entré dans l'amour de ce Point⁵, ni de ses lettres. Pense qu'il en est de cette manifestation-là⁶ comme de celle-ci et fais attention de ne pas rester dans l'obscurité par une cause quelconque. En effet, tout le Bényân et les esprits y attachés sont comme un jardin dans la paume de la main de Celui que Dieu doit manifester. C'est ainsi qu'aujourd'hui tout le

1. Ils sont «un».

2. Unique.

3. Les 19 volumes. C'est surtout ce passage que j'avais en vue, en discutant, dans mon avant-propos du premier volume, la division en paragraphes inventée par le Dr de Gobineau.

4. C'est à dire l'Unité absolue.

5. Du Bényân qui est le Point du Qoran.

6. Celle de Celui que Dieu doit manifester.

Qoran et les esprits y attachés (sont comme un jardin dans la main du Bab). Si le point (du Bényân) laisse descendre sur eux le «Oui» d'acceptation, ils étaient et sont dans la miséricorde de Dieu, et s'il ne fait pas descendre cette parole d'agrément, il est évident ce qu'il en est d'eux. Et vois, est-ce qu'ils sont plus bas qu'un jardin ou non?

Voilà l'ordre véritable de Dieu. A l'ombre de chaque mot se tiennent des centaines de mille de personnes¹, dont chacune s'honore et jouit d'un ordre d'entre les ordres du Qoran: mais tous sont liés d'une corde que tient en sa main celui qui a fait descendre le Qoran, et non un autre. Pense que si le Prophète de Dieu avait fait descendre un verset disant que tous les croyants aux Evangiles sont entrés dans la miséricorde de Dieu, quelqu'un eut-il pu décider qu'ils n'y étaient pas entrés? Et cependant ils sont une multitude innombrable, et, par le fait même qu'il n'a pas fait descendre ce verset, il a donné l'ordre contraire. Vois combien sont restés dans leurs limites! Voilà la vérité de toute science, que par une seule parole «Oui», tous vivent et que par «Non» tous soient anéantis devant la vérité. (Ils sont anéantis) non pas de la façon qu'on pense, c'est à dire par le sabre, la conquête ou autre chose semblable qu'on puisse imaginer. C'est un ordre qui est un ordre de vérité, au-dessus de nos réflexions, et qui se répand sur la seule vérité de toutes choses.

Faites tous vos efforts pour qu'au jour de la manifestation de la vérité, vous ne vous serviez pas de ces parole (du Bényân) pour argumenter contre lui: en effet, tout le Bényân est sa parole de sa manifestation précédente: *et certes il est plus savant*

1. Oulémas, mollahs, cadis, etc..

que n'importe qui sur ce qu'il a fait descendre car l'esprit de toutes choses est dans sa main, tandis qu'auprès de tous, il n'y a que son reflet à lui, si elles sont croyantes. Si elles ne sont pas croyantes, elles ne sont pas dignes de mention.

Ainsi, si aujourd'hui quelqu'un est le Platon de son temps dans chaque science, s'il ne reconnaît pas Dieu, est-ce que sa science a un fruit pour lui? Jamais! C'est exactement comme s'il n'avait aucune science. La science est la science de Dieu, de son Prophète, des spectacles de son ordre (oulemas) et de sa loi (souverains). A autre chose qu'à cela le mot science n'est pas appliqué par les gens d'intelligence. Ainsi, à l'époque de Jésus, Celui qui était manifeste sous ce nom (de Platon), par le fait même qu'il n'affirma pas la mission de Jésus, sur lui soit le salut! Sa science ne lui servit de rien.

Imagine-toi bien qu'il en est ainsi à la manifestation de Celui que Dieu doit manifester. Si tous les gens du Bényân, dans la vérité de la science, deviennent comme lui (Platon), cela ne leur servira de rien, tant qu'ils ne reconnaîtront pas Celui que Dieu doit manifester. *Donc, étonnez-vous, ô gens de science et craignez Dieu.*

Quant à l'arrangement du Bényân, il doit être fait sourate par sourate, chaque sourate contenant de un verset jusqu'au nombre Moustaqass (2001). Il est convenable que chacun possède un petit livre qui soit au moins de mille lignes du Bényân, et que chacun y écrive ce qu'il aime (du Bényân).

Chaque trente lettres forme une ligne, qui avec les accents forme quarante mots.

Le Bényân tout entier est comme un joyau que quelqu'un met en dépôt auprès de quelqu'un. Au jour

de la manifestation de Celui que Dieu doit manifester, s'il veut reprendre à tous les hommes ce qu'il leur a donné, qu'on n'hésite pas une seconde. Il ne faut pas se laisser arrêter par une question de conséquences, ou par une question de principes, non plus que parce que l'on a le droit de donner un ordre, ou par tout autre considération de grandeur¹: tout vient de Lui et retourne à Lui. Il est connu par ses versets, et il n'est pas besoin de minutie dans sa connaissance, car par cette minutie même on reste dans le feu de l'obscurité. Si, en vérité, on hésite, ce qui fait hésiter est son reflet lui-même qui se trouve dans les cœurs. Par lui ne restez pas dans l'obscurité de lui, et reconnaissez celui pour la connaissance duquel vous avez été créés. Faites bien attention que s'il ne se fait pas reconnaître par son nom, il le fera par autre chose, comme par exemple ses versets, de façon à ce qu'il n'y ait le moindre tourment pour personne.

Il arrive que quelqu'un est tranquillement dans sa maison et considère le Bèyân: soudain l'envoyé de ce Bèyân le vient trouver avec son livre: comme cet homme n'est pas perspicace, il ne se convainc pas dans sa religion. Instantanément il entre dans le feu. Et cependant le Bèyân sur les ordres duquel il agissait n'était que l'œuvre de celui (qui a envoyé cet envoyé) et son livre qui est descendu sur lui avec ses versets est plus grand que ce Bèyân. Car ce livre est un don que Dieu lui fait, dans son autre vie, qui

1. Il ne faut pas que l'un soit arrêté parce qu'il se considère comme très versé dans les questions du rite, l'autre dans les questions de principes, un autre parce qu'il est souverain, un autre parce qu'il est riche.

est plus sublime aux yeux de Dieu que les manifestations précédentes, et celle-ci est issue de la mer de sa bienveillance et de sa miséricorde.

Qu'en ce jour là, il n'en soit pas comme aujourd'hui, où le Qoran se trouve entre les mains d'un chacun, qui est de par ce Qoran, croyant à l'islam, tandis qu'il reste dans l'ignorance de Celui qui l'a fait descendre et qui est descendu avec lui.

Combien en est-il dont le Qoran est du prix de mille miscals d'or, tandis que, par une cause quelconque, on reste dans l'ignorance de Celui qui l'a fait descendre et est descendu avec lui. Que s'il savait la vérité, il préférerait n'avoir pas été créé, plutôt que d'être ainsi privé du fruit de son existence.

Il faut prêter la plus extrême attention car le syrat est plus fin et plus étroit que tout ce qui se peut concevoir: mais, quand on le connaît, il est *plus large que toutes choses*.

Dieu crée toutes choses puis les fait revenir, si vous vous convainquez de ce que Dieu a fait descendre dans le Bényân.

La science du Bényân est liée à la science de sa descente du commencement à la fin¹. Car, ce qui est descendu au commencement est conforme aux ordres du Qoran et par la suite s'est manifesté ce qui était ordonné dans le Bényân. Il ne faut pas donc, à cause du commencement, rester dans l'igno-

1. Celui qui veut connaître la parole du Bab doit lire toute son œuvre depuis le commencement jusqu'à la fin: car durant sa vie, il a parlé de degrés différents. Les versets du début de la manifestation sont, pour ainsi dire, qoraniques et ne deviennent Bényânis que au fur et à mesure que sa doctrine se développe.

rance de la fin, ou à cause de la fin, rester dans l'ignorance du commencement.

Chaque mot, à la place qu'il occupe¹, est composé de feu et de lumière dans son propre rang. Mais le but divin est plus évident dans les versets les plus récents. Tout le Bényân est la parole du Point de Vérité, de même que toute la religion est sa connaissance et la science de ses ordres. *Et Dieu aide qui il veut sur la route vraie et certaine.*

PORTE DEUXIÈME.

Dans ceci que l'ordre du puits, comme l'ordre du kourr sont retirés. Dieu a ordonné à tous de se servir d'eau pure. L'eau est pure par elle-même et purifie par elle-même les autres objets quand elle n'a pas changé ses trois qualités: couleur, odeur, goût.

L'ordre concernant quelques petites quantités d'eaux est comme l'ordre de l'eau générale².

1. Dans cette gradation des dix neuf volumes.

2. Les puits sont régis, dans la loi islamique, par les «Menzouhat bèrr». Il s'agit des eaux qui doivent être retirées du puits à cause de la chute d'un animal ou tout autre chose impure en elle-même. Si, par exemple, une souris tombe dans un puits, il faut en retirer trois seaux d'eau afin d'en rendre l'eau pure. Si un homme y tombe par accident et y meurt, il faut, quand la chose est possible, retirer toute l'eau. Sinon, il faut prendre quatre ouvriers: deux travaillant à retirer l'eau depuis le matin jusqu'à midi, les deux autres, travaillant de midi jusqu'au soir. C'est ce qu'on nomme le «Téravvouh».

Le «Kourr» est une étendue idéale d'eau, de 3 vedjebes 1/2 (mains) de long sur 3 vedjebes 1/2 de large et 3 vedjebes 1/2 de profondeur. En tout 42 vedjebes 7/8. Comme poids cela représente 1200

Le résumé de cette porte est que:

Dieu, dans sa bonté et sa miséricorde, a donné sur une tasse d'eau, l'ordre qu'il a donné sur beaucoup d'eau¹, afin que tous soient dans l'immensité de sa bienveillance et de sa miséricorde.

Tout ce qu'on faisait au sujet du puits quand quelque chose y tombait, l'ordre en a été enlevé. Cependant Dieu aime, que dans aucune terre ne soit un esclave y résidant sans qu'il ait à sa disposition un bassin d'eau, afin que la purification et la propreté lui soient faciles. Il ne faut donc qu'il n'existe aucune maison sans qu'y soit construit un bassin: sinon les anges ne la traverseront pas: si Dieu leur ordonne de la traverser, ils ne le feront qu'avec dégoût.

Que tous les gens du Bényân fassent attention à cet ordre, afin de n'empêcher personne d'en jouir.

Cet ordre de pureté au sujet de cette eau pure n'a été donné que par l'ordre de la mer de l'Unité. Car de la même façon qu'une goutte d'eau de cette mer démontre Dieu, toute cette mer également le démontre.

L'eau par elle-même était et est pure et purifiante.

retls (iraqi, madeni, Mékki), soit 128 mens moins 20 miscals du poids de Tébriz. Cette quantité d'eau est toujours pure, ainsi que je l'ai entendu certifier à un examen de l'Ecole des Sciences Politiques de Téhéran auquel j'ai assisté. Mais une goutte en fût elle distraite pour une cause impure, elle devient impure. C'est ainsi que, suivant l'exemple donné audit examen, si un chien s'approche d'un récipient contenant la dite quantité d'eau, et en lappe, ne fut-ce qu'une goutte avec sa langue, l'eau devient instantanément impure. Si, au contraire, ce chien, au lieu de diminuer cette quantité d'eau en en buvant, l'augmente par les moyens naturels qui sont à sa disposition, c'est à dire en levant la patte dessus, l'eau reste pure.

1. Un autre texte dit: sur un Kourr d'eau.

Au commencement de la purification, il vaut mieux se servir de l'eau sur cette chose que de tremper cette chose dans l'eau, car dans ce dernier acte peut résider un dégoût (pour l'eau qui reste), tandis que cela n'existe plus pour le premier cas.

Regarde que toute la purification réside dans la parole de Dieu: c'est par cette parole que l'eau devient pure.

Si, au jour de la manifestation de la vérité, elle ordonne la pureté de quelque chose (considérée comme impure jusque là), ne vous en étonnez pas, car sa parole est purifiante et non la chose en elle-même, quoique cette pureté de la chose ne se manifeste que sur son ordre.

On verra, semble-t-il, les gens du Bényân suivant l'ordre de pureté précédent, faire, au sujet (de la pureté) de l'eau, tous leurs efforts, mais au jour de sa manifestation, par ces mêmes superstitions, ils resteront dans l'obscurité, comme cela est évident aujourd'hui. O gens du Bényân, ne faites pas ce qu'ont fait les gens du Qoran qui prennent toutes les peines et font tous leurs efforts pour la pureté de leurs corps et ignorent la purification du corps essentiel par l'eau de l'Unité.

Sache que chaque cœur qui renferme l'amour d'autre que Dieu n'est pas pur aux regards de Dieu: de même chaque esprit, chaque âme, chaque corps qui renferme autre chose que l'amour des lettres de l'Unité et de ceux qui les aiment, n'est pas pur aux yeux de Dieu, car l'ordre de purification du corps retourne à l'ordre de purification du corps essentiel: et ce dernier ne devient pur que par la foi et non par autre chose. S'il en était autrement, aujourd'hui aucune autre nation que celle des chré-

tiens ne s'efforce d'avantage dans la propreté du corps et cependant, chacun sait quel est l'ordre qui pèse sur eux.

De la même façon, au moment de la manifestation de Celui que Dieu doit manifester, purifiez-vous tous par la foi en lui car, entrassiez-vous mille fois par jour dans l'océan et en sortiriez-vous, que votre corps ne sera pas pur: comment dès lors le serait votre corps essentiel. Ne vous éloignez pas de Dieu par ces actes de sainteté comme l'ont fait ceux qui aujourd'hui sont dans l'obscurité par suite de leur observance de la pureté corporelle apparente.

Ils sont (ces musulmans) si attentifs à ce sujet que personne ne les égale, et l'on a écrit sur cette question plus de cinquante mille lignes¹, mais, relativement à l'être au sujet duquel si l'on hésite à croire en lui, la pureté intime se change en impureté, il ne prête aucune attention à sa pureté et rend contre lui une sentence que la plume à honte de rapporter.

Prêtez la plus extrême attention afin de ne pas rester dans l'obscurité, tant extérieurement qu'intimement. Ayez ces deux puretés au degré le plus parfait, peut-être qu'au jour de la manifestation de la vérité vous pourrez être illuminé des rayons de soleil.

Et si ce soleil de vérité donne, en un clin d'œil, l'ordre de pureté sur tout ce qui se peut concevoir, sur quoi que ce soit que se porte cet ordre, il est vrai pour tous; il faut donc y obéir et agir en conséquence. En effet, ce qu'ils font aujourd'hui provient de l'ordre qu'il a donné auparavant²: or, en tout état de cause, la source est Unique.

1. Allusion à Chèikh Mohammed Hassan, auteur du Djèvaher.

2. Sous le nom de Mohammed.

L'ordre qui a été donné sur de petites quantités d'eau est le même que celui qui est donné sur l'eau en général.

En verser deux fois sur une chose qui ne contient pas l'essence de l'impureté la purifie à nouveau. Tremper la chose une fois dans l'eau suffit, s'il s'agit d'une eau telle¹ qu'on ne soit pas dégoûté d'elle, parce qu'elle est en petite quantité: car alors l'usage de cette eau² n'est pas aimé de Dieu.

Si quelque chose de non pur change la qualité de l'eau pure, il ne faut pas se servir de cette eau pour la purification. L'ordre de pureté n'est enlevée de l'eau que quand elle ne peut plus porter le nom d'eau.

Mais une chose pure, même si elle change la nature de l'eau³ la laisse pure.

Si cette eau est mêlée à de la boue, on ne peut⁴ maintenir en elle la qualification de «mouzaf».

La purification n'est pas permise avec de l'eau mouzaf. Et cela afin que les riches ne fassent pas montre de hauteur vis à vis des pauvres, car auprès de Dieu l'ordre est plus rapide qu'un clin d'œil.

Rien n'est plus précieux aux yeux de Dieu que de conserver l'eau dans la plus grande perfection de sa pureté, au point que si un croyant sait que telle tasse d'eau a été placée sur un endroit impur, elle le dégoûte désormais en son cœur.

1. En quantité telle qu'elle ne soit pas polluée par le contact de l'objet impur.

2. Soit pour purifier l'objet, soit son ingestion après la purification.

3. Le sirop, par exemple, mais cette eau est désormais impropre à la purification.

4. Mes textes disent «némichévé», quoiqu'il semble bien que ce soit le contraire.

L'ordre que l'eau reste pure malgré un changement dans sa qualité est donné pour que tous soient dans l'aisance, car sinon quelle est la personne qui désirerait s'en approcher; comment donc voudrait-elle accomplir les purifications?

Dieu n'aime pas qu'on soit minutieux dans les questions de pureté, car cette minutie finit par causer du dommage au croyant: peut-être le croyant est-il trop haut pour que quelque chose le change.

Les ordres de pureté (donnés ici) sont généralement pour que les hommes soient élevés dans la pureté et dans la propreté, de façon que personne ne voit en soi quelque chose de dégoûtant, et, par conséquent, et à plus forte raison, un étranger.

Il se peut qu'il soit vivant au jour de la manifestation de la vérité, et qu'on ne voit en lui rien de dégoûtant, ce qui serait contraire au contentement de Dieu, car son contentement est celui de dieu.

En tout état de cause, il est convenable que l'esclave croyant flatte son odorat à l'aide de parfums et que des odeurs malsaines ne le viennent pas affecter: qu'il ne subisse pas l'odeur des non croyants, ce qui l'empêcherait de se rendre compte du contentement de son bien-aimé.

Dis: En vérité l'eau vous purifie, ô mes esclaves, avec la permission de votre Dieu. O esclaves de Dieu, remerciez Dieu!

PORTE TROISIÈME.

Dieu a ordonné que ses esclaves construisissent un bain dans chaque village.

Le résumé de cette porte est que:

Comme dans cette manifestation s'est passé ce qui s'est passé, comme tous les hommes y jouissaient des faveurs qui étaient leur partage de par la bénédiction de l'ordre du Prophète de Dieu, et qu'ils furent contents des tourments qu'ils firent parvenir à la Source des ordres¹, c'est pourquoi il est ordonné dans le Bényân, qu'on habite aucun endroit sans qu'on n'y ait construit un lieu pour se purifier, de façon que si un croyant a besoin de le faire, il le puisse avec toute la perfection exigée dans la religion du Bényân. Car, dans le Bényân l'ordre de propreté a été donné d'une façon plus précise qu'aucun autre ordre.

Il est interdit que quelqu'un manifeste une chose dans son degré inférieur, s'il a la puissance de la faire parvenir à la perfection. Par exemple, si quelqu'un construit une construction et n'y fasse pas éclater toute la perfection qu'il est capable d'y manifester, aucune seconde ne passe sur cette construction sans que les anges ne demandent à Dieu la punition sur cet homme; peut-être même les atomes de cette construction réclament-ils aussi cette punition: en effet, chaque chose dans son rang réclame son arrivée à sa perfection. Du fait même que quelqu'un qui a la puissance de manifester la perfection dans une chose, ne la fait pas manifester, il sera interrogé sur ce fait.

Il se peut ainsi qu'au jour de la manifestation du soleil de la vérité à son autre vie, s'il passe sur une terre il y puisse contempler l'obéissance de ses croyants en lui.

Il est ordonné dans cette religion que les portes qui donnent accès dans les chambres, on les fasse

1. C'est à dire le Bab.

de telle sorte qu'un homme de haute taille y puisse entrer sans être obligé de se courber. Que chaque jour, on fasse dans cette maison tout ce qui est cause de son élévation. Il se peut qu'au jour de la manifestation de la vérité on ne puisse voir dans son royaume une chose qui soit cause d'un tourment, car tous les fruits de la manifestation précédente et ce qui a passé d'années sur elle, se manifestent au jour de son jugement. Au jour de la manifestation de Celui que Dieu doit manifester, Dieu sait à quel âge il le manifestera.

Soyez attentif que du début de la manifestation jusqu'au nombre 19, dans chaque année, on donne sa foi à la lettre de la vie de façon à ce qu'après cela on ne puisse prétendre aux fruits de la manifestation d'auparavant si ce n'est par la manifestation subséquente. Ainsi que quiconque a été dans cette manifestation l'a pu voir. Les fruits de mille deux cent soixante et dix ans n'ont pas permis qu'ils dépassent la limite du Bâb: si quelqu'un ne prétend pas à la moisson, il est par lui-même dans l'obscurité. Hâtez-vous dans la manifestation de Dieu avec la plus grande rapidité, car l'ordre de Dieu est plus rapide que quoi que ce soit. Au moment même où l'on entend l'annonce de la manifestation, se manifesteront les fruits du Bényân, car si on laisse écouler même le temps d'un clin d'œil, tous les actes deviennent vains.

Combien ne seront pas accueillis par lui, à moins qu'ils ne se manifestent à la moisson suivante.

Dieu fait ce qu'il veut et ordonne ce qu'il désire.

PORTE QUATRIÈME.

Dieu n'a pas permis qu'habitent dans ces cinq parties de terre d'autres personnes que les lettres du Bè-yan, même s'il se passe beaucoup de temps¹.

Le résumé de cette porte est que :

De même que Dieu prend la vérité de chaque chose, de même, dans la manifestation de la lettre ۵ (= 5), il prend la vérité de la terre et la fixe dans les limites de ۵². Car le rayonnement des paroles de l'Unité se manifeste plus nettement et d'une façon plus proche dans ces cinq parties que dans les autres. Peut-être peut-on dire qu'elle découle de ces parties vers les autres³.

De même que ceux qui habitent dans ces 5 régions sont la route de l'aide pour les autres hommes, de même dans ces terres l'ordre de Dieu est plus évident aux yeux des gens de science. Dans les cinq degrés de l'Unité des cœurs, les gens qui habitent dans ces cinq régions sont plus proches de Dieu.

Dans la terre de Fâ⁴, les spectacles du *tauhid*, qui sont *La élahé ella hou*, brillent dans les miroirs des cœurs de ceux qui font le «*tesbih*».

1. Jusqu'à la manifestation de Celui que Dieu doit manifester.

2. C'est à dire de cinq provinces.

3. Il y a ici, et dans ce Bab, une explication de ce Hadès: «Le jour où Dieu étendit la terre, de celle de La Meqqe». Ceux qui prennent ces paroles au pied de la lettre disent que Dieu créa d'abord La Meqqe, puis celle-ci étant créée, tira de dessous la ville, la terre qu'il étendit petit à petit jusqu'à former notre globe.

4. Fars.

Dans la terre de Aïne¹, les spectacles du *tauhid* qui sont *La élahé ella Ana*, brillent dans les miroirs des cœurs sanctifiés.

Dans la terre de l'élif², les spectacles de l'Unité qui sont *La élahé ella Allah*, brillent dans les miroirs des cœurs des unitaires.

Dans la terre de Kha³, les spectacles de l'Unité qui sont *La élahé ella anta*, brillent dans les miroirs des cœurs de ceux qui font le *tesbih*.

Dans la terre du *mimc*⁴, les spectacles des cœurs qui font *taazim* brillent dans les miroirs du *La élahé ella Allazi Khalaq Koull chéi bé amri hi*.

Quoique⁵ dans toute la terre, tous ces degrés se manifestent, peut-être même dans chaque atome, cependant l'ordre de leurs manifestations est de faire parvenir l'aide et la source même, afin que ceux qui y sont compris puissent monter jusqu'à la vérité universelle.

Les cinq Paradis sont exprimés par les cinq noms et, dans la forme humaine par ces mots: «les limites de ha». De cette façon, si quelqu'un regarde toute la terre, il verra «les limites de ha», dans ces cinq régions.

1. Les deux Iraqs.

2. Azerbaïdjan.

3. Khorasân.

4. Mazandéran.

5. Quoique, dans chaque partie du monde, ces degrés se peuvent manifester, cependant, chaque chose possède en puissance une quantité qu'elle doit manifester en acte. L'ordre est donc de manifester en actes chacune des qualités de ces terres qui sont le lieu où a resplendi le flambeau de la manifestation. Ces terres ont ainsi une sorte de manifestation spéciale.

Ceci¹ existe jusqu'à la manifestation de Celui que Dieu doit manifester. Alors c'est du lieu même où se lève ce soleil que s'élève l'honneur et la gloire, car, dans la manifestation du Qoran, ce fut La Meqque qui devint la splendeur des terres, et dans celle du Bèyân la terre de Fâ.

Dieu sait de quel côté des terres se lèvera ce soleil de vérité². C'est pourquoi il a été ordonné que sur ces (cinq) parties de terre ne reste pas, ne fut-ce qu'un atome de ce qui n'est pas aimé de Dieu. Que si l'on avait pu en voir la puissance³, il eut été ordonné que les constructions y fussent élevées, depuis le niveau des eaux jusqu'à leur plus grande hauteur, en diamants, de telle sorte que la science de personne n'y put embrasser rien autre chose que l'amour de Dieu. Mais actuellement cela n'est pas dans la puissance de la création, à moins que Dieu ne la lui accorde.

Les récompenses attachées à un acte respiratoire⁴ dans ces cinq parties de terre sont plus hautes que celles attachées à une adoration de dix mille années, si l'on a la foi en Dieu, car sans cela, dans l'ombre on n'acquiert que l'ombre.

S'il eut été possible que les murs d'enceinte de toutes ces villes fussent construits en rubis rouge, l'ordre en eut été donné par Dieu, afin que les « formes de ha » se distinguassent de toute la terre et que la partie de la terre sur laquelle a resplendi la manifestation

1. Qu'il ne doit y avoir que des Bèyânîs dans ces cinq régions.

2. Celui que Dieu doit manifester.

3. Chez les hommes, c'est à dire si ceux-ci le pouvaient faire.

4. Autrement dit à vivre.

soit glorifiée. Et ces parties de la terre ne sont glorifiées qu'à la condition qu'elles consentent à se prosterner devant la partie de la terre sur laquelle se manifestera Celui que Dieu doit manifester, car sinon elles n'eussent pas été créées. C'est là l'honneur de ces terres sur toutes les terres. Il en est de même de ceux qui y habitent. S'ils n'avaient pas librement accepté la Foi en Celui que Dieu doit manifester, ils n'eussent pas été créés. En tout état de cause, je demande à Dieu, de sa miséricorde, qu'il fasse resplendir sur toutes les contingences ce qui est digne des océans de sa bienveillance, car l'aide de tous vient de lui.

Regarde aujourd'hui, dans le Qoran, combien par jour, on fait de prières: toutes reviennent à cette parole du Prophète: «Priez»; et elles sont aidées par cette parole. Si tout ce qui est sur la surface de la terre priait ainsi (qu'il le faut), c'eût toujours été sur cette même parole qu'on eut prié. Peut-être que si le jour du jugement dernier de cette manifestation n'eût pas eu lieu, cette parole eût sans fin donné son aide à ceux qui prient, et en aucune façon cette aide n'eût été coupée. C'est en cela que réside la sublimité de l'ordre de Dieu, la grandeur de sa décision, que tous les hommes tirent leur aide de cet ordre, de cette décision.

Cette parole, en son lieu et place, est comme le soleil au milieu du ciel. Dieu n'a rien créé de plus précieux que la vérité de la science qui accompagne les œuvres: et aucune science n'existe, si ce n'est la science de la source de l'ordre et de tous ses attributs jusqu'au jour du retour de tous vers lui.

En effet, la différence qui sépare un croyant d'un non croyant est la science. Vois ceux qui croient au

Qoran: ils y sont croyants parce qu'ils ont la science, qu'il est le livre de Dieu; les autres, qui sont sur la surface de la terre et qui ne croient pas au Qoran, n'y croient pas parce qu'ils ne savent pas qu'il est l'œuvre de Dieu. Regarde qu'il en est de même pour les spectacles de la vérité. Au jour de l'achoura, l'un donne sa vie à Dieu pour Lui¹, un autre fait contre Lui, sans droit, ce qu'il fait. Et cela ne provient que de la science car, enfin, sous la forme humaine tous deux sont des spectacles².

Imagine de lui, qu'il³ est comme la soleil et que le croyant est comme un miroir. Du moment que tu mets ce miroir en face de ce soleil, il le raconte. Le non croyant, considère le comme une pierre. Le soleil a beau la frapper, il n'est pas possible qu'il s'y réfléchisse. C'est pourquoi le premier donne sa vie (il est le miroir) et cet autre (qui est pierre) fait ce qu'il fait contre Lui.

Si Dieu veut faire de cette pierre un miroir, il en a la puissance. Mais elle-même, par elle-même, est contente de ce que s'il voulait en faire du cristal, Dieu l'eut créé cristal. Ainsi dans ce jour, ce qui devint cause de la foi des croyants et ait ainsi une cause pour lui (le non croyant), mais comme il était dans l'obscurité, c'est par cette même cause qu'il est resté ignorant.

Aujourd'hui, il est évident que ceux qui ont cru à Dieu, y ont cru à cause du Bèyân, tandis que ceux qui ont ignoré Dieu, l'ont ignoré à cause du Bèyân même. Il en est de même au jour de la manifestation de

1. Le spectacle de la vérité.

2. L'un de la vérité, l'autre de la négation.

3. Le spectacle de la Vérité, l'imam à Kerbélah, le Bab ici.

Celui que Dieu doit manifester. Imaginez que ce qui existe de contingences en ce jour ou existera par la suite, n'existe qu'à cause de lui, même si avant sa manifestation, il reste inconnu dans sa maison. Peut-être qu'avant ses limites apparentes, il pleurerait dans son berceau pour obtenir du lait et cependant à ce moment même l'aide de tous venait de lui. Tout ce qui était provient de ses manifestations précédentes, et tout ce qui viendra proviendra de sa manifestation ultérieure. Et c'est une chose unique dont l'exemple est celui du soleil. Si sans fin il se lève, il est unique en essence dans son lieu d'existence; et, s'il se couche, il est encore unique dans son rang. Et tous sont aidés de sa lumière d'après le monde des cœurs où l'Unité de la Vérité brille, jusqu'au degré du minéral, ce qui est le point extrême¹ de la manifestation de Dieu.

Dieu donne asile dans les asiles des cieux à qui il veut d'entre ses esclaves. En vérité, il est le possesseur du grand bienfait.

PORTE CINQUIÈME.

Dans l'ordre du salut, les hommes doivent se saluer en disant Allahou Ekber et répondre avec les mots Allahou A'azem. Les femmes doivent dire Allahou Abha et répondre Allahou Edjmel.

Le résumé de cette porte est que:

La vérité de tout le Qoran est manifeste dans le spectacle du tebkir et Dieu a fait descendre ce spectacle du tebkir en entier dans le rayonnement du Bényân. Et c'est le premier arbre qui a dit le tebkir

1. Dernier.

de Dieu dans les invisibilités des cieux, de la terre et de ce qui est entre eux.

Et Dieu a fait descendre cette réponse: «Ton intelligence a eu beau voler dans les hauteurs, la splendeur de Dieu est trop haute pour qu'on puisse la qualifier ou la mentionner.» C'est de ce secret subtil que l'ordre a été donné dans le Bèyân de saluer par le tekbir de Dieu et de répondre en mentionnant le ta'azim: De même pour les personnes possédant les cercles (les femmes), il est ordonné qu'elles se visitent avec les paroles Allahou Abha et se répondent avec Allahou Edjmel.

Le fruit de cet ordre est qu'il se peut qu'au jour de la manifestation de Celui que Dieu doit manifester, ils pensent affirmer qu'après Dieu c'est lui qui est digne de revêtir les vêtements de la sublimité (ebker), de l'élévation (ta'azim), de la luminosité (Ebha) et de la parfaite beauté (Edjmel) dans ce monde de possibilités. Il se peut qu'ils affirment que Celui que Dieu doit manifester ne peut être qualifié par un qualificatif, ne peut être loué par une louange, ne peut être exalté par une exaltation, ne peut être glorifié par une glorification. Il se peut que ceux qui prononcent ces paroles par leur vertu donnent leur foi à ce soleil de vérité. Il en est de même dans tous les noms et exemples.

Cette vérité unique tourne autour d'elle-même. Ainsi si tu regardes le début du Qoran, tu verras que toute la manifestation de l'Islam vient de lui. De même si tu examines le retour, tu verras la vérité de tous dans la dernière parole, car, dans cet être même du retour ne peut être vu que l'être même du commencement, quoiqu'il se soit manifesté sous la mani-

festation de la colonne du tekbir: mais son cœur démontre le tesbih.

Et ce jour même où (l'un des oulémas) faisait montre de sa science, son aide lui vient de ce point même du Qoran, car tout ce qu'il dit (ce savant) retourne à lui, quoique ce jour-là ce spectacle fut entre les mains de Dieu. Mais lui, comme tous, tirait son aide de ce spectacle, de sa manifestation précédente.

Imagine qu'il en est de même dans la manifestation de Bényân et que tout ce qui y est vient de lui.

Fais donc attention de ne pas lui faire parvenir de mal. Sois pour lui, non contre lui.

Et tout ce qui a été ordonné que personne ne tourmente personne, est pour cet être même: car en vérité quelles limites ont les autres hommes pour que le point de vérité donne un pareil ordre à leur sujet. Mais, comme dans la nuit des nuits l'œil ne peut le voir, il se peut que tous, pour la bénédiction attachée à cet ordre, ne soient pas tourmentés et que tous, pour cette cause, voyagent dans l'Océan de sa miséricorde, jusqu'au jour où il se fera connaître à la créature et dira: C'est moi qui suis le maître du Bényân sur les ordres duquel tous agissent aujourd'hui.

Et si tous au jour du jugement ne peuvent entrer à l'ombre du feu de Dieu ⁽¹⁾, excepté ceux que Dieu veut, c'est parce qu'ils voient que la terre, les cieux et ce qui est entre est plein de ses ordres d'auparavant. Et comme ils regardent sa forme autrement qu'avec des yeux voyant la vérité, ils restent dans l'obscurité: si l'on regardait l'origine même de cette forme, ils ne resteraient pas dans l'obscurité. Ces mêmes prières que tu vois aujourd'hui si nombreuses qu'on ne les

1. Il ne s'agit pas ici du feu de l'enfer.

peut compter, regarde ceux qui la font, regarde dans les livres ce qu'ils ont fait au début du Qoran, que la plume a honte de raconter. Vois-en de même dans le Bèyân, vois-en de même encore dans la manifestation de Celui que Dieu doit manifester. Ainsi tu ne resteras pas dans l'ignorance de ce soleil de vérité et, dans la mer de la multiplicité, tu ne restes pas ignorant du secret de l'Unité.

Regarde aujourd'hui l'islam: ce qu'y font aujourd'hui les musulmans, ils le font sous le nom de la religion du Prophète. En ce qui concerne le soleil de la vérité dont la parole est la source de cet islam, réfléchis un peu à ce qui s'est passé pour lui. Ce n'est pas que ce qui s'est ainsi passé soit un témoignage pour les hommes. Peut-être tous les gens de cette époque se résumaient-ils aux croyants en l'Evangile. Tous avaient reçu la promesse de la venue de cette Altesse sous son nom et avec sa description. Dieu sait combien de personnes prétendaient alors à la religion de Jésus, et ce soleil de vérité, durant sept années suivant quelques historiens, durant neuf ans suivant d'autres, ne pouvait manifester le Qoran comme il le fallait.

Regarde de même dans la manifestation de Celui que Dieu doit manifester. Quand il se manifeste, tous les croyants au Bèyân sont fermes et stables dans l'élévation de leur foi et de leur attente. Cependant, par ce fait même qu'il se manifeste, si personne d'entre eux ne reste dans l'obscurité de la foi en lui, ils ont démontré leur loyauté, car sinon, en un clin d'œil, leurs œuvres tout entières deviennent vaines. Car tout ce qu'ils possèdent de leur religion provient de sa manifestation antérieure.

Prêtez donc la plus extrême attention, car à la fin

de chaque manifestation, par l'annulation de cette manifestation, ne restez pas dans l'ignorance de la source même de cette manifestation. C'est en cela que réside la vérité de la science si vous le pouvez comprendre. *Dieu envoie son salut à ceux qui croient en lui: et ceux-là sont convaincus qu'au jour du jugement ils se retrouveront en présence de leur Seigneur.*

PORTE SIX.

Il est obligatoire d'effacer les livres, si ce n'est ceux qui sont écrits dans cet ordre.

Le résumé de cette porte est que:

A chaque manifestation, de même que les vérités des cœurs, des esprits, des âmes et des corps se manifestent d'une façon nouvelle, de même il en est par les actes dépendant de ses arbres d'amour, et leur vérité est exactement ce qui s'est manifesté auparavant¹. Si les cœurs, les esprits, les âmes, les corps essentiels étaient nourris de ces vérités, la mort les atteindrait aussitôt. Quelle chose peut être moins aimée que l'ordre de non foi? Regarde et vois les deux confessions² font le musulman. Cependant, ces deux confessions existaient au temps de Jésus: elles existent encore aujourd'hui. Comment donc ceux-là n'ont-ils pas reçu l'ordre d'islamisme³?

1. Les fruits qui se manifestent de ces arbres sont les vérités des fruits qui se sont manifestés auparavant.

2. 1^o Il n'y a pas d'autre dieu que Dieu; 2^o et Mohammed est son Prophète.

3. C'est parce qu'ils n'ont pas annulé leurs livres.

Il en est de même dans cette manifestation et dans celle de Celui que Dieu doit manifester. Du moment que, dans la source même de l'ordre, l'ordre sur lequel se base l'islam se renouvelle à chaque manifestation, de cette façon qu'en peut-il être dans les rangs qui sont les conséquences de cette source. C'est pourquoi l'ordre a été donné d'annuler tous les livres, à moins qu'ils n'aient été écrits dans l'affirmation de l'ordre et de la religion de Dieu.

Regarde, depuis le jour d'Adam jusqu'à la manifestation du Prophète de Dieu, les livres révélés. En vérité, tous étaient Vérité et venaient de Dieu: cependant au moment de la manifestation du Prophète de Dieu, tous ont été annulés, et dans le Qoran est descendu sur ceux qui croient à ces livres, l'ordre de non vérité. Il en est de même dans chaque manifestation.

Vois, du moment qu'à chaque manifestation l'ordre est donné d'annuler les livres révélés, qu'en peut-il être pour les livres des créatures? Ces livres ne sont, auprès des livres révélés, que des reflets dans des miroirs, relativement au soleil. Il semble qu'on verra Celui que Dieu doit manifester, écrire à tous les paroles des deux confessions avec son nom. C'est elle¹, la vérité de toute religion! Et si elle descend sur quelqu'un et que ce quelqu'un ne devienne pas instantanément croyant à lui, tout ce qu'il possédait dans le Bényân est effacé. Il en est de même à la manifestation du Bényân, jusqu'au jour de la manifestation de Celui que Dieu doit manifester. Les livres du Point et les livres qui sont écrits dans sa religion sont les traces de ce Paradis-ci de l'Unité. Ce

1. Cette parole des deux confessions.

qui nous est parvenu dans un hadis: «Mes chiites, » au jour de la manifestation de Dieu, feront ce » qu'ils feront», c'est là le but de Dieu.

Cet ordre (contenu dans ce hadis), au moment même de la manifestation du Prophète de Dieu était sur ceux qui n'étaient pas croyants en lui, quoiqu'ils fussent nourris de ce qui était descendu de Dieu sur Jésus.

J'en jure par l'Essence bénie, qui n'a jamais eu et n'a pas d'associés, qu'au jour de la manifestation de Celui que Dieu doit manifester, réciter un verset de ses versets est plus haut que de lire le Bényân tout entier et ce qui est émané du Bényân. Car, ce jour là, l'ordre de foi se lève sur lui¹, ne fût-ce que par un unique verset, tandis qu'il ne se lève pas sur autre que lui, même s'il est arrivé à la plus parfaite connaissance du Bényân, à moins qu'il ne se retourne vers Dieu.

O gens du Bényân, ne restez pas dans l'ignorance à cause de votre nouvelle nourriture au jour de la manifestation de celui que Dieu doit manifester; ne restez pas dans l'ignorance, comme le sont restés les gens du Qoran, qui se nourrissaient de sa nourriture d'auparavant, mais qui restent ignorants de leur nouvelle nourriture.

C'est là, la vérité de toute science et de toute œuvre, si vous le pouvez comprendre.

Dieu guide qui il veut sur la route droite et certaine.

1. Sur celui qui récite ce verset.

PORTE SEPTIÈME.

Au sujet du mariage. Une dot de plus de quatre-vingt quinze miscals d'or n'est pas permise aux gens de la ville et de plus de quatre-vingt quinze miscals d'argent aux villageois. Une dot de moins de dix neuf miscals n'est pas permise, tant en or qu'en argent. Il n'est pas convenable de dépasser dix neuf miscals ou de diminuer des quatre-vingt quinze, si ce n'est par unité (de 19) et non miscal par miscal. Quand la dot est fixée, la séparation entre l'homme et la femme est enlevée et la conjonction est faite après le contentement des deux parties, manifesté par des paroles dans lesquelles soient compris les mots lillah.

Le résumé de cette porte est que :

Dieu, dans sa bienveillance et sa miséricorde a enlevé, dans le Bényân, les limites de la séparation¹ et a amené la conjonction, afin que pour personne il n'arrive de tristesse dans le contentement de Dieu. (Il l'a annulée) par le contentement de l'homme et de la femme, et par une parole qui démontre que cet homme ou cette femme est pour Dieu et est content de son ordre. Et cela de la façon qu'il a été longuement expliqué en son lieu et place.

Le résumé en est que si l'on prononce ce verset :
« *En vérité ! je suis pour Dieu, le Seigneur des cieux,*
» *le seigneur de la terre, le Seigneur de toutes choses,*
» *le Seigneur des choses non perceptibles et des*
» *choses perceptibles, le Seigneur des mondes* » ; si

1. Des hommes avec les femmes.

donc, l'on dit ce verset, que la dot ait été fixée, que de l'autre côté il en soit de même, alors les deux parties signent une feuille de papier: il faut pour les deux parties des témoins qui témoignent et qui doivent être de leurs parents, si possible. Alors, le mariage est conclu.

Dieu a ordonné pour les gens des villes une dot du quatre-vingt quinze miscals d'or: et ce chiffre est celui du mot «Lillah». C'est là, la plus haute des dots et la plus petite est de dix neuf miscals, ce qui est le nombre de l'Unité.

Que dans l'augmentation ou la diminution de la dot on compte unité (dix neuf) par unité, sinon le mariage est nul. Qu'on ne dépasse pas le chiffre de cinq unités ($5 \times 19 = 95$). La première dot est donc une unité; la seconde, deux; la troisième, trois; la quatrième, quatre et la cinquième, cinq.

Dans les villages, Dieu a ordonné qu'on opère de la même façon, au sujet de l'argent. Si la dot dépasse, ne fût-ce que d'un carat, ces quatre-vingt quinze miscals, le mariage est nul, de même si la dot est, d'une quantité infinitésimale inférieure à dix neuf miscals.

Il n'en a été décidé ainsi que pour que tous ceux à qui incombent des devoirs, soient dans la bienveillance et dans l'immensité de la miséricorde de Dieu. Les biens, qu'on les dépense d'une autre façon à cette occasion¹. Que les époux se donnent mutuellement des millions, cela est permis, ou qu'on les dépense au sujet du mariage, cela est permis.

Des ordres de ce genre ont été donnés afin que

1. Que l'on donne à la femme ce que l'on veut, mais pas au moyen de la dot.

tous soient dans l'immensité de la bienveillance et de la miséricorde de Dieu. Qu'on regarde sur quoi se base la permission du mariage: il faut que la parole «lillah» (pour Dieu), y soit comprise.

Peut-être ainsi, au jour de la manifestation de Celui que Dieu doit manifester, on ne dépassera pas les limites, grâce au miroir de ces paroles qui démontrent Dieu. Que si quelqu'un, au moment même de sa manifestation, ne croit pas en lui, même s'il dit agir pour Dieu, ses actes deviennent vains, à moins que ce jour même soit certifié, par son ordre, tout ce qui le sera en fait de questions religieuses. C'est ainsi que toutes les nations s'imaginent agir pour Dieu, mais si, en réalité, elles agissaient pour Dieu, pourquoi deviendraient-elles rejetées?

Il en est de même de l'islam. Si tous, au moment de la manifestation des imams, eussent agi pour Dieu, comment seraient-ils devenus vains? De même, encore en est-il dans la manifestation du Soleil de la vérité. Si quelqu'un eut agi pour Dieu, il ne se fut pas détourné de son miroir. Tous ceux que tu vois dire: «*Nous agissons pour Dieu*», et répéter ce verset: «*En vérité, ma prière et mon adoration, » ma vie et ma mort, tout est pour Dieu qui est le » Seigneur des mondes*», tous ceux là sont des menteurs aux yeux de Dieu, car, sans cela, l'ordre qu'ils agissent pour un autre que Dieu ne fut pas descendu sur eux. Peut-être, s'imaginent-ils eux-mêmes agir pour lui, alors qu'ils font contre lui ce qu'ils font. C'est pourquoi les œuvres, par la connaissance de ce point, deviennent acceptées ou nulles. Si dans le Bèyân, jusqu'au moment de la manifestation (de Celui que Dieu doit manifester), tous agissent pour Dieu parce qu'ils sont à l'ombre de son miroir, leurs œuvres

sont agréées par Dieu, mais si, au moment de Celui que Dieu doit manifester, ils agissent pour lui, alors ils ont agi pour Dieu: car, sinon, en vérité, Dieu n'a pas mis d'intermédiaire entre le vrai et le faux. Quiconque agit pour lui renait à l'ombre de la formule «*La élahé ellallah*» et quiconque agit pour autre que lui, revient à l'ombre de la négation. Mais, en tout état de cause, tous tournent autour de ce miroir. Par exemple, tout ce que fait la nation de Jésus, elle le fait, croit-elle, pour Dieu, par l'intermédiaire de Jésus qui, à son époque, était un miroir démontrant Dieu. Cependant, au moment de la manifestation du Prophète de Dieu, quelqu'un des chrétiens, a-t-il donné sa foi à cette altesse, c'est celui-là qui a agi pour Dieu: pour tous les autres, leur mensonge devient manifeste aux yeux de Dieu, par ce qui est manifeste auprès du Prophète. L'essence éternelle, en effet, n'a jamais dans l'éternité subi et ne subira jamais, dans l'éternité à venir, de changements. Le témoignage sur une chose par une qualité, avant le témoignage même se reporte sur le spectacle de cette essence. Celui qui est qualifié de cette qualité est son spectacle qui est la Volonté primitive. Celle-ci, en chaque manifestation, ce qu'elle témoigne, c'est Dieu qui le témoigne et le témoignage de l'essence, personne d'autre que son spectacle ne le connaît. Et cette essence, de toute éternité, dans le passé et dans l'avenir, est témoin sur toutes choses avant leur existence, et son témoignage d'avant l'existence est comme son témoignage après leur existence. Personne ne sait comment est cette essence éternelle si ce n'est elle-même. *Dieu est plus haut que ces choses que vous témoignez sur lui, ou que vous imaginez.*

Aucune chose ne peut-être cause de salut, à moins

que quelqu'un ne soit sincère à Dieu, et rien ne peut être cause d'obscurité, si ce n'est qu'en elle-même, elle devienne ignorante, croyant qu'elle agit pour Dieu. En effet, il n'est personne qui, en toute vérité, veuille occasionner du dommage à Dieu. Peut-être s'imaginait-il qu'il agit pour Dieu, tandis qu'il agit pour autre que Dieu. C'est pourquoi ses œuvres deviennent vaines. Regarde la manifestation de Celui que Dieu doit manifester. Tous agissent pour Dieu dans le Békân, sur le témoignage des versets de Dieu, et ce jour même, où ce même témoignage existe, comment se peut-il qu'ils n'agissent plus par lui? Au moment même de la manifestation du Békân, il a été ainsi dit à tous les gens du Qoran, mais comme ils n'agissaient pas pour Dieu, ils ne purent le reconnaître. Celui qui agissait pour Dieu a cru immédiatement. C'est ainsi qu'à chaque manifestation Dieu éprouve ses créatures afin qu'elles se connaissent elles-mêmes et sachent ce qu'elles ont fait pour lui ou pour autre que lui. C'est ainsi qu'au moment de la manifestation du Prophète de Dieu, il fit se connaître à soi-même chacun de ceux qui prétendaient, dans l'Evangile, travailler pour Dieu dans la religion de Jésus. Du moment qu'ils entrent dans l'islam, par ce fait même ils agissaient pour Dieu et ils étaient sincèrement religieux dans la religion de Jésus: les autres n'agissaient pas pour Dieu, et ils n'étaient pas dans la religion de Jésus, l'esprit de Dieu. Vraiment Dieu est trop haut et trop élevé pour que quelqu'un agisse pour lui et entre malgré cela dans le feu. De même dans la manifestation du Békân regarde: Tous ceux des gens du Qoran qui y sont entrés étaient pour Dieu, sinon pour autre que Dieu¹. Mais cependant, ceux-ci

1. S'ils n'y sont pas rentrés.

s'imaginent agir pour Dieu, alors qu'ils agissent pour autre que Dieu. Et les degrés de ces gens et leurs noms sont évidents aux yeux de ceux qui croient au Bényân et chaque mot autre que bon s'y peut appliquer. De ce fait qu'agir pour Dieu est lié à l'acte d'agir pour les spectacles de son ordre dans le Qoran, si quelqu'un a agi pour les spectacles de l'ordre de Dieu qui sont Mohammed, les gens de la maison et les portes guides, celui-là a agi pour Dieu. Sinon il ne retourne pas vers Dieu.

Le miroir de l'acte accompli pour Dieu et les dix huit autres miroirs ne devinrent des miroirs de Dieu que par le fait que ce soleil de miséricorde brillait sur eux. Tous ceux qui sont sur la surface de la terre et qui travaillent pour Dieu étaient à l'ombre des spectacles de son ordre: ils ont été acceptés par Dieu dans tout ce qu'ils ont fait pour (Mohammed) lui. Dans le Bényân, si quelqu'un prononce la formule d'Unité, sans y joindre la mention du spectacle de son ordre, et que cette formule soit ainsi acceptée par Dieu¹, dès lors les œuvres qu'il accomplirait pour Dieu, sans en accomplir aucune pour le spectacle (de l'ordre de Dieu), seraient aussi acceptées.

Je donnerai comme exemple l'Evangile et le Qoran afin qu'il te devienne facile de comprendre pour le Bényân et pour Celui que Dieu doit manifester. Par exemple, la confession d'Unité dans les évangiles n'est acceptée qu'avec la confession de Jésus². De même, la confession de Jésus n'est acceptée que par l'intermédiaire de la confession aux lettres du vi-

1. Ce qui ne peut être.

2. Dire: Il n'y a pas d'autre dieu que Dieu, n'est accepté qu'à la condition d'ajouter: «Et Jésus est l'esprit de Dieu».

vant de cette époque. La distinction des lettres du vivant est pour que tous démontrent cette Unité afin que tu ne vois pas de dualité: et, en effet, tout ce que tu vois dans l'Evangile n'est qu'une multiplication de cette Unité Première, même s'il s'agit d'un individu à l'Orient des terres et d'un autre à l'Occident. Si dans l'Evangile quelqu'un agissait pour Dieu, il agissait pour les lettres de l'Unité de cette manifestation, car ce qui retournait à ces lettres retourne à Dieu. Donc tous ont agi pour ces lettres de l'Unité et ce qui retournait à eux, retournait à Dieu; mais, au moment de la manifestation du Prophète de Dieu, ils ne crurent pas en lui: dès lors, tous les actes qu'ils avaient accomplis pour Dieu et pour ses lettres de ce temps, devinrent vains, si ce n'est celui qui est revenu (vers Dieu), car ce retour était pour Dieu et les lettres de l'Unité de cette manifestation. Les autres n'étaient pas sincères aux yeux de Dieu, car s'ils l'eussent été, ils eussent conformé leur foi au Prophète de Dieu et à la foi aux lettres du Vivant (de Mohammed). Et cependant tu vois des millions d'hommes qui agissent pour Dieu dans les Evangiles par l'intermédiaire des lettres de l'Unité, et cependant, ils sont dans le feu et agissent pour autre que Dieu.

Regarde également dans le Qoran, depuis le début de la manifestation jusqu'à l'année 1270, tous ceux qui agissaient pour Dieu étaient des esclaves qui étaient pour Mohammed, pour les gens de sa famille et pour les portes conductrices. Que si quelqu'un dans la première unité, était pour Mohammed et dans la seconde n'était pas pour l'Emir des Croyants (Ali), il n'était pas sincère dans ce qu'il disait qu'il agis-

sait pour Dieu, et ainsi de suite jusqu'à la dernière des portes¹.

Si, au début même de la manifestation du Bényân, quelqu'un agissait pour Dieu et croyait à Moham-med et aux spectacles de son ordre, c'est celui qui, de par Dieu, agissait pour le Point du Bényân et les spectacles de son ordre. Il en est de même le jour de la manifestation de Celui que Dieu doit manifester. Tu les verras tous dire: «*Nous agissons pour Dieu et nous croyons aux lettres de l'Unité*»; mais, si, dès le début de la manifestation, ils ont agi avec Lui pour Dieu, alors ils sont sincères, sinon, instantanément toutes leurs œuvres deviennent vaines, toutes ces œuvres qu'ils ont faites, en vérité pour Dieu, tout ce qu'ils ont fait pour les lettres de l'Unité, tout ce qu'ils ont fait pour les croyants au Bényân.

Car ceux-ci, à cause de la relation qui les unit au Point, voient couler sur eux l'ordre de Dieu. Car ce signe vers lequel l'esclave se tourne en toute vérité de conscience et par lequel il contemple la beauté de Dieu dans son propre cœur, et n'a eu but, pour lui, que Dieu dans ces œuvres, c'est ce signe même qui est déposé par celui que Dieu doit manifester dans les cœurs et tous avant sa manifestation. Et ce signe est pour lui comme le reflet du soleil dans un miroir relativement au soleil, car l'arbre de la vérité brille de toute la splendeur de son apparence dans le cœur de tous à cause de leur adoration, mais sa vérité ne brille que sur les signes des cœurs dans lesquels on ne peut voir que Dieu Unique. S'il n'en était pas ainsi, comment se pourrait-il

1. Condamnation d'abord des sunnites, puis de toutes les sectes chiïtes dissidentes, qui ne sont pas restées dans la vérité des Esna Achéri.

que l'esclave agisse en toute conscience pour Dieu et que le spectacle de la vérité n'acceptât pas son œuvre. Car ce qu'il fait, en toute vérité, est un reflet du signe de la vérité qui, de ce soleil de vérité, brille en lui. Par exemple, si le Prophète de Dieu n'avait pas dit: «Agissez pour Dieu», quelqu'un eut-il su qu'il devait agir pour Dieu? Si tu réponds: «On l'avait dit¹ en d'autres termes», regarde bien dans ces mots mêmes qui sont, avec ce Prophète, qui a été sucité dans cette manifestation, et cela jusqu'à ce que tout se termine au commencement pour lequel il n'y a pas de commencement, ou bien que d'un autre côté, cela se termine aux manifestations subséquentes qui n'auront pas de fin. Par exemple, au moment même où quelqu'un, en toute conscience, fait parvenir un dommage au Point du Bényân, ce signe d'après lequel il agit dans la plénitude de sa conscience, lui donne Dieu comme but. C'est un signe qui, du soleil de sa bienfaisance à lui, brille sur lui: mais, dans la manifestation subséquente, comme cette personne ne se peut convaincre, elle reste dans l'ignorance¹, alors que si, dans la manifestation antérieure, tu dis: «Ce signe » est un signe qui vient de (Mohammed)», elle l'approuvera, d'autant qu'elle n'a rien vu et rien entendu autre que (Mohammed) et qu'elle n'est pas encore croyante dans cette manifestation-ci:

Regarde le Qoran, en ce qui concerne le mariage de deux personnes qui agissaient pour Dieu. Par exemple, le Seigneur des confesseurs, le salut soit sur lui: comme il agissait pour le Prophète de Dieu, il agissait pour Dieu. Mais celui qui fit ce qu'il fit contre

1. Les Prophètes d'auparavant.
2. Que ce signe soit son signe.

cette Altesse ne voyait, en toute conscience, que Dieu dans cette œuvre. A cette époque, cette Altesse était le signe créé de ce signe dans sa vérité cinquième¹. Et si le rideau avait été enlevé², celui-ci eut vu que ce qu'il s'imaginait faire pour Dieu, il ne le pouvait faire que par l'entremise de cette Altesse elle-même. Il était donc dans l'ignorance (de ce point) et il fit ce qu'il fit.

Cette longue explication est pour ceci que peut-être, au jour de la manifestation de Celui que Dieu doit manifester, tu ne penses pas en toi-même: «*C'est pour Dieu que je fais ce que je fais*»; car ce signe avec lequel vous vous tournez vers Dieu est un reflet du soleil de sa bienveillance, dans la vérité de vos êtres: et ce signe y a brillé depuis sa manifestations précédente. Dans la manifestation subséquente, si vous vous mettez en face de sa lumière, vous serez pour lui, de même que vous avez été auparavant pour le point du Bényân. Sinon, vous n'avez pas agi pour Dieu, car Dieu a ordonné: «*Ce que vous faites pour moi ne re- tourne à moi que si vous avez agi pour Lui*», car les contingences ne peuvent comprendre l'essence éternelle. Si vous comprenez son spectacle dans les contingences, vous avez compris celui qui est manifeste dans ce spectacle. Par exemple, celui qui donna ses ordres au sujet de cette montagne³: en toute conscience, il regarda l'ordre (d'agir pour Dieu) et il donna sa décision; mais cette œuvre même qu'il cherchait à accomplir pour Dieu était ce signe qui existait en lui, par la manifestation antérieure de cette

1. Il était le cinquième imam.

2. De devant les yeux de l'assassin.

3. Au sujet de l'emprisonnement du Bab à Makou; il s'agit évidemment de Hadji Mirza Aghaci.

vérité elle-même. Comme il ne le reconnut pas, il en ordonna ainsi. S'il avait su que ce personnage (qu'il condamnait) était le Point du Qoran à sa manifestation dernière, et que ce signe par lequel tous les Musulmans se tournent vers Dieu était son signe, il n'eut pas été content de laisser pénétrer dans son cœur l'idée d'un tel ordre: comment l'aurait-il donné? De même que nuit et jour, en toute conscience, le rapprochement d'avec Dieu ne peut avoir lieu qu'avec le Prophète, de même en est-il au jour de Celui que Dieu doit manifester. Tous les croyants au Bèyân seront atteints et penseront en eux-mêmes agir par Dieu, mais ce sur quoi ils agiront est le soleil créé de ce signe, par lequel ils cherchaient auparavant à se rapprocher de Dieu: et il brille dans leurs cœurs et ils ne le savent pas. Car, si vous le saviez, aucun feu n'est plus ardent que de faire à son bien aimé ce qu'on voudrait faire à son ennemi. Et cependant, du début à la fin de la vie, avec ce signe qui est en lui, de son ami, il fait ce qu'il fait: s'il agissait pour Dieu!

Vois comme l'ordre est immense! Les personnes qui accomplissent des actes pour Dieu dans ce bas monde agissent pour Mohammed et les spectacles de son ordre: dans leurs âmes s'ils agissent pour Dieu, ils agissent en vertu du signe qui brille en eux du fait des lettres de l'Unité du Qoran; mais, comme ils ignorent ce secret, c'est pourquoi leurs œuvres deviennent pour autres que pour Dieu dans cette manifestation! Que s'ils eussent agi en réalité pour Dieu, ils ne se fussent pas détournés dans cette nouvelle manifestation de ce soleil de vérité. Peut-être, tout ce qu'il possède provient de sa manifestation antérieure et dans la manifestation nouvelle, l'ordre de Dieu ne

se fera sentir sur lui que s'il entre dans cette manifestation ci.

Regarde, du jour d'Adam jusqu'au jour de la manifestation du Bényân: regarde aussi après l'une et avant l'autre, et vois qu'il en est de même; pas un millièmè de seconde n'a passé sur la créature sans que celle-ci possédât un livre venu de Dieu et ne crut à la religion de Dieu par ce livre. Dans chaque manifestation, ceux qui agissaient d'après ce livre, agissaient pour Dieu, s'ils se conformaient à ce qui y était descendu. Et maintenant, regarde les jusqu'à la manifestation du Qoran: ils agissaient bien pour Dieu en s'appuyant sur leurs livres, mais comme cela est devenu pour autre que pour Dieu! Car, s'ils avaient agi pour Dieu, forcément, ils fussent entrés dans le Qoran. Vois qu'il en est de même dans la manifestation de Celui que Dieu doit manifester, relativement à la manifestation du Bényân. Si quelqu'un, dans le Bényân, agit pour Dieu, son action d'agir pour Dieu ne se manifeste que s'il agit pour les lettres de l'Unité. L'ordre de la multiplication du reflet est comme l'ordre de l'Unité. En effet, au jour de la manifestation de Celui que Dieu doit manifester, tout le Bényân n'est qu'une unité sous le rapport du nombre, et cette unité retourne à l'Unité absolue qui est Celui que Dieu doit manifester lui-même. Il faut qu'au moment de sa manifestation, tous deviennent une unité, dans laquelle on ne puisse voir que l'Unité absolue qui est Lui. Ainsi que, aujourd'hui, tous les croyants au Qoran sont des reflets de cette Unité Première, qui se termine avec les lettres du vivant, et d'elles, aboutit à l'envoyé de Dieu.

Regarde le secret de l'existence des miroirs après

les miroirs¹. Ne les prends pas pour des miroirs directs². C'est à cause de cela que tous, au moment de la manifestation de Dieu, ne peuvent être aidés par le soleil de la Vérité. De même que le bienfait de l'existence leur arrive par l'intermédiaire des miroirs qui les précèdent, il en est de même pour l'aide. Par exemple, regarde le plus infime des villageois. Si lui même rencontre ce soleil de vérité, il ne peut être aidé de son secours, car il se trouve dans un rang trop inférieur, quoique cependant, dans ce degré même, s'il regarde à la source de l'ordre, il peut comprendre à l'instant. Mais, comme il n'y regarde pas, cette manifestation est trop difficile pour lui. Il doit se reporter au Mollah de son village, et ce Mollah à un autre qui lui soit supérieur, jusqu'à ce qu'on arrive ainsi à celui qui peut comprendre les paroles des portes directrices; puis, en progressant toujours, jusqu'à ce qu'on arrive à celui qui comprend les paroles du Prophète. A ce moment, qu'on entre dans le monde des cœurs, où l'on peut comprendre la parole de Dieu. C'est cette parole même qui, au moment où elle arrive sur le Prophète, celui-ci se prosterne devant elle et, relativement à cette parole, considère comme néant sa qualité de prophète. Mais si, sur ce villageois, chaque jour un livre descendait, il ne se prosternerait pas devant le soleil de la Vérité, car des rideaux sans nombre enveloppent son cœur: tant que ces rideaux ne sont pas déchirés, il ne peut comprendre. Cela est manifeste dans cette montagne de Makou. Des versets de Dieu y descendent sur

1. Des miroirs qui reçoivent les reflets des autres miroirs.

2. Mis directement en face du soleil, car ils ne reçoivent que les reflets des miroirs.

tous les sujets, mais les habitants du pays n'en tirent aucun profit. Que si les rideaux étaient déchirés et les voiles enlevés, aussitôt ils deviendraient croyants à Dieu et à ses versets. C'est ainsi que la vérité de toutes les existences¹, au moment même où elle entendit, crut. Et cela malgré la hauteur et l'élévation de son rang, qui était en lui, et qui était tel, que nul ne pouvait l'égaliser. Il en fut de même pour d'autres degrés encore.

C'est là le sens de cette parole: *«ce qui est caché dans le cœur du Prophète est plus haut que l'adoration des hommes et des génies»*. Car le Prophète avec la vérité de nudité qui était en lui s'inclinait et se prosternait au moment de la descente des versets, et affirmait l'Unité de Dieu. Mais celui qui, par mille intermédiaires, donne sa foi au Prophète, au moment où il entend (les versets de Dieu) n'en reçoit aucune impression: il n'y comprend rien, comment pourrait-il donner sa foi, ou bien comment, après avoir donné sa foi, pourra-t-il agir?

O témoins du Bényân! Ne restez pas dans l'obscurité au moment de la manifestation. Ayez honte de lui afin de ne pas vous éloigner de lui, si vous ne vous en rapprochez pas. Car toutes les existences et toutes les œuvres des Bényânis sont pour lui comme un jardin dans la paume de sa main et qu'il peut bouleverser comme il l'entend.

Celui qui peut faire sortir de l'ombre de Dieu les miroirs de vos existences et vous rendre agissant pour autre que Dieu, par le fait même que vous l'ignorez, que peuvent peser vos actes et vous mêmes auprès de lui? *Réfléchissez donc dans le monde des cœurs et argumentez y pour lui.*

1. Mollah Housséïn Bouchrouyéhi.

Que¹, si un fruit (un enfant) en résulte, il soit pour Dieu.

Il semble qu'on verra au moment de la manifestation de Celui que Dieu doit manifester tous agir pour Dieu; et cependant l'ordre sera donné sur eux qu'ils agissent pour autre que Dieu, sauf sur celui qui, en réalité, agira pour Lui, car celui-là agira pour Dieu.

De même, dans le Bèyân, si quelqu'un agit pour les lettres de l'Unité, il agit pour Dieu, même s'il s'agit de l'atome le plus vil qui, s'il est pour l'élévation du Bèyân, est pour Dieu.

Ainsi dans le Qoran, tant que la série des imams ne fut pas interrompue, tout ce qui était ordonné des spectacles de l'ordre était pour Dieu, mais du moment où la chaîne des imams fut coupée, tout ce qui était fait conformément à ce qu'ils avaient ordonné, était pour Dieu. Comme par exemple, les oulémas du Qoran, qui tous agissaient en conformité avec le livre de Dieu, avec les traces du Prophète, les imams guides et les portes conductrices. Dans cette manifestation ci, tant que (le Bâb) est vivant, tout ce qui vient de lui est pour Dieu, mais après sa disparition, tout ce qui est conforme à ce qu'il a dit est pour Dieu.

N'outrepassez pas les lettres de l'Unité; il se peut qu'au jour du jugement vous soyez aidés de leur aide.

De même qu'une œuvre n'est prouvée pour Dieu que si elle est faite pour le Prophète, de même depuis cette source, jusqu'au dernier de ses ordres, l'acte pour Dieu n'est sincère qu'à la condition d'être fait pour les spectacles de son ordre. Quiconque agit confor-

1. Toutes ces explications étaient pour ceci, qu'il faut que le mariage soit accompli en vue de Dieu.

mément à ce qui est dans le Bégân, devient un reflet des lettres du Bégân, jusqu'à la fin de l'existence.

Faites la plus extrême attention, afin qu'au moment de la manifestation de Celui que Dieu doit manifester, ce que vous avez fait pour Dieu, ne devienne pas pour autre que Dieu: si c'était réellement pour Dieu, cette œuvre était pour Dieu et pour le point, sinon elle devient vaine.

C'est un conseil que vous donne Dieu, votre Seigneur, si vous agissez conformément à son conseil.

PORTE HUITIÈME¹.

Quiconque argumente à l'aide d'autres points que: 1^o le livre de Dieu et les versets du Bégân; 2^o l'impuissance de tous les hommes à apporter des versets semblables (à ceux de Dieu), ne peut trouver aucune preuve (à l'appui de sa thèse). Quiconque raconte un miracle, autre que les versets du Bégân, ne peut non plus trouver de témoignage. Quiconque prétend faire descendre des versets, personne ne doit s'opposer à lui. Les gens du Bégân sont dans l'obligation de lire cette porte une fois tous les dix neuf jours: il y faut réfléchir nuit et jour.

Le résumé de cette porte est que:

Si quelqu'un veut produire une argumentation, par d'autres moyens que les versets de Dieu, sur la vérité du Point du Bégân, il reste dans l'obscurité de la plus grande preuve, du plus suprême argument.

1. En marge est écrite cette observation: Il faut prêter la plus vive attention à cette porte.

Car dans la manifestation, tous les degrés de l'arbre de la vérité sont au-dessus des semblables, des voisins, des égaux et des pairs. Comme la plupart des hommes n'ont pas la vue du cœur, ils n'en peuvent voir la grandeur, tandis que dans les versets (cette sublimité) est de telle sorte que quiconque le veut, le peut comprendre. C'est pourquoi Dieu a renfermé son témoignage dans cette preuve unique. Il se peut ainsi qu'au jour de la manifestation de Celui que Dieu doit manifester, on ne s'interroge pas de pourquoi et de comment?

Ce qui est descendu dans le Qoran ne contient rien d'autre que l'argumentation par les versets: si tous l'avaient compris, il serait aujourd'hui plus facile d'établir leur ordre que d'affirmer la vérité; (ils ne seraient pas restés dans l'obscurité), à cause de toutes ces histoires (miraculeuses) qu'ils racontent et qui n'ont aucun témoignage pour elles dans le livre de Dieu. Peut-être même s'il s'opposait (à ces miracles), il eût agi conformément à ce qui est dans le livre de Dieu, suivant l'ordre de Dieu.

Il est ordonné que chaque dix neuf jours, une fois, on lise cette porte: il se peut ainsi qu'au jour de la manifestation de Celui que Dieu doit manifester, ils ne restent pas dans l'ignorance par des choses autres que les versets qui étaient et restent le plus grand des arguments et des témoignages.

Ce n'est pas qu'il faille lire cette porte tous les dix neuf jours et que le but arrivant à se réaliser¹ on reste dans l'obscurité. Comme par exemple (les Musulmans), qui lisent chaque matin la prière du

1. La manifestation ayant lieu.

« Ehd Namé »¹ et, par le fait même qu'ils ont trop souvent répété « El hadjel! El hadjel! »², ils se sont eux-mêmes trompés sur leurs désirs et ont cru qu'ils aimaient l'imam Mehdi. Or, il y a actuellement, plus de trois ans que l'ordre de Dieu³ s'est manifesté, et voilà que celui qui était votre but vous l'avez enfermé sur une montagne. Et, cependant, il s'est manifesté avec cette preuve même, sur laquelle s'appuie l'islam tout entier.

Depuis le moment où la révélation cessa⁴, jusqu'à la manifestation de ses versets, personne ne s'est présenté qui donnât des versets, et vous n'avez pas cette vulgaire clairvoyance de savoir qu'aucun autre que Dieu n'en peut faire descendre. Du moment même où vous croyez qu'une personne de cet ordre s'est manifestée, convainquez-vous que c'est là cette vérité primitive sur laquelle au début de l'islam, Dieu a fait descendre le Qoran. C'est sur elle encore que Dieu veut le faire descendre.

Si vous étiez convaincus du témoignage sur lequel se base votre religion, vous eussiez compris cela, car la question est enfermée dans ce dilemme. Dieu a fait descendre dans le Qoran, le témoignage de l'impuissance de tous (à produire des versets). Or, quand vous regardez (ma manifestation), vous voyez cette puissance en tous (vous dites que tous en peuvent produire), et vous dites « Cela est impossible » (que ceux du Bab viennent de Dieu). Voilà pourquoi vous restez dans l'obscurité! Et cependant de la même façon que Dieu fait descendre ces versets, au commence-

1. Prière faite par les imams spécialement pour la manifestation de l'imam Mehdi.

2. Hâte! Hâte l'envoi du Mehdi.

3. L'imam Mehdi.

4. A la mort de Mohammed.

ment, de même il les fait descendre au retour. Si vous regardiez avec ce regard, vous affirmeriez (ma mission), en moins de temps qu'il n'en faut pour faire un clin d'œil. Mais, comme vous regardez ma qualité de créature, vous criez: «Cela est impossible». Cela est impossible pour la créature, c'est vrai, mais cela n'est pas impossible pour Dieu! Car il ordonne comme il veut, suivant son pouvoir absolu.

Il est évident qu'après le coucher du soleil de la vérité, personne ne pourra plus produire des versets semblables aux siens. Ainsi, dans le Qoran, 1270 années ont passé et tous se sont convaincus de l'impuissance de tous en tout état de cause. De même, après le coucher du soleil de la Vérité, il est impossible qu'un verset se manifeste d'un autre que lui, coulant de sa nature, de sa puissance, sans étude et sans tous les moyens qui sont à la disposition des savants.

Malgré qu'il soit impossible qu'un autre que Celui que Dieu doit manifester puisse prétendre à son rang, imaginons un instant dans le Bèyân, que quelqu'un prétende à ce rang et produise des versets. Que personne ne s'oppose à lui; il se peut, en effet, que de cette façon, un dommage n'arrive pas au soleil de la vérité. C'est ainsi que si dans le Qoran on avait observé cet ordre, les œuvres de l'Universalité des hommes ne fussent pas devenues vaines tout d'un coup. Car si quelqu'un au sujet de Dieu ne fût pas pour Dieu, il aurait pu se faire qu'il ne fut pas contre. Dès lors, l'ordre (de condamnation) ne fût pas descendu sur lui. L'ordre (de condamnation) serait descendu sur tous excepté sur lui.

Si vous entendez donc dire qu'un tel prétend à ce rang et que vous ne soyez pas convaincus de sa véra-

cité, ne l'accusez pas de mensonge, de façon à ne pas être cause d'un dommage pour lui, même si, en réalité, ce prétendant est autre que ce qu'il prétend être.

C'est certes là une imagination impossible, mais par le fait même qu'il se couvre de son nom¹, ceux qui l'aiment², doivent se sentir éloignés de le tourmenter, à cause du respect qu'ils doivent à ce nom même.

On est, en effet, enfermé dans ce dilemme: ou cette personne est celui que Dieu doit manifester, et il est, en vérité, impossible qu'autre que lui fasse sortir de sa nature même des versets, et, dès lors, pourquoi aller accuser la vérité de mensonge? surtout quand nuit et jour on a prié dans l'attente de sa manifestation et qu'on a agi pour elle? ou bien, quoique cela soit impossible, il s'agit de quelqu'un qui, mensongèrement, prétend être Celui que Dieu doit manifester. Qu'on laisse à Dieu le soin de le juger. Ce n'est pas à la créature qu'une telle sentence appartient à cause du respect dû au nom dont cette personne s'est investi. Et cependant, il n'existe pas celui qui oserait prétendre faussement à un pareil rang! Si cela est arrivé dans le siècle du Qoran, cela se présentera aussi pour le siècle du Bényân.

Les versets sont par eux-mêmes des preuves de la splendeur du soleil de son existence, et l'impuissance de tous est une preuve de leur pauvreté et de leur besoin de lui.

La cause de ce qu'il est dit ici est qu'il se peut qu'au jour de la manifestation de la vérité, leurs

1. Du nom de celui que Dieu doit manifester.

2. Ce nom.

pieds ne glissent pas sur la route du Syrat, et contre ce signe réfléchi qui se trouve dans leurs cœurs et qui est cause de l'existence même de leur être, ils ne passent pas condamnation, car alors soudain tous leurs êtres et toutes leurs œuvres deviendraient vains sans qu'ils le sussent.

Si tous obéissent à cet ordre, c'est à Dieu à faire éclater à leurs yeux la vérité, et à faire pénétrer dans leurs cœurs les témoignages et les premiers qui sont manifestes de la part de ce soleil de vérité, afin que les croyants puissent se convaincre de la vérité de sa mission, et que les non croyants hésitent. Mais l'hésitation envers la Vérité est condamnée.

Et cela suffit pour l'universalité des Bényânis, s'ils agissent conformément à cet ordre, pour leur salut au jour du jugement, car c'est là un jour où tout ce qu'il y a sur la surface de la terre dit, — à cause des secrets qui brillent du soleil de la vérité dans leurs cœurs, — *«Nous agissons pour Dieu»*.

Mais les sincères sont ceux qui regardent la créateur des versets, qui est ce soleil de vérité, car ses versets sont ses rayons et ils différencient le vrai du faux.

C'est là le témoignage solide de Dieu sur vous.
O esclaves de Dieu ! craignez Dieu !

PORTE NEUVIÈME.

Dans ceci que l'usage des vêtements de soie est permis en tout état de cause; et il en est de même pour l'usage des instruments d'or et d'argent.

Le résumé de cette porte est que:

Le Dieu du monde a permis les vêtements de soie

à chaque personne, en chaque état. Il en est de même pour les plats d'or ou d'argent, afin que tous soient dans ce Paradis avec ce qui est cause du repos du cœur de l'esclave, et remercient la divinité au plus suprême degré, dans le jour de la manifestation avec la foi en Celui que Dieu doit manifester. Car si tout ce qu'il y a sur la terre se réunissait, ils ne pourraient trouver la route de cet ordre, tandis que Dieu très haut, du chemin de sa grâce et de sa miséricorde, a permis, à ceux qui en ont le pouvoir, de se servir de ses choses.

Que personne ne se tourmente de ne pouvoir s'en servir, car Dieu, parce qu'il l'aime, double la récompense de ce pauvre et lui donnera dans l'autre vie des vêtements tissés de soie et d'or.

Si quelqu'un s'enorgueillit vis à vis de quelqu'un de ses choses (d'or ou de soie), ou fait ostentation de sa richesse, il restera, celui-là, dans l'ignorance de son bien aimé.

En chaque rang dans lequel Dieu accorde ses faveurs à son esclave et lui donne en abondance de ses biens, il est convenable que cet esclave en devienne d'autant plus humble et plus soumis, car c'est là le remerciement de Dieu dans sa mesure.

L'honneur et la grandeur ne résident pas en ces choses: mais bien en la foi en Celui que Dieu doit manifester. Si, en effet, l'honneur résidait dans la possession de ces choses, celles-ci existent aujourd'hui plus nombreuses chez les chrétiens que chez n'importe quelle nation. Or, comme on ne peut dire qu'ils ont la foi,, comment en pourrait-il être de l'honneur.

Les choses de ce monde, si elles sont accompagnées de la foi, sont une cause de la miséricorde de Dieu à l'égard de leurs possesseurs.

Si l'esclave devient possesseur d'un objet d'or ou d'argent, et qu'avec cet objet, il donne la vie à quelqu'un, cela vaut mieux pour lui que tout ce qu'il pourrait posséder. Il en jouit, en réalité, et il est dans le contentement de son bien aimé, car c'est le cœur des croyants, qui est le lieu du contentement de Dieu.

Il n'y a pas de doute que leur allégresse¹ auprès de Dieu ne soit plus proche que l'allégresse de Celui qui possède cette chose et qui en jouit.

Ceci est, bien entendu, quand on ne regarde pas les limites de la créature: si, au contraire, tu regardes les chaînes de l'existence, il n'y a pas de doute que la joie d'un grand ne soit plus grande aux yeux de Dieu, que la joie de ceux qui se trouvent au-dessous.

Par exemple. Une chose par laquelle Celui que Dieu doit manifester est dans l'allégresse est, aux yeux de Dieu, plus grande que celle dont toutes les choses existantes sont heureuses. *De même pour les croyants: plus ils sont proches de Dieu, plus grand est leur contentement aux yeux de Dieu, certes plus grand que celui de ceux qui sont à leur ombre; et cela se termine aux plus bas des hommes.*

Au jour du jugement, on pourra distinguer cet ordre (savoir qui est, ce qui Le rend content, qui est plus bas ou plus haut aux yeux de Dieu). Tous, en effet, prétendent à la grandeur et à la proximité de Dieu, mais personne ne comprend le rang de personne, si ce n'est l'arbre de vérité; et celui-ci même ne le dit pas, le rang de la créature.

C'est pourquoi, il est digne que tous agissent suivant le premier ordre afin que sur personne n'ar-

1. Celle du cœur des croyants.

rive, au sommet de la terre, un tourment quelconque de ceux qui croient en Dieu et en ses versets.

C'est ainsi que Dieu enlève de vous, ce qui peut être cause de peine pour vous et vous permet, dans son livre des choses, au sujet desquelles vous le devez remercier.

PORTE DIXIÈME.

Dans ceci que, pour chacun il est obligatoire de mettre à son doigt une bague dont le châton soit une cornaline rouge et sur laquelle soit gravé ce verset: «Dis: Dieu est la Vérité, et en vérité, autre que Dieu est sa créature, et nous tous nous sommes des adorateurs de Dieu».

Le résumé de cette porte est que:

Aucun ornement dans le Bényân n'est plus aimé de Dieu que le fait d'avoir à la main une bague de cornaline rouge sur laquelle soit gravé ce verset: «Dis: Dieu est la Vérité, et en vérité, autre que Dieu est sa créature, et nous tous nous sommes des adorateurs de Dieu».

Le fruit en est que c'est là une confession de la part du point de vérité, sur ceci que Dieu Eternel était et est la Vérité, et autre que Dieu est la créature. Il se peut qu'au jour de la manifestation de la Vérité, par cette vérité par laquelle devient vrai ce qui est vrai, on affirme qu'autre que Dieu est sa créature. Ce n'est donc pas que cette pierre gravée soit à son doigt, que la vérité se manifeste et que, dès lors, le fruit de ce verset ne se manifeste pas en présence de la vérité. Et si la Vérité se manifeste et que cette personne n'affirme pas sa vérité, cette pierre

gravée est témoin contre lui et rend vaines toutes les œuvres qu'il a accomplies dans le Bèyân. Ce n'est pas que la reconnaissance de la vérité soit œuvre difficile; peut-être même, dans les contingences, tout ce qui a été affirmé vrai l'a été à cause de Sa vérité; mais, comme la manifestation de la vérité est le Paradis pour les gens de Dieu et l'enfer pour les autres, c'est à cause de cela que tous, ce jour là, sont soumis à l'épreuve. Et c'est Lui le miroir de la Divinité et le soleil de la Puissance qui Démontre Dieu dont l'Unité est Unique.

Si quelqu'un veut entrer parmi les lettres de la Vérité, qu'il ordonne que sur une cornaline ronde on grave la forme des cercles connus (d'autre part) et composés de cinq unités. Dans le premier cercle qu'on grave le «Ayèt él Qoursi», dans le second, le nom des cercles, dans le troisième, les mots du Bismillah, dans le quatrième six noms de Dieu, dans le cinquième tout ce qui a rapport au dessin que l'on a formé, mais que le nombre de mots y employés ne dépasse pas dix neuf. Si dans le premier cercle et dans le second, l'on n'écrit que dix-neuf mots cela plait à Dieu. Tout cela, à la condition qu'au jour de la manifestation de Celui que Dieu doit manifester, on comprenne ce qui a été gravé. Car le premier cercle est une allusion à ces lettres mêmes de la vérité primitive qui se multiplie par elle-même jusqu'à ce qu'elle soit complètement manifeste dans les cinq degrés sous les noms de lillah (95).

Si tu as cru aux lettres du vivant de Celui que Dieu doit manifester, par le fait même que tu es entré dans la première unité tu pénétreras dans les autres, quelqu'en soit la multiplication opérée par la force et la puissance de Dieu.

Si tu as assisté à la manifestation du Point du Bényân, tu as vu cela de tes propres yeux, que tous ont été aidés de l'aide de ces dix-neuf premières lettres, et que l'aide qu'ont reçu les autres n'est que le reflet de cette aide. C'est ainsi que, si sans fin, se produit la multiplication, elle ne provient que de cette Unité Primitive. C'est cela la création de la vérité de tout. Vois qu'il en est de même pour les autres qualités au sujet de la création des vérités et ne reste pas dans l'obscurité du soleil de la manifestation.

Chaque miroir dans lequel tu vois un reflet de ce soleil, aime-le car c'est un nom qui le démontre. Chaque chose que tu vois qui ne le démontre pas, fut-ce un atome de terre qui se trouverait en la possession d'un non croyant, mets-y la condamnation de la négation.

En effet, au jour du jugement dernier, tout ce qui est pour Celui que Dieu doit manifester est pour Dieu, et tout ce qui est pour autre que pour Celui que Dieu doit manifester est pour autre que Dieu. Vois qu'il en est de même dans le point du Bényân, de même qu'il en était ainsi avant sa manifestation pour le Point du Qoran et avant avant pour le Point de l'Evangile, et ainsi de suite jusqu'au commencement de la source primitive, puis après le Point du Bényân considère qu'il en est ainsi sans fin: Regarde, tu y verras tout ce que tu as vu dans ce jugement-ci.

En tout état de cause dis: il n'y a pas d'autre dieu que Dieu Unique, et, en vérité, nous sommes tous ses esclaves.

PORTE ONZIÈME.

Il n'est pas permis au professeur de battre un enfant de plus de cinq coups légers. Avant que l'enfant soit arrivé à l'âge de cinq ans, il n'est pas permis de le frapper. Quand il a plus de cinq ans il n'est pas permis de le frapper de plus de cinq coups: il ne faut pas frapper sur la chair, mais sur le vêtement. Si le professeur frappe plus de cinq coups, ou s'il frappe sur la chair, sa femme lui est interdite pour dix-neuf jours, même s'il a ainsi agi par oubli. S'il n'a pas d'épouse, il est dans l'obligation de donner dix neuf miscals d'or à celui qu'il a frappé.

En vérité, Dieu a permis aux enfants de jouer, les jours de fête, aux jeux qui sont en usage parmi eux.

Dieu a permis que chacun s'asseoit sur une chaise (ou un siège, banc, etc.). En vérité, quand l'homme s'asseoit sur un siège, le temps qu'il reste assis n'est pas inscrit au compte de sa vie.

بَابُ الْخَمْسِ

Le résumé de cette porte est que:

Dieu n'aime en aucun état de cause que quelqu'un soit attristé; à plus forte raison ne peut-il aimer qu'un mal arrive à quelqu'un. Il est ordonné à tous que l'enfant, tant qu'il n'est pas arrivé à l'âge de cinq ans, ne reçoive que des châtimens verbaux, et qu'on ne lui fasse pas parvenir de tourmens.

Quand l'enfant est arrivé à cet âge, qu'on ne le frappe pas de plus de cinq coups légers, et encore non pas sur la chair, mais sur les vêtements. Qu'on n'agisse pas dans ce châtiment en dehors du respect dû à l'homme, ainsi qu'il est d'habitude en ce temps-ci.

Celui qui outrepassa ces cinq coups de bâton, l'approche de sa femme lui est interdite pendant dix neuf jours, et s'il n'a pas de femme, il est obligatoire qu'il donne dix neuf mîscals d'or à celui qu'il a frappé, ces dix-neuf mîscals étant le prix de son manquement aux ordres de Dieu.

Dieu aime qu'en tout état de cause, les Bélyânis s'asseoient sur des sièges (chaises, canapés, etc.), et le temps que l'on passe assis n'est pas imputé sur le compte de la vie.

Le fruit de ces ordres est ceci qu'il se peut qu'il n'arrive aucun tourment à celui de la mer de la bienveillance duquel tous les êtres existent. En effet, le professeur ne connaît pas ses élèves. C'est ainsi qu'à la manifestation du Qoran, quarante ans passèrent sans que personne connut ce soleil de vérité (Mohammed). Vingt cinq ans ont ainsi passé sur le Point du Bélyân. Dieu seul sait à quel âge se manifestera Celui que Dieu doit manifester.

Et ces jours pendant lesquels il est inconnu sont ses jours de joie, quoique tous soient dans son attente. Mais tous sont sans fidélité et, certes, un tourment lui arrivera de ce fait. Il en fut ainsi au sujet du Prophète de Dieu: avant la descente du Qoran, tous étaient d'accord pour admirer sa beauté, sa piété, sa perfection. Le Qoran, une fois descendu, vois ce qui n'a pas été dit sur son compte! et la plume a honte de raconter ce qui a été dit.

Vois aussi au sujet du Point du Bélyân. Ceux qui le connaissaient, savent quel était son rang avant la manifestation; mais après la manifestation, et quoique jusqu'à aujourd'hui il ait produit plus de cinq cent mille beits sur des sujets divers, on n'en prononce pas moins contre lui des paroles que la plume se refuse à répéter.

Mais si tous agissaient conformément à ce que Dieu a ordonné, il n'arriverait pas le moindre tourment à cet ordre de vérité, Car s'il était établi que personne ne doit tourmenter personne, Celui que Dieu doit manifester, serait comme un homme au milieu des hommes. S'ils n'accomplissent pas ce pour quoi ils ont été créés, que du moins ils ne s'approchent pas du contraire. Car aucun bienfait n'était et n'est plus grand que de ne pas lui faire parvenir de dommage.

En vérité, ses jours heureux sont ceux qui précèdent sa manifestation, quoiqu'en réalité il doive se manifester au milieu de créatures amoureuses de sa personne. Mais vois les donc aujourd'hui faire ce qu'ils font sous son nom, alors qu'ils sont contents contre lui. *O esclaves de Dieu, craignez Dieu, et ne faites pas de mal.*

PORTE DOUZIÈME.

Dans ceci que le divorce n'est pas permis si ce n'est que l'homme et la femme attendent une année entière, car il se peut ainsi que la paix se rétablisse entre eux. Si la paix n'intervient pas au bout d'un an, le divorce est licite pour cet homme et cette femme.

Dans l'intervalle de cette année, chaque fois que l'homme veut revenir à la paix, cela est licite, dix neuf fois. Après la paix, il faut attendre un mois (de dix-neuf jours) pour l'approche.

Le résumé de cette porte est que:

Après que Dieu a ordonné l'union entre deux personnes par la parole «lillah», il n'est pas convenable

que se manifestent les fruits d'un arbre autre que celui de l'amitié. Et la séparation n'a jamais été et n'est pas un fruit de l'arbre de l'amour.

Tant qu'on ne se trouve pas dans l'obligation de demander le divorce, celui-ci n'est pas licite: si l'on s'y trouve obligé, le réclamer est juste. Cependant, il faut attendre une année de dix neuf mois du Bélyân. Si de nouveau, les fruits de l'amour se manifestent, la demande en divorce est nulle, sinon, celui-ci devient permis et doit être fait par une parole qui le démontre.

Quand le divorce a été prononcé, pendant encore dix neuf jours, il est licite de revenir l'un à l'autre.

Du moment de la séparation, jusqu'à celui de la paix, il faut patienter dix neuf jours afin que les cœurs se délivrent de l'influence des portes du feu. Alors seulement, l'approche de l'homme est permise.

Tant que dix neuf n'ont pas passé il est permis d'en agir ainsi, mais si ce chiffre est atteint, cela n'est plus permis. Car on ne peut entrer dans la dualité, tous ayant été créés de l'Unité, et du moment que l'Unité est parfaite, il faut que commence une nouvelle unité et non la dualité. Que si l'Unité se prolonge ainsi sans fin, elle provient toujours de l'Unité primitive. Si «un» était ajouté à l'Unité cela produirait «vingt», et si un est ajouté à un, cela produirait la dualité. C'est là le secret de la sagesse si quelqu'un le comprend.

Le fruit de cette porte est que tu regardes la source de l'ordre afin que si tu te trouves être au jour de la manifestation de la source de l'ordre, tu ne restes pas, par ce fait, dans l'obscurité, comme tu vois aujourd'hui des êtres innombrables être juges par la bénédiction et à l'ombre d'un des ordres du

Qoran, et tous au jour de la manifestation en face de sa parole, deviennent néant s'ils ne retournent pas à sa parole, et s'ils y retournent, ils recueilleront tous les bienfaits possibles dans les contingences. Combien l'ordre est difficile pour celui qui est dans l'ignorance de la source, et combien il est facile pour celui qui retourne à la source. *Heureux ceux qui craignent Dieu, le jour du grand jour.*

PORTE TREIZIÈME.

Dans ceci qu'il n'est pas permis que les portes de la maison du Point soient plus que quatre vingt quinze, et les maisons des lettres du vivant ne doivent pas avoir plus de cinq portes.

Le résumé de cette porte est que:

Du moment que dans la nuit¹, les hommes se sont remis du fracas du jour du jugement, ils désirent se rapprocher de Dieu par l'intermédiaire de la première unité. Et cependant, si ce moment même devenait le jour du commencement, tous deviendraient néant. Mais, comme le soleil n'est plus et qu'il n'y a plus d'épreuve, tous prétendent à l'union avec le bien aimé et à son contentement.

C'est pourquoi il a été ordonné que si on le peut, on pénètre dans les tombeaux des lettres de l'Unité, car ce sont là des parcelles de terre telles qu'il n'y a rien de plus haut qu'elles dans le Paradis.

Il n'est pas permis que la maison du Point contienne plus de quatre-vingt quinze portes afin de démontrer ainsi que c'était lui le miroir de Dieu

1. Après le coucher du soleil de la vérité.

auparavant et après, et que c'est en lui que se manifeste et se manifestera le soleil de la vérité. Il n'est pas permis pour les maisons des lettres du vivant de dépasser le nombre de cinq portes pour démontrer ainsi que le Point est la forme complète de son empire.

C'est là le but recherché par Dieu quand il s'attribue quelque chose¹ et non ces rangs mondains dont s'enorgueillissent ceux qui vont en pèlerinage.

Quiconque arrive à ressembler à ces lettres du vivant, mérite qu'on lui applique, dans sa vérité deuxième, le titre de lettre de la vie, et ainsi de suite² jusqu'à la dernière limite de l'existence.

Le fruit de ceci est que les esclaves qui entrent dans ces tombeaux, s'ils sont loyaux, au jour du jugement qui est la manifestation du Point et la suscitation de ces lettres et des autres témoins, tels que envoyés, croyants convaincus, témoins, leur loyauté se manifeste en ce jour auprès de Dieu et de ses noms.

Par exemple, examine la manifestation du Prophète de Dieu: pendant longtemps, personne ne crut à lui et n'alla à son pèlerinage, et maintenant tu vois chaque année 70.000 personnes qui s'y rendent. Mais aujourd'hui, qui est le jour de l'épreuve générale, il est évident qu'il en est comme au premier jour. Personne ne vient vers lui (c'est à dire vers moi) et ceux qui vont en pèlerinage à La Mecque n'y vont que parce que le pèlerinage est devenu un sujet de gloriole. Voilà pourquoi d'un seul coup toutes leurs œuvres se dissolvent en poussière, car elles ne pro-

1. Comme La Mecque qu'il a dit être sa maison.

2. Dans leur vérité 2^e, 3^e, 4^e, etc..

viennent pas de la perspicacité. En effet, ce même témoignage sur lequel s'appuyait la mission du Prophète dès le début de l'Islam, vient aujourd'hui de la part de Dieu. Comment se peut-il faire que tous restent dans l'ignorance?

Regarde le Qoran au moment de sa descente parmi les gens habitués à l'éloquence. Que n'a-t-on pas dit à son sujet! Et par la suite tous les croyants qui ont entendu rapporter ces paroles s'étonnerent (en disant): «Se peut-il que quelqu'un entende » la parole de Dieu et en parle de cette sorte?»

Tous prétendirent à la foi et l'on se mit à composer des Qoran du prix de mille tomans.

Mais tous ceux qui ont ainsi parlé ont été éprouvés et la vérité de l'Islam se retrouve dans ces cinq parties du monde.

Depuis le jour de la manifestation des versets de Dieu, jusqu'à aujourd'hui, celui qui veut compter les croyants purs le peut facilement.

Et cependant! si ces gens avaient vécu à l'époque de Mohammed, ils auraient dit ce qui a été dit. De même que s'ils n'existaient pas ces jours-là, ils existent du moins aujourd'hui. Ils voient les versets de Dieu couler comme une mer de la source de la miséricorde et les voilà qui accusent de nouveau (leur auteur) de folie! Et cependant, eux-mêmes, s'ils arrivent à comprendre, Dieu sait par combien d'intermédiaires, une parole d'auparavant, ils se prétendent *moujtéhèds* sur tous. Voilà quelle est la mesure des hommes.

Je t'ai donné des exemples sur le Point et les traces afin que tu puisses comprendre les lettres du vivant. Tu vois aujourd'hui des millions de gens faire le téazié pour la cinquième lettre. La raison qu'il était

la cinquième lettre d'auparavant était-elle autre que la parole du Prophète? Et encore ceci n'est-il pas descendu dans le Qoran sous forme de versets, et si cela a eu lieu, du moins aujourd'hui ces versets ne sont-ils pas entre les mains des hommes. Comment se fait-il que pas un seul ne puisse traverser ce Syrat, pendant que des milliers et des milliers d'hommes font ce qu'ils font sous son nom. Et toutes leurs œuvres deviennent de la poussière emportée par le vent.

Si chaque jour était le jour du martyre de cette Altesse, tu verrais chaque jour ce que tu as entendu raconter à son sujet. Peut-être même le siècle a-t-il progressé et de même que les degrés du Paradis sont plus élevés, les rangs de l'enfer sont devenus plus violents. C'est pourquoi il n'y a pas d'épreuves pendant la nuit et les cris de tous: «C'est moi! c'est moi!» parviennent jusqu'au ciel; mais dès qu'arrive le jour du jugement, tous, au premier fracas de l'appel, disparaissent sans même attendre le second¹. Cet appel n'est pas chose imaginaire. Ces lettres mêmes qui sont envoyées par la source, à quiconque elles ont fait connaître leur message, si celui à qui elles se sont adressées n'y a pas cru à l'instant, il a disparu dès l'appel. Car ces envoyés ont voulu faire connaître l'amour du spectacle des versets par la preuve même sur laquelle subsiste la religion de tous.

Et c'est avec toute sa bonté et sa miséricorde qu'il a voulu cacher son rang de point et se manifester sous l'aspect de la dernière des portes, dans l'espérance de les sauver de l'appel et de les voir

1. Allusion au Qoran, XXXIX, 65.

accepter leur fardeau; quoique sa fin soit cette même première manifestation aux yeux des gens de vérité. Mais cela n'a servi à rien à la créature. Voilà quel est le rang des pèlerins! Mille deux cent soixante et dix ans ont passé depuis l'élection du Prophète, et personne n'est venu, comme il le fallait faire, voir Dieu alors que tous ont été créés dans ce but, ainsi que cela est dit clairement dans le deuxième verset de la sourate Raad¹.

Dans le monde de contingences la vue de l'essence éternelle est impossible: donc cela veut dire la vue de l'arbre de vérité dans les paroles duquel on ne peut rien voir autre que les versets qoraniques. Et ceci, dans la première vérité, est son fait à lui, car personne autre que lui ne peut prétendre à manifester ce genre de versets divins de la source de l'ordre; personne, pas même les lettres du vivant, ni les noms ni les exemples, non plus que tout ce qui se trouve dans les limites de la créature parmi les croyants.

Un tel ordre qui a une telle importance dans le Qoran et qui est cause de la création de tous, vois que personne ne l'a compris, alors qu'aux tombeaux de morts qui n'ont qu'une relation très lointaine avec lui, sur la simple parole de la source, nuit et jour des millions et des millions de visiteurs y entrent et en sortent. Voilà comment tous agissent sans intelligence. S'il eût agi avec intelligence, il ne fut pas allé prendre un hadis prononcé par une personne dont la qualité de Vali se base sur la parole d'un Prophète dont la mission n'est elle-même prouvée que par le témoignage qu'il possède. Il n'eut

1. Qoran, XIII, 2.

pas tourné nuit et jour autour de ce hadis pour finir par devenir un moujtéhèd, alors qu'il reste dans l'ignorance de la source à laquelle tous aboutissent et dans laquelle tous ressuscitent.

Si jusqu'à la fin de cette manifestation, tu enregistres tout ce que les créatures feront aux lettres de la vie, tu sauras la différence qu'il y a entre ceux qui se prétendent amis de ces lettres et les pèlerins loyaux et sincères. Tu verras combien ceux-ci sont rares, et combien ceux-là agissent suivant les inspirations de leur passion et non pour Dieu, quoi qu'ils prétendent. Et Dieu sait que c'est pour autre que lui qu'ils agissent.

L'ordre de visiter ces tombeaux n'a été donné que parce qu'il se peut qu'au jour où (ces morts) seront suscités — jour que l'on peut appeler jour de leur retour — si le visiteur est sincère, il soit fidèle à sa sincérité.

Combien tu dépenses d'argent pour aller voir leurs tombeaux et aujourd'hui qui est le jour du jugement et que tu peux bénéficier de la vue d'eux-mêmes, tu ne le fais pas. Et si même tu avais l'intention de le faire, cela te paraît œuvre aussi énorme que la forêt de Ohod, et tu veux qu'on considère ta visite comme un bienfait que tu accordes! Et cependant, tu peinais toi-même et tu t'honorais d'aller visiter leurs cendres, et tu revenais et tu t'enorgueillissais sur tous de ce que tu avais fait. Et si tu avais été sincère dans toutes ces œuvres, forcément tu eusses dû agir de même de leur vivant. Vas! fais ce que tu peux dans la nuit obscure, mais cueille le fruit afin qu'au jour du jugement, tout ce que tu as fait ne devienne pas vain.

Si, dans le Bényân quelqu'un se livre à la visite

de ces dix-neuf tombeaux et qu'au jour du jugement, il ne bénéficie pas de la vue de leurs êtres mêmes, tout ce qu'il aura fait deviendra vain. Vois la même chose dans le Qoran, et tiens bien l'ordre: ne reste pas dans l'ignorance de la source, n'imité pas tes semblables ou tes parents; agis par toi-même pour Dieu, même si tu es seul à le faire.

C'est ainsi qu'au début de l'Islam et durant sept années, personne qu'Ali ne crut réellement au Prophète: ceux qui y crurent par la suite, s'ils eussent été sincères, ils ne fussent pas sortis de la religion au jour de l'ascension au ciel de Mohammed: pas plus de trois compagnons ne restèrent fidèles.

Regarde toujours la vérité de l'ordre, qui fait de la religion, la religion. Combien de personnes ce jour-là à Médine agissaient conformément à tous les ordres contenus dans le Qoran, et cependant l'ordre de foi ne resta que pour ces trois personnes qui ne regardèrent que ce qui confirme la religion¹: que s'ils n'avaient pas regardé cette (vérité) ils eussent agi suivant les ordres du Qoran comme tous le faisaient à cette époque: mais alors ils eussent été atteints par l'ordre de non foi et n'eussent pas recueilli le fruit.

C'est là la vérité de la science et des œuvres, la vérité du pèlerinage au tombeau du point et des lettres du vivant dans le jour du jugement d'après, si tu le peux comprendre.

Tu le feras, mais dans la nuit. Quant au jour de la moisson, tu te considéreras comme un savant, et tu contempleras les cent élèves que tu auras formés,

1. Ali, le livre vivant, par opposition au Qoran, livre muet.

alors que tu verras les lettres du vivant seules, peut-être même inconnues de tous. C'est pourquoi ce jour-là tu n'iras pas en pèlerinage vers elles, et tu rendras vaines toutes tes œuvres. Et tu ne comprendras pas que ta religion ne subsiste que de son amour d'auparavant. Et aujourd'hui, tu resteras dans l'ignorance grâce à des questions qui ne sont que les conséquences des principes primordiaux.

Si tu regardes ce jour-là, il ne te reste plus aucun témoignage (pour ne pas donner ta foi) auprès de Dieu, car cette même preuve qui a fait lettres du vivant les lettres du vivant, cette preuve même existe encore aujourd'hui..

C'est cette même preuve qui était auparavant dans le Qoran, mais comme tu n'as pas agi avec perspicacité, tu seras effacé, sans le comprendre; et tu mourras de la mort spirituelle et tu rentreras dans le feu. Et tu ne laisseras même pas pénétrer dans ton cœur l'idée que le jour du jugement peut être venu, que les lettres du vivant sont de retour et que les destins fixés par Dieu au sujet de toutes choses coulent du Point. Comme tu étais orgueilleux de la place que tu occupes, tu es resté dans l'ignorance de tout cela. Voilà pourquoi il se faut confier à Dieu afin de ne pas rester dans l'ignorance de la source de l'ordre. Que si tu n'en restes pas ignorant tous tes rangs sont confirmés. Sinon tout devient néant.

Il n'y a pas de doute que la différence qui sépare l'homme de l'animal est la vérité de la science. Et cette vérité ne se peut manifester que par la parole ou l'écriture. Si tu regardes ici, tu verras des degrés sans nombre dans cette même science, et aucun de ces rangs ne peut donner de fruits qu'avec

la science en Dieu. Par exemple aujourd'hui, en dehors des chiïtes, combien il y a de savants dans chacune des branches de la science: or toi, qui es un vrai musulman, tu ne dis pas qu'ils ont la foi, comment pourrait le dire le spectacle de la vérité?

Ne pense pas que la science en Dieu soit chose imaginaire: c'est la science au spectacle de la manifestation dans chaque manifestation où il possède en mains le témoignage. Car sans cela il n'existe personne qui ne croit en Dieu.

Depuis le jour d'Adam jusqu'à aujourd'hui, toutes les nations qui ne sont pas dans la vérité, croient en Dieu et à leur Prophète à l'époque où il parut: comme elles ne sont pas entrées dans les manifestations suivantes, elles sont devenues vaines. Si la vérité de la science eut été en elles, elles ne fussent pas devenues ignorantes des manifestations de Dieu. C'est là ce que veut dire l'illustre verset: *«O mon Dieu, pourquoi m'as-tu ressuscité aveugle alors que j'étais voyant»*.

Tu l'entends aujourd'hui (ce musulman) qui dit: *«Auparavant, j'étais un voyant»*, car voyant veut dire qui a la vue de la foi et non la vue matérielle, *«comment m'as-tu ressuscité aveugle?»* Et la réponse est ce qui est descendu¹: *«Il en sera de même. Nos versets sont des cendres pour toi, et tu les as oubliés; de même aujourd'hui tu seras oublié»*.

C'est à dire ces mêmes lettres de l'Unité auxquelles tu croyais auparavant sous ces noms que tu connaissais, avec ces versets qui prouvent la vérité de ta religion, tu n'as pas voulu y prêter attention et tu es resté dans l'obscurité: c'est pourquoi tu es devenu

1. Qoran, XX, 126.

aveugle. S'il s'agit ici non pas de l'aveuglement matériel, car tu vois tout ce qu'on peut voir avec les yeux de la nature: tous les hommes sont compagnons avec les animaux dans la vue matérielle; il s'agit donc ici de la vue du cœur avec laquelle ils peuvent voir leur bien aimé et le reconnaître. Aujourd'hui, il t'est difficile de reconnaître le Point de Bényân: eh bien, examine le point du Qoran.

Il n'y a pas de doute que la nation de Jésus toute entière attende la venue de l'Ahmed promis: de même toi, tu attends la manifestation du dernier des imams. Si tu dis que tous (les chrétiens) n'attendent pas Ahmed, alors, aussi, dans la branche musulmane tous n'attendent pas la venue de l'imam: donc tous les chrétiens sont dans leur attente, tous les musulmans dans la leur. Or, après Sa manifestation¹, personne ne l'a reconnu. Voilà donc que les yeux de leur cœur étaient aveugles et ne pouvaient reconnaître leur bien-aimé: car s'ils l'avaient reconnu (les chrétiens) ne se fussent pas détournés de la parole de Jésus (non plus que les musulmans de celle de Mohammed). Mille deux-cent soixante et dix ans ont passé depuis la manifestation de l'Ahmed promis, et actuellement encore, les yeux de leurs cœurs sont aveugles et ne voient rien. Cependant, leurs yeux matériels voient toutes choses: par l'acuité de leur vue et par l'intermédiaire de télescopes, ils voient les pays qui sont au-dessus de la terre, dans la lune et ils les comprennent.

Or, si tu examines avec attention, tu pourras voir que dans l'année 1270 de l'élection (de Mohammed)

1. Celle d'Ahmed pour les chrétiens, la mienne pour les musulmans.

qui est le début de la manifestation de Dieu — et la terre était pleine de tyrannies et de violences, depuis la terre philosophique des cœurs jusqu'à la terre apparente des corps, — dès le début, la vérité de la foi était en ces gens qui agirent pour rechercher la vérité, et, comme les yeux de leurs cœurs étaient ouverts, ils connurent Dieu (avant la manifestation) quoique dans cette terre (matérielle) personne ne connut Dieu qu'après sa manifestation. Comme en eux se trouvait l'œil de Dieu — et l'on ne peut voir la vérité qu'avec l'œil de la vérité — c'est pourquoi ils connurent la manifestation de leur bien-aimé et se convainquirent par ses versets de sa vérité, quoiqu'ils ne sussent pas que celui-là fût l'Etre promis, car le connaître ne peut être donné qu'à sa vue elle-même: et à ce moment-là, sa vue n'était pas créée en eux en apparence, quoiqu'elle le fut dans leur sens intime. C'est pourquoi l'un est agréé et voit, l'autre est aveugle et se sépare parce qu'il ne voit pas!

Imagine qu'il en est ainsi depuis la manifestation du Point du Qoran jusqu'aux plus extrêmes degrés de la foi. Comment se fait-il que dans les plaines de Kerbéla l'un donne sa vie et l'autre fasse ce que tu as entendu raconter? C'est que l'un voit et l'autre ne voit pas: il pense agir pour Dieu alors qu'il agit contre Dieu: et s'il savait qu'il agissait contre Dieu, il préférerait la mort à un pareil acte. De degrés en degrés voyage dans le miroir de la manifestation jusqu'à arriver à la dernière manifestation chiite¹. Tu as vu comment les disciples du Séyyèd ont été heureux (ont cru) et les autres sont restés dans ce

1. Celle de Séyyèd Kazem Rechti.

qu'ils croyaient. Et c'est là le secret de l'Unité antérieure qui se termine à la fin de la manifestation. Alors, ceux qui n'ont pas accepté sont anéantis dans la négation, et ceux qui ont accepté, comme les yeux de leurs cœurs étaient ouverts, sont restés confirmés dans l'affirmation. Ce n'est pas que les yeux des cœurs de tous (les compagnons du Séyyèd) fussent ouverts: car s'il en eut été ainsi, après sa mort, personne n'eût dévié (de sa ligne de conduite) de son but, car il ne les préparait tous qu'au lever du soleil de la vérité et à la vue de Dieu au jour du jugement. Mais tous les pays de l'Islam¹ et les autres étaient pleins de croyants, et la fin de leur existence se réduisit, en fin de compte, à cette première unité. Et cependant tous, dans chaque rang qu'ils occupaient, pensaient que la vérité était avec eux. Et, de ces foules sans nombre, personne ne se leva dans sa nature primitive et réelle, pour la recherche de Dieu, que ces lettres de l'Unité. Et cependant tous, par la force de leur qualité de Moujtéhèds, et leur crainte de Dieu, étaient arrivés aux plus hauts degrés de la certitude. Et Mille deux cent soixante et dix ans, le ciel tourna sur eux!

Toutes ces choses qui ont eu lieu sont pour ceci, que tu sois perspicace dans le siècle du Bèyân. Il se pourra alors qu'au jour de la manifestation de Dieu, qui est la moisson du Bèyân, tu le reconnaises par la vue de l'Unité, tu sois aidé de leur aide: que tu comprennes les noms des spectacles et des semblables avec les yeux qui guident vers Dieu et le démontrent.

Si nous comparons le jour du jugement à la nuit,

1. Les cinq pays indiqués plus haut.

alors nous comprenons cet acte de planter l'arbre, le jour du jugement étant le temps de la moisson: avant ce jour, les fruits ne sont pas encore mûrs. Par exemple, à la manifestation de Jésus fut planté l'arbre de l'Evangile. Celui-ci n'arriva à maturité qu'au moment même où fut suscité le Prophète de Dieu. Que si la maturité était arrivée un jour plus tôt, c'eût été ce jour-là qu'eut eu lieu l'élection du Prophète de Dieu, c'est à dire le 26 de la lune de Redjeb et non pas le 27.

Tous les arbres qui ont produit des fruits dans l'Evangile les ont produits pendant les 23 années de la manifestation, pendant lesquelles étaient et l'inspiration et l'ordre de Dieu. L'ordre vrai, venant de Dieu, descendait en ce moment et après que l'arbre du Qoran eut été planté, il arriva à la perfection après 1270 ans. Et si cette perfection eut été atteinte à deux heures de la nuit du cinq Djemadi el ewel, la manifestation n'aurait pas eu lieu cinq minutes plus tard. Car éternellement l'arbre de vérité, dans la sublimité de son arche, contemple et regarde l'arbre qu'il a planté dans les cœurs, les esprits, les âmes et les corps. Au moment même où il voit que l'on peut cueillir de l'arbre le fruit de l'Unité, il commence la manifestation. Alors de derrière les rideaux descendent les paroles du « *Kountou kenzan makhfian* » *fa habbèblou an ou'ref* » pour que de cette parole soit créée la créature, afin que le fruit de cette création, qui est sa connaissance, soit cueilli dans le jour du jugement d'ensuite. En effet, la base de la religion est la connaissance de Dieu. De là que la connaissance de Dieu ne se peut manifester que parce que Dieu s'est qualifié de par la langue de son Prophète, c'est pourquoi cette connaissance est liée à

la connaissance de celui qui est manifesté dans la manifestation. Et ainsi de suite jusqu'à la dernière limite de l'existence¹.

Tout ce qui est fruit de l'arbre Qoranique se doit manifester jusqu'à l'ascension de l'arbre du Bényân². Et s'il ne s'en manifeste pas il devient clair que cet arbre (du Qoran) n'en possédait pas, car s'il y en avait, ils se seraient manifestés. Car les habitants de ce Paradis qui sont ceux qui cueillent les fleurs sont les anges qui font le «tesbih», regardent toutes les créatures. S'ils voient sur un arbre le fruit de l'amour du bien-aimé, ils le cueillent. Et ce fruit n'est autre que son aide dans la connaissance du but de Dieu et non autre chose.

De même au jour de la manifestation de Celui que Dieu doit manifester. Tous ceux qui, du Bényân, ont cru en lui et en ses lettres du vivant, sont les fruits du Bényân. Et celui que Dieu doit manifester ne peut être content que soit cité parmi les Bényânis un arbre sans fruit. Que si Dieu, dans sa science, a fixé (l'existence) d'un pareil être (sans fruits) celui-ci est digne de ce dont il est digne.

Tous les Bényânis sont réfugiés dans l'asile du soleil de la vérité, et ce refuge leur est utile, car il est le refuge de Dieu lui-même. Car sans cela, combien d'esclaves se sont réfugiés en Dieu, mais comme ils n'ont pas connu ses «adella», il semble qu'ils ne se soient pas réfugiés en Dieu. En effet, tous disent: «Aouz billah» même celui au sujet duquel est descendue cette parole³. Lui-même au début de l'Islam la

1. Chacun étant un miroir.

2. Jusqu'à la disparition du Bab.

3. Cette parole de «Aouz billah», il s'agit de l'être mauvais en général, et peut-être plus particulièrement d'Omar.

disait, mais comme il ne se réfugia pas en l'émir des croyants, — ce qui était réellement se réfugier en Dieu — il ne lui fut pas accordé de refuge contre le feu de la non connaissance. En effet, chaque nation que tu vois dit ces paroles dans sa propre langue et cependant sa limite est manifeste¹.

Dans chaque manifestation, le refuge en Dieu est le refuge dans cette manifestation. Pendant que² est caché, le refuge est le refuge dans ses ordres, jusqu'à la manifestation suivante. A ce moment la manifestation précédente et ses ordres ne donnent plus de refuge, si ce n'est par la manifestation suivante et ses ordres.

Sois toujours attentif au début de la manifestation, car si tu y hésites un millièmè de seconde, tu deviens «nouveau converti» aux yeux de cette vérité, ainsi que tu appelles toi-même aujourd'hui les esclaves autres que musulmans qui entrent dans cette religion.

Voilà le fruit du pèlerinage des dix-neuf lettres au jour du jugement, c'est là le fruit du pèlerinage des lettres du vivant précédentes, si tu étais sincère dans ta foi et dans ta piété.

Dieu élit dans sa miséricorde qui il veut, et il est le maître du grand bienfait.

1. Elle est néant.

2. Le soleil de vérité.

PORTE QUATORZE.

De l'ordre de Dieu au moment du « tahavil » du soleil¹.

Le résumé de cette porte est que:

Dieu, au milieu des jours, s'est attribué un jour et l'a nommé jour de Dieu. Il est garant que quiconque reconnaîtrait la vérité et le respect de ce jour et y accomplirait ce que Dieu a ordonné, il lui donnera la récompense due aux bonnes actions de toute une année. Et si en ce jour on dépense un miscal d'or, c'est comme si l'on dépensait (dans le courant de l'année) 361 miscals d'or dans la route de Dieu.

Il en est de même pour tous les actes et les rangs bons que l'on accomplit ce jour-là. Et ce jour est celui où le soleil passe du signe du Poisson au signe du Bélier au moment même du « tahavil », que celui-ci ait lieu pendant le jour ou pendant la nuit.

Il est convenable que les plats que l'on sert ce jour-là ne soient pas en moins grand nombre que dix-neuf: le nombre le plus élevé qu'on en puisse servir est deux mille et un. Entre dix-neuf et deux mille et un, Dieu permet le nombre que l'on veut.

Un autre jour que ce jour-là, il n'est pas permis dans le Bélyân de jouir de plusieurs plats en une seule fois, afin que la vérité de cette nourriture devienne parfaite pour cette personne.

De même dans les invitations, il est aimé qu'on ne donne qu'un seul plat, mais qu'il soit de la meilleure qualité. De même dans les repas que l'on a l'habitude de prendre, de jour et de nuit, on ne jouisse que

1. Moment précis où le soleil entre dans le premier signe du Zodiaque (Bélier).

d'un plat, dans une réunion. Le grand nombre de plats doit être pour un grand nombre de réunions, car cela est plus proche de la grandeur aux yeux de Dieu¹.

Il a été permis que durant la nuit (du tavahil) on récite trois cent soixante et une fois ce verset: « *Dieu témoigne qu'il n'y a pas de dieu sinon lui, celui qui embrasse tout, le Puissant.* » et pendant la journée celui-ci: « *Dieu témoigne qu'il n'y a pas d'autre dieu que lui, le précieux, le bien aimé* » ou bien tout autre verset dans lequel est mentionné l'attribut de la puissance. Cela est plus auguste aux yeux de Dieu pour celui qui le dit.

Ce jour-là est le jour du Point, et les dix-huit jours qui suivent sont les jours des lettres du vivant. Et ces dix-neuf jours ont un rang plus élevé que ceux des dix-huit autres mois. Et chacun des jours est attribué à l'un des ordres de toutes choses; et ce sont les existences mêmes de ceux qui guident vers l'Unité de Dieu. Et comme en ce siècle il n'est pas utile de se servir des termes de « *nébi* » et de « *véci* », le terme d'« *adella* » s'applique à tous les croyants jusqu'au jour du jugement où quiconque rencontrera l'arbre de vérité lui donnera le titre qu'il voudra. Autre que lui, personne ne le connaît jusqu'à ce qu'il ordonne.

Dans la première unité de l'année², le jeûne n'est

1. Ce passage est interprété de la façon suivante: il ne faut pas faire, comme on en a, en Perse, l'habitude, et servir tous les plats en une seule fois sur la table, mais les apporter successivement, suivant la mode européenne.

2. Dans le premier mois, composé de dix-neuf jours.

pas permis: peut-être même est-il obligatoire de n'entrer dans le Paradis que par l'usage de dix-neuf plats.

Tout cela est pour que, au jour de celui que Dieu doit manifester, — qui est le premier des jours, et il est à ce moment comme le soleil au zénith — l'homme soit guidé par lui. Il ne faut donc pas qu'il en soit comme pour cette manifestation-ci où la manifestation passa pendant que celui pour qui ce jour était créé restait dans le tourment. Et cependant ce jour n'est devenu précieux qu'à cause de lui.

Tout se manifeste au jour du jugement dans la forme humaine, jusqu'aux minutes, aux heures, aux nuits et aux jours, et aux mois et tout le reste jusqu'à aboutir aux levers des versets éternels et aux manifestations éternelles. Alors ce jour de sa manifestation est trop haut pour être nommé au milieu des limites de la créature.

Dieu est savant: éternel dans le passé, il est puissant sur toutes choses, il est sage.

PORTE QUINZE.

Dieu a ordonné que vous vous leviez de vos places (en signe de respect) quand vous entendez prononcer le nom de Celui que Dieu doit manifester sous le nom de Qaèm. Il ordonne que vous anéantissiez celui qui tourmente celui que Dieu doit manifester.

Le résumé de cette porte est que:

Dieu a permis à tous qu'au moment où ils entendent prononcer le nom de Celui que Dieu doit manifester, chacun se lève de son siège puis se rassoit ensuite: cela est obligatoire à cause du Livre de Dieu et du respect que lui témoigne le Point (du

Béyân). Il se peut ainsi qu'au jour de sa manifestation, personne ne prétende à la grandeur auprès de lui. Tous les actes cachés (faits avant une apparition) sont pour le jour où il se manifeste. Si quelqu'un, durant toute sa vie, s'est levé chaque fois qu'il a entendu retentir ce nom, mais une heure avant sa mort entende la nouvelle de sa manifestation ou reçoive de lui un écrit dans lequel il dise: « *C'est moi* » ou rencontre l'être lui-même qui lui dise: « *C'est moi* » et lui présente un témoignage par les versets sur lesquels se base sa religion, si donc celui-là ne se prosterne pas aussitôt devant le Qoran et ne s'incline pas devant Celui qui a fait descendre le Béyân, toutes les œuvres qu'il a accomplies avant la manifestation sont anéanties comme s'il n'avait accompli aucun acte. Si c'est le contraire qui se produit, cela lui donnera un fruit et si Celui que Dieu doit manifester le veut, il lui pardonnera même s'il a contemplé en lui le contraire de son amour pendant qu'il n'était pas encore manifesté, quoique, en réalité, Celui qui est dans le contentement de Dieu ne puisse se séparer de ce contentement.

Prêtez la plus extrême attention à ce point, car certes vous le rencontrerez celui pour le nom duquel vous aurez témoigné tant de respect. Agissez donc, mais n'allez pas faire pour Celui qui est nommé de ce nom ce que vous faisiez pour le nom lui-même.

Si vous savez que c'est lui le maître de ce nom, certes vous le respecterez, mais vous pouvez vous tromper vous-même. Comme, par exemple, à la manifestation du Prophète de Dieu: tous l'attendaient, mais tu as entendu raconter ce qu'on lui fit, au moment de la manifestation!. Et cependant, s'ils le voient en songe, ils s'enorgueillissent de ce songe.

Il en a été de même dans la manifestation du Point du Bényân: tous se levaient à l'audition de son nom, tous pleuraient nuit et jour dans l'attente de son apparition, et s'ils le voyaient en rêve, ils s'enorgueillissaient de ce rêve. Et maintenant qu'il s'est manifesté avec le plus sublime des témoignages sur lequel se base leur religion, et que ceux qui l'attendaient formaient des foules innombrables, tous se sont retirés dans leurs maisons après avoir entendu ses versets, et lui, actuellement, se trouve sur le mont de Makou, tout seul.

Soyez attentifs, ô gens du Bényân, pour que de pareils faits ne se renouvellent plus! Que vous pleuriez nuit et jour pour lui, que vous vous leviez à l'audition de son nom, bien, mais actuellement qui est le jour de la moisson, le jour où vous devez trouver une route vers celui qui est nommé, grâce au respect que vous témoigniez à son nom, ne restez pas dans l'obscurité. Pensez toujours à la façon dont ont agi ceux qui attendaient la venue du Prophète de Dieu, et à ce qu'ils lui ont fait, eux qui l'attendaient! Ne va pas dire qu'ils étaient hors de la religion. Aujourd'hui tu le dis, mais en réalité, ce jour-là ils agissaient suivant leur propre appréciation, dans les plus hauts rangs de leur religion, et pas une seconde ils ne pensèrent qu'ils pouvaient agir comme ils le faisaient sans en avoir le droit. Aujourd'hui tu vois bien que tous agissent dans les plus hauts degrés de leur piété et de leur religion, qu'ils ne laissent pas pénétrer en leurs cœurs l'idée qu'ils peuvent agir sans droit et tu entendras certainement raconter ce qu'on a fait au point du Bényân. Car, ce qui s'est passé au jour du jugement, il est obligatoire qu'on l'écrive et qu'on l'enregistre:

il se peut qu'ainsi on reçoive au jugement suivant l'aide du Soleil de la Vérité: et certes, vous le verrez.

O gens du Bèyân, si vous décidez de ne pas être satisfaits de voir sur qui que ce soit ce dont vous ne vous contenteriez pas pour vous-mêmes, si vous ne parez pas le vrai des vêtements du faux ou le faux des vêtements du vrai — et celui que Dieu doit manifester est la vérité absolue et si vous ne vous mettez pas à son ombre, vous deviendrez faux dans votre religion — il se peut alors que vous ne lui fassiez parvenir aucun tourment, et que toutes les œuvres que vous avez accomplies depuis le jour du Point du Bèyân jusqu'à ce moment-là ne deviennent pas vaines.

Réfléchissez à Dieu afin de ne pas sortir de sa route: il se peut ainsi que vous ne fassiez pas parvenir de tourments à celui qui est votre but, car vous ne le connaissez pas, ni pendant qu'il est encore caché, ni pendant qu'il est manifesté. Car il se fera connaître lui-même à tous par des versets et des paroles: mais tous ne seront pas convaincus et c'est pourquoi vous resterez dans l'obscurité.

Celui qui ne se convainc pas n'a aucune preuve en mains après qu'il a entendu le verset. C'est là le Syrat par lequel les hommes entrent dans le Paradis, et par l'ignorance duquel ils entrent dans le feu. Aucun Paradis plus grand que celui-là n'a été créé: il est trop haut pour être dénommé sous le nom de Paradis ou qualifié par les qualités du Paradis. La création du Paradis a lieu sur un ordre, et si tu veux jeter les yeux sur les débuts du Paradis, regarde les débuts de la religion de l'islam. Quiconque y entrait, entrait dans le Paradis, sinon dans le feu. Peu à peu le Paradis s'étendit jusqu'aux

imams un à un¹. Regarde la manifestation de chacun de ces imams: chacun de ses compagnons était un compagnon du Paradis et les autres étaient dans le feu, et cela se termina à la dernière des portes, moment où la révélation cessa. Quiconque était suivant le désir de Dieu et des imams, était dans le Paradis, et quiconque s'écarterait de ce désir de l'épaisseur d'un grain d'orge, était dans le feu. Enfin, par la manifestation intime de l'intime fut accomplie la création du Paradis. Le contraire du Paradis est pour celui qui ne l'a pas connu et a dédaigné sa vérité.

Puis, vois que la source du Paradis est le Bèyân et, jusqu'à la manifestation de celui que Dieu doit manifester, distingue ceux qui lui obéissent de ceux qui lui désobéissent. L'ordre du Paradis, celui de l'enfer, regarde-les avec les yeux de ton cœur. C'est là le but de ce qui est descendu dans le Qoran au sujet du Paradis et du feu. Réfugie-toi donc en Dieu, en tout état de cause contre le feu de la non foi, car c'est la cause du feu pour l'autre vie. De même en ce qui concerne le Paradis de la foi, qui est cause du Paradis pour l'autre vie; et, dans ce Paradis a été créé tout ce qu'aime l'esclave de Dieu; il ne s'y trouve aucun tourment ni rien de ce que n'aime pas l'esclave.

Dieu crée ce qu'il veut sur son ordre: en vérité, Dieu est puissant en toutes choses.

PORTE SEIZE.

Le voyage n'est permis pour personne si ce n'est qu'on veuille aller à la maison de Dieu, ou bien

1. Chaque imam est un degré du Paradis.

à la maison du Point. Le voyage est alors permis quand on le peut faire aisément. Il est permis encore pour les négociants, ou pour aller en pèlerinage vers une des lettres du vivant, quand on le peut; mais à la condition qu'on puisse voyager avec joie et confort: il est permis encore quand on veut aider quelqu'un dans la route de Dieu. Si quelqu'un force quelqu'un à un voyage; si quelqu'un entre par violence dans la maison de quelqu'un; si quelqu'un veut faire sortir quelqu'un de sa maison, sans son agrément, sa femme lui devient illicite durant dix-neuf mois. Si quelqu'un outrepassé les ordres donnés ici et n'y conforme pas sa conduite, il est obligatoire que les chougheda du Bèyân prennent de lui — sans aucune excuse — quatre-vingt quinze miscals d'or.

Quand quelqu'un veut faire violence à quelqu'un, il est obligatoire, pour celui qui est au courant de cette violence future et qui en est prévenu de venir l'empêcher. S'il a connu la violence et n'a rien fait pour l'empêcher, sa femme lui est interdite pour dix-neuf jours. Après ces dix-neuf jours, elle ne lui devient licite qu'à la condition de payer dix-neuf miscals d'or, s'il le peut; et, s'il ne le peut pas, dix-neuf miscals d'argent. S'il ne peut payer cette somme en argent, il doit implorer dix-neuf fois la miséricorde divine afin qu'il puisse (sa femme lui étant redevenue licite), réunir par la suite cette somme et la donner aux chougheda. Ceux-ci doivent prendre cet argent et le distribuer aux propagateurs de la foi. Après ceux-ci, ces sommes doivent aller aux pauvres et aux misérables de la religion et du livre: chacun recevra suivant ses besoins.

Personne ne doit accomplir de voyages si ce n'est les voyages d'obligations, c'est à dire le pèlerinage à la maison de Dieu, ce qui est servir le point, si quelqu'un peut faire de pèlerinage. (Cela est encore permis) quand on veut faire le négoce.

Quand le voyage est licite, il n'est pas digne du voyageur de prolonger son voyage: s'il veut le prolonger, il est nécessaire qu'il emmène avec lui sa famille. Dans le cas contraire, son voyage ne doit pas durer plus de trente-huit mois. A moins que l'on ne doive voyager sur mer: à celui-là, il est permis de prolonger quatre-vingt quinze mois son voyage. Mais il ne lui est pas permis de le prolonger plus longtemps.

Si quelque voyageur dépasse les deux limites ci-dessus assignées, il doit payer, s'il le peut, deux cent deux miscals d'or et s'il ne le peut pas, deux cent deux miscals d'argent.

Le résumé de cette porte est que:

Il est permis de voyager quand on va à la maison (de Dieu) et au lieu du Point, et quand on a les ressources nécessaires pour effectuer ce voyage. Il est encore permis pour le pèlerinage aux tombeaux des lettres du vivant; pour le commerce et pour aider quelqu'un, si cela est nécessaire. Dans tous les autres cas, le voyage est interdit.

Dans le voyage, si la famille accompagne le voyageur, il n'y a plus de mal pour lui: s'il n'a pas sa famille avec lui, il n'est pas permis de prolonger son voyage plus de deux ans, sur terre, à moins que deux années ne soient le temps indispensable pour accomplir ce voyage. Dans ce cas, la permission de Dieu est avec lui pour plus de deux ans.

Sur mer, il n'est pas permis de prolonger un voyage plus de cinq ans: le compte commence au jour où le voyageur sort de sa maison jusqu'au jour où il y rentre. S'il dépasse cette limite et qu'il puisse le faire, il doit payer 202 miscals d'or, sinon d'argent, de la façon dont l'ordre a été donné: car ceci est dans les limites fixées par Dieu.

Le fruit de cet ordre est que, au jour de la manifestation de celui que Dieu doit manifester, au moment même où il entend l'annonce de cette manifestation, il doit voyager aussitôt vers lui, car il doit savoir que ce voyage est plus indispensable que l'obéissance aux ordres contenus dans ce chapitre. En effet, tout le Bényân est pour Celui que Dieu doit manifester et ceci n'est pas autre chose qu'une porte des portes de la manifestation de la religion d'auparavant; et, dans la manifestation postérieure, si ces ordres ne sont pas renouvelés, l'ordre de foi n'est plus sur eux ¹.

Le voyage n'est point permis, à moins que l'on n'ait les ressources nécessaires pour l'accomplir en toute tranquillité et dans le contentement. Mais ceci ne concerne pas le jour du jugement dernier, car alors le voyage devient obligatoire, dût-il même être effectué à pied. En effet, c'est pour l'Etre de la manifestation que l'homme a été créé; comment pourrait-on se détourner du fruit de son existence si l'on regarde le but pour lequel on a été créé.

1. Ces ordres sont transitoires et sont annulés au moment de la manifestation suivante: ils deviennent dès lors les ordres de la religion passée. Y obéir encore à ce moment n'est plus être dans la foi, à moins qu'ils ne soient renouvelés par celui que Dieu doit manifester.

Celui qui rentre dans la maison de quelqu'un sans la permission de ce quelqu'un, celui qui force quelqu'un à accomplir un voyage ne fût-ce que d'un pas; celui qui chasse quelqu'un de sa propre maison sans son agrément, ceux-là voient leurs femmes leur devenir illicites durant dix-neuf mois.

Si quelqu'un outrepassé¹ cet ordre, il est obligatoire pour les « Chouhédâ » du Bényân de prendre de lui une amende de quatre-vingt quinze miscals d'or.

Celui qui est prévenu de la violence que quelqu'un veut exercer sur quelqu'un doit s'y opposer. S'il ne s'y oppose pas, sa femme lui est illicite durant dix-neuf jours. Après ces dix-neuf jours, il doit payer, s'il le peut, dix-neuf miscals d'or, sinon dix-neuf miscals d'argent. S'il ne peut payer ni l'un ni l'autre, il doit demander à dix-neuf reprises la miséricorde de Dieu: alors, sa femme lui redevient licite. Puis, dès qu'il peut payer ces dix-neuf miscals, soit en or, soit en argent, il doit les payer aux « Chouhédâ » du Bényân, qui doivent les donner à ceux qui ont besoin, c'est à dire les partager entre eux, s'ils en ont besoin, sinon entre les croyants pauvres, quel que soit le rang qu'ils occupent.

Le fruit de cela est que dans le Bényân on ne fasse violence à personne. Cela peut ainsi devenir une habitude et il se trouvera ainsi qu'au jour du jugement, on ne fasse pas parvenir de tourments à celui qui est le but; car, si ce n'était pas pour lui qu'ils ont été créés, aucun n'eût été digne qu'un ordre quelconque descendit à son sujet. Tous proviennent de la mer de sa bienveillance et c'est pourquoi ils

1. C'est à dire s'approche de sa femme quoiqu'elle lui soit illicite.

sont chargés d'un devoir. Sinon, la plupart d'entre eux ne seraient pas dignes de la moindre attention, car, après qu'ils ont reçu le poids du devoir, ils n'exécutent pas l'ordre de Dieu! En tout état de cause, Dieu n'a pas besoin de sa créature, mais il aimait et il aime que tous, avec le plus extrême amour, progressent dans ces Paradis de façon à ce que personne ne fasse parvenir à personne le moindre atome de violence. De cette façon, tous se retrouvent dans sa sécurité jusqu'au jour du jugement qui est le premier jour de la manifestation de Celui que Dieu doit manifester. Dieu n'a envoyé aucun livre et n'a fait descendre aucun livre sans prendre de tous les hommes l'engagement de croire à la manifestation suivante et au livre suivant, car il n'y a ni retard ni limite dans le bienfait de Dieu.

En ce qui concerne le voyage, il est interdit d'éloigner les stations. Plus les stations sont rapprochées, plus la route est courte, plus cela est agréable à Dieu. Si une station qui peut être parcourue en un jour l'est en deux, c'est à Dieu qu'il appartient de doubler la nourriture de celui qui a accompli cette bonne action. Si au courant d'une station, une souffrance survient à un animal, celui-ci réclame le châtiment de Dieu contre son possesseur.

Après que son propriétaire est entré dans le Bèyân, qu'il ne mette sur elle¹ que la plus légère des charges: le profit que l'on tirera d'un surplus de charge ne lui sera d'aucun profit.

En voyage, il faut toujours prendre en considération le voyageur monté sur l'animal le plus faible: tout ce qui est cause de tourment ou de souffrance en

1. La bête de somme.

voyage est interdit. Il ne faut les faire qu'à l'aise, avec contentement et dans les distances que Dieu a fixées.

Faire attention à ceux qui suivent à pied (la caravane) plaît à Dieu. Si quelqu'un fait monter quelqu'un (un piéton) sur sa bête ne fut-ce que l'espace d'un pas, dans la route du contentement de Dieu, la récompense d'un pèlerinage entier sera inscrite à son compte. Et quel bienfait est plus grand que celui-là que quelqu'un trouve l'occasion d'agir ainsi.

Que tous s'arrangent de façon à rendre le voyage agréable et sans peine, et alors ce voyage devient une partie des parties du Paradis.

Ce qui a été ordonné auparavant l'a été à cause de l'ignorance des hommes qui ne s'occupaient que de bénéfices minimes et dans cette vue supportaient et faisaient supporter aux autres de nombreux tourments. Si le voyage s'était passé avec agrément, des tourments de cette sorte ne se fussent pas manifestés. Les voyages des Arabes sont une preuve des ordres d'autrefois. Ainsi le siècle progressera de degré en degré jusqu'au moment où personne ne fera plus de station de plus d'un farsakle.

Et Dieu garde qui il veut par sa permission, dans la route du voyage, car il est le gardien de toutes choses.

PORTE DIX-SEPT.

Sont purs les excréments de la souris: il n'est pas obligatoire de s'en purifier. Il en est de même en ce qui concerne la chauve-souris et l'animal appelé hirondelle.

Le résumé de cette porte est que:

Comme les questions relatives aux déjections de la

souris, de la chauve-souris ou autres animaux semblables étaient une gêne pour les croyants, il a été ordonné que ces déjections n'étaient pas impures. Cependant, pour cause de propreté, l'ablution était et est aimée au sujet de ces choses.

Il faut, en tout état de cause, se tourner vers l'arbre vérité qui purifie ce qui purifie, afin de ne pas rentrer dans l'ignorance de la source et, au jour de la manifestation de Celui que Dieu doit manifester, aller alléguer qu'il n'est pas pur. Il est au-dessus d'une telle accusation, et sa parole est ce qui purifie toutes choses.

Il était pur et purifiant, et dès le premier jour qui n'a jamais eu de commencement, jusqu'à la fin du jour qui n'aura pas de fin, il était dans les cieux de la pureté, et il est sur la terre de la propreté: rien ne peut le changer. Ses aïeux depuis Adam, ses mères étaient la crème des créatures et les lieux d'élection de la pureté.

Heureux celui qui le verra au jour du jugement avec cette pureté créée en lui-même par lui. En vérité, cette vue est un immense bienfait.

PORTE DIX-HUIT.

Il n'est pas permis de regarder soit un livre, soit les écrits de quelqu'un, si ce n'est pour les négociants, quand cela est permis entre eux, ou bien quand quelqu'un sait que le propriétaire est content qu'on agisse de cette façon.

Le résumé de cette porte est que:

Il n'est, en aucun cas, permis que quelqu'un regarde les livres de quelqu'un, que ces livres soient ouverts

ou fermés, qu'ils soient des livres de science, de comptes ou de lettres. Cela n'est permis que quand on sait pertinemment que le propriétaire en peut être content ou quand on a eu auparavant l'autorisation du propriétaire: alors seulement il est permis de regarder dans ses livres.

Cet ordre n'est donné que pour que tous se revêtent de la chemise de la pudeur: il se peut ainsi que si l'on se rencontre au jour du jugement avec l'arbre de la Vérité, on n'agisse pas à son égard par une route autre que celle de la pudeur.

Dieu garde qui il veut d'entre ses esclaves de ces choses qu'il n'aime pas. En vérité Dieu est puissant sur toutes choses.

PORTE DIX-NEUF.

Il est obligatoire de répondre à une lettre qu'on reçoit, à une interrogation: il faut répondre à chaque demande.

Le résumé de cette porte est que:

Il est d'obligation, dans cette manifestation, que si quelqu'un écrit à quelqu'un, celui qui reçoit cette lettre réponde. Dieu n'aime pas qu'on mette beaucoup de temps à répondre. Il faut répondre de sa propre écriture ou de celle d'un secrétaire.

De même, si quelqu'un interroge, celui qui est interrogé est dans l'obligation de répondre de façon précise. Il se peut ainsi qu'au jour de la manifestation de Dieu personne ne reste dans l'ignorance de cet astre sublime, au moment où il fera descendre cette parole de Dieu: «*Ne suis-je pas votre Seigneur?*» que tous répondent: «*Oui*».

En effet, l'obligation de la réponse n'est ordonnée qu'en vue de ce point particulier, mais cette obligation se répand jusqu'au dernier atome de l'existence. Il en est de même en ce qui concerne la correspondance.

Il n'y a pas de doute qu'au jour de sa manifestation, ses livres descendront pour tous: que personne ne reste dans l'ignorance, à cause des voiles qui l'enveloppent, et ne manque de lui répondre: car c'est par sa réponse qu'est créée la vérité de son être (de celui qui répond), dans le monde des cœurs par l'affirmation de son Unité, dans le monde des esprits par l'affirmation de sa qualité de Prophète, dans le monde des âmes par l'affirmation de sa qualité de Vali, et dans le monde des corps par l'affirmation de sa qualité de porte.

A chaque manifestation, ceux qui répondent sont différenciés de ceux qui restent muets. Dans la manifestation précédente, tous ont répondu, car il est inadmissible qu'aujourd'hui dans l'Islam, tous ne disent pas les paroles des deux confessions et ce qui en dépend: telle l'affirmation de la qualité de Vali¹ et celle des ordres Qoraniques. On ne peut s'imaginer quelqu'un qui ne prononce pas ces paroles. Mais, dans la manifestation postérieure, ceux qui étaient sincères (dans l'affirmation de ces paroles) se distinguent, par leur réponse, de ceux qui n'étaient pas sincères.

L'esclave clairvoyant est celui qui répond à Dieu dans tous les rangs et dans toutes les situations, soit qu'il réponde par écrit, soit oralement, soit par ses actes: et cette dernière façon est la plus puissante. A cause de cette obligation de répondre (à l'arbre

1. De l'Emir des croyants, Ali.

de la Vérité) tous sont mutuellement obligés de se répondre et cela jusqu'à ce point que si un enfant pleure, il est obligatoire de lui répondre de la façon usuelle ¹.

De même si quelqu'un démontre, sans parler, mais par son seul état, qu'il demande, il est obligatoire de répondre, pour ceux qui l'ont compris. De même si quelqu'un se trouve à une place qui indique qu'il demande, il faut répondre; de même dans tous les cas analogues à ceux-là, et que l'homme clairvoyant comprend aussitôt.

Dans tous les cas, la réponse est obligatoire. Et cela afin que personne, en aucun cas, n'apparaisse comme une cause de tourments. Il se peut ainsi qu'un jour du jugement, où les plus clairvoyants des cœurs ne reconnaissent pas leur but et leur aimé — si ce n'est ceux que Dieu veut — on ne fasse pas parvenir sur lui, sans le comprendre, le moindre tourment: car alors soudain, le principe même de leur religion deviendrait vain, et ils resteraient dans l'obscurité à cause de questions qui ne sont que les conséquences des principes. C'est ainsi que dans chaque manifestation ceux qui restent dans l'obscurité y restent précisément à cause de ces conséquences.

Mais Dieu aide qui il veut de sa bienveillance, car il embrasse toutes choses.

1. Soit qu'on aille le trouver pour le calmer, soit qu'on lui donne le lait qu'il réclame.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
PRÉFACE	v
UNITÉ V. — Porte 1: Explication de la Mosquée.	1
— Porte 2: Dans l'explication des dix-huit mosquées	2
— Porte 3: Dans l'explication de la connaissance des années et des mois.	5
— Porte 4: Ordre de nommer les hommes des noms de Dieu, de Mohammed, d'Ali, de Fatemèh, ou d'Ali Mohammed, de Mohammed Ali, de Hassan, de Housséin, le salut soit sur eux.	8
— Porte 5: Dans l'explication qu'il est ordonné de se saisir des biens de ceux qui ne sont pas dans la religion du Bényân, mais qu'on doit le leur rendre s'ils rentrent dans le Bényân. Il faut leur prendre leurs biens, excepté dans les villes où la chose est impossible.	12
— Porte 6: Au sujet de l'ordre relatif aux biens qui seront saisis dans cette religion. S'il s'agit d'une chose qui n'a pas de semblable, personne n'en deviendra propriétaire, si ce n'est le Point du Bényân, tant qu'il vit. Après sa mort, il faut garder ce bien jusqu'à ce que le soleil se lève de nouveau, entre les mains de ceux qui font le négoce.	

Les biens qui ont moins de prix, du prix total, il faut prendre le chiffre 9 et le reste doit être donné aux conquérants du pays, avec la permission de leur chef. Chacun d'eux doit prendre ce qui lui suffit et le surplus doit arriver jusqu'aux pauvres. Il faut dépenser ce qui reste dans les dix-neuf lieux révéérés. Cependant, si on en distribue la totalité parmi les hommes, en y comprenant les enfants de six mois encore dans le ventre de leur mère, cela vaut mieux que de le dépenser dans les lieux révéérés. Ceci est un don, un bienfait de Dieu. En vérité, Dieu est celui qui donne, le Très haut.

15

UNITÉ V. — Porte 7: Dieu a permis à ceux qui croient au Bèyân de faire le commerce avec ceux qui n'y croient pas. Il a ordonné que quand une chose est dans la possession de celui qui n'est pas croyant et qu'elle rentre dans la possession d'un croyant, elle devient pure à cause de la grandeur de sa relation avec cette religion.

19

— Porte 8: Pour chacun, il est d'obligation de lire les versets du Bèyân et il ne doit pas lire moins de dix-neuf versets: celui qui ne peut, ni ne sait lire, qu'il dise dix-neuf fois ce verset: « C'est Dieu qui est mon Seigneur, je ne donne personne comme compagnon à mon Dieu ».

21

— Porte 9: Dans chaque chose, chaque fois

	Pages
qu'on veut s'en servir, il faut mentionner l'un des noms de Dieu: soit qu'on le mentionne en son cœur, soit qu'on le mentionne ouvertement, soit qu'on ne fasse que tourner son attention vers ce nom.	24
UNITÉ V. — Porte 10: Dieu a fixé les « heïqèl » pour les hommes et les cercles pour les femmes. Il faut que ces hommes et ces femmes écrivent du Béyan, autant qu'ils le peuvent, de ces héikel et de ces cercles.	26
— Porte 11: Dans la prière de la naissance et de la mort. Celui qui prie doit dire le « tékbir » cinq fois dans la prière de la naissance. Après le premier « Allahou Ekber » il doit dire dix-neuf fois: « En vérité, nous, nous tous, nous croyons en Dieu et en ses versets ». Après le second, dix-neuf fois: « En vérité, nous, nous tous, nous sommes convaincus de Dieu ». Après le troisième, dix-neuf fois: « En vérité, nous, nous tous, nous vivons à cause de Dieu, et à cause de Lui, nous en faisons vivre d'autres ». Après le quatrième, dix-neuf fois: « En vérité, nous, nous tous, à cause de Dieu, nous faisons mourir les autres et nous mourrons ». Après le cinquième, dix-neuf fois: « En vérité, nous, nous tous, nous sommes contents de Dieu ». Dans la prière des morts, il faut dire six « tékbirs ». Après le premier, il faut	

dire dix-neuf fois: « En vérité, nous, nous tous, nous adorons Dieu ». Après le second, dix-neuf fois: « En vérité, nous, nous tous, nous nous prosternons devant Dieu ». Après le troisième, dix-neuf fois: « En vérité, nous, nous tous, nous sommes fermes dans le service de Dieu ». Après le quatrième, dix-neuf fois: « En vérité, nous, nous tous, nous sommes ceux qui se souviennent de Dieu ». Après le cinquième, dix-neuf fois: « En vérité, nous, nous tous, nous sommes ceux qui remercient Dieu ». Après le sixième, dix-neuf fois: « En vérité, nous, nous tous, nous patientons dans l'œuvre de Dieu ».

30

UNITÉ V. — Porte 12: De l'enterrement des morts dans des pierres de marbre et de l'acte de mettre une bague de cornaline au doigt (du cadavre).

34

— Porte 13: Ceux qui sont en train de mourir doivent écrire un testament de la façon qu'il est ordonné dans le Bèyân.

35

— Porte 14: Les choses qui purifient sont le feu, le vent, l'eau, la terre, le livre de Dieu, le Point et ses œuvres, puis ce sur quoi est mentionné soixante-six fois le nom de Dieu; ce que le soleil dessèche et ce dont l'être même se change. Quiconque entre dans cette religion, quand il y entre devient pur, lui et tout ce qui lui appartient. Rend

	pur l'acte, pour une chose, de rompre sa relation avec un non croyant en passant dans la possession d'un croyant: en vérité, le fait de passer de la possession d'un non croyant à un croyant rend pur.	38
UNITÉ V. —	Porte 15: Dans ceci que l'eau par l'intermédiaire de laquelle l'homme est créé, Dieu l'a rendue pure dans son livre.	43
--	Porte 16: Dans ceci que c'est pour Dieu ces choses qui n'ont pas de semblables, tant que brille le soleil de la Vérité. Il faut donc que ces choses lui soient données. Quand ce soleil s'est couché, Dieu a permis à chacun de faire acte de possession au sujet de cette chose, jusqu'à ce que ce soleil se lève de nouveau de son Orient. Quand ce soleil s'est levé de nouveau, la possession de cet objet n'est plus licite pour personne. (Le propriétaire actuel) doit donc le rendre au soleil de la Vérité jusqu'au nombre de dix-neuf (s'il en possède plus de dix-neuf, qu'il garde le surplus) et non davantage, s'il possède de ces choses qui n'ont pas de semblables; sinon, Dieu ne lui donne pas comme devoir de remettre une chose de prix à ce soleil. S'il existe un fabricant qui ait une industrie parfaite et qui fasse des choses sans pareilles, s'il tire de cette seule industrie ses moyens d'existence, Dieu lui fait	

remise du don qu'il est obligé de faire. S'il a d'autres moyens d'existence, il est obligatoire pour lui de donner ce qu'il fabrique, car son Seigneur l'a rendu sans besoin par une autre route, car il n'est pas obligé de vendre les produits de son industrie pour vivre; mais si peu qu'il soit obligé de vendre pour vivre, Dieu lui fait remise. Et c'est là un bienfait de Dieu, le bien-faisant, le généreux.

45

UNITÉ V. — Porte 17: Il est d'obligation dans chaque mois de mentionner Dieu dans chaque jour de ce mois, quatre-vingt-quinze fois: le premier jour (qu'on dise) Allahou Abha, le deuxième, Allahou d'azam, et ainsi de suite jusqu'à ce que le dix-neuvième jour, on arrive à Allahou Aqdem.

49

— Porte 18: Au sujet du contrat de vente et d'achat. Quand est manifesté le consentement du vendeur et de l'acheteur, ce contrat est vrai, que la vente ait lieu simplement par le fait même de la vente. Elle est vraie pour les petits comme pour les grands.

Ceux qui font le commerce ont le droit de retirer un profit, de façon à ce que les deux parties soient satisfaites. Cet intérêt est ainsi: que s'il vend pour un délai de deux mois, il doit augmenter la valeur du prix de l'objet de l'intérêt de l'argent pendant ce temps et rece-

Pages

voir à la fin du délai le prix ainsi majoré, mais si l'on dit: j'ai acheté pour payer dans le délai de deux mois (mais je paye maintenant), il faut dès lors diminuer la valeur de cet intérêt.

51

UNITÉ V. — Porte 19: Dans ceci que le miscal contient dix-neuf nokhouds. Le prix de dix-neuf nokhouds d'or est de dix mille dinars et le prix de dix-neuf nokhouds d'argent, de mille dinars. Quand la somme d'or ou d'argent arrive à cinq cent quarante miscals, et qu'il se passe un an sans que rien ne diminue de cette somme, il est obligatoire pour chacun (qui possède cette somme de cinq cent quarante miscals) de donner au Sultan du Béyan, cinq cents dinars de chaque miscal d'or et un chahi de chaque miscal d'argent. Celui qui a moins que ces cinq cent quarante miscals, n'a aucune obligation.

Celui qui n'a pas vu une année entière révolue sur cet argent, ou qui n'est pas arrivé à avoir cinq cent quarante miscals d'or ou d'argent, n'est tenu à aucune obligation. Ensuite (quand son bien est arrivé à ces cinq cent quarante miscals, et qu'une année a passé), il faut qu'il donne dix chahis par chaque miscal d'or, et de chaque miscal d'argent, cinquante dinars au Sultan du Béyan, si celui-ci n'outrepasse pas ses droits (s'il est juste, s'il n'est pas un tyran).

	Pages
Il n'est pas permis à ce sultan de réclamer cet argent: il faut que ce soit le propriétaire lui-même qui le lui remette. Le lui remettre est obligatoire, car il se peut que ce sultan vienne en aide à celui que Dieu doit manifester et soit de ceux qui remercient.	52
UNITÉ VI. — Porte 1: Dans l'arrangement du Bélyân, il ne faut pas qu'il soit de plus de dix-neuf volumes. Dans les trois premiers, il faut écrire les versets, dans les quatre suivants les oraisons, dans les six autres les commentaires, dans les six derniers, les questions scientifiques. Les portes doivent contenir de 1 à 2001 versets.	
Il est obligatoire que chacun ait un petit livre contenant mille lignes de versets, afin de le lire chaque jour.	58
— Porte 2: Dans ceci que l'ordre du puits, comme l'ordre du kourr sont retirés. Dieu a ordonné à tous de se servir d'eau pure. L'eau est pure par elle-même et purifie par elle-même les autres objets quand elle n'a pas changé ses trois qualités: couleur, odeur, goût. L'ordre concernant quelques petites quantités d'eaux est comme l'ordre de l'eau générale.	66
— Porte 3: Dieu a ordonné que ses esclaves construisissent un bain dans chaque village.	71
— Porte 4: Dieu n'a pas permis qu'habitent	

	Pages
dans ces cinq parties de terre d'autres personnes que les lettres du Bényân, même s'il se passe beaucoup de temps.	74
UNITÉ VI. — Porte 5: Dans l'ordre du salut, les hommes doivent se saluer en disant Allahou Ekber et répondre avec les mots Allahou A'azem. Les femmes doivent dire Allahou Abha et répondre Allahou Edjmel.	79
— Porte 6: Il est obligatoire d'effacer les livres, si ce n'est ceux qui sont écrits dans cet ordre.	83
— Porte 7: Au sujet du mariage. Une dot de plus de quatre-vingt-quinze miscals d'or n'est pas permise aux gens de la ville et de plus de quatre-vingt-quinze miscals d'argent aux villageois. Une dot de moins de dix-neuf miscals n'est pas permise, tant en or qu'en argent. Il n'est pas convenable de dépasser dix-neuf miscals ou de diminuer des quatre-vingt-quinze, si ce n'est par unité (de 19) et non miscal par miscal. Quand la dot est fixée, la séparation entre l'homme et la femme est enlevée et la conjonction est faite après le contentement des deux parties, manifesté par des paroles dans lesquelles soient compris les mots lillah.	86
— Porte 8: Quiconque argumente à l'aide d'autres points que: 1° le livre de Dieu et les versets du Bényân; 2° l'impuis-	

- sance de tous les hommes à apporter des versets semblables (à ceux de Dieu), ne peut trouver aucune preuve (à l'appui de sa thèse). Quiconque raconte un miracle, autre que les versets du Bèyân, ne peut non plus trouver de témoignage. Quiconque prétend faire descendre des versets, personne ne doit s'opposer à lui. Les gens du Bèyân sont dans l'obligation de lire cette porte une fois tous les dix-neuf jours: il y faut réfléchir nuit et jour. 101
- UNITÉ VI. — Porte 9: Dans ceci que l'usage des vêtements de soie est permis en tout état de cause; et il en est de même pour l'usage des instruments d'or et d'argent. 106
- Porte 10: Dans ceci que, pour chacun il est obligatoire de mettre à son doigt une bague dont le châton soit une cornaline rouge et sur laquelle soit gravé ce verset: « Dis: Dieu est la Vérité, et » en vérité, autre que Dieu est sa création, et nous tous nous sommes des » adorateurs de Dieu ». 109
- Porte 11: Il n'est pas permis au professeur de battre un enfant de plus de cinq coups légers. Avant que l'enfant soit arrivé à l'âge de cinq ans, il n'est pas permis de le frapper. Quand il a plus de cinq ans il n'est pas permis de le frapper de plus de cinq coups: il ne faut pas frapper sur la chair, mais sur le vêtement. Si le professeur frappe plus

Pages

de cinq coups, ou s'il frappe sur la chair, sa femme lui est interdite pour dix-neuf jours, même s'il a ainsi agi par oubli. S'il n'a pas d'épouse, il est dans l'obligation de donner dix-neuf miscals d'or à celui qu'il a frappé. En vérité, Dieu a permis aux enfants de jouer, les jours de fête, aux jeux qui sont en usage parmi eux.

Dieu a permis que chacun s'asseyait sur une chaise (ou un siège, banc, etc.). En vérité, quand l'homme s'asseyait sur un siège, le temps qu'il reste assis n'est pas inscrit au compte de sa vie.

112

UNITÉ VI. — Porte 12: Dans ceci que le divorce n'est pas permis si ce n'est que l'homme et la femme attendent une année entière, car il se peut ainsi que la paix se rétablisse entre eux. Si la paix n'intervient pas ou bout d'un an, le divorce est licite pour cet homme et cette femme.

Dans l'intervalle de cette année, chaque fois que l'homme veut revenir à la paix, cela est licite, dix-neuf fois. Après la paix, il faut attendre un mois (de dix-neuf jours) pour l'approche.

114

— Porte 13: Dans ceci qu'il n'est pas permis que les portes de la maison du Point soient plus que quatre-vingt-quinze, et les maisons des lettres du vivant ne doivent pas avoir plus de cinq portes.

116

— Porte 14: De l'ordre de Dieu au moment du « tahavil » du soleil.

131

- UNITÉ VI — Porte 15: Dieu a ordonné que vous vous leviez de vos places (en signe de respect) quand vous entendez prononcer le nom de Celui que Dieu doit manifester sous le nom de Qaèm. Il ordonne que vous anéantissiez celui qui tourmente celui que Dieu doit manifester. 133
- Porte 16: Le voyage n'est permis pour personne si ce n'est qu'on veuille aller à la maison de Dieu, ou bien à la maison du Point. Le voyage est alors permis quand on peut le faire aisément. Il est permis encore pour les négociants, ou pour aller en pèlerinage vers une des lettres du vivant, quand on le peut; mais à la condition qu'on puisse voyager avec joie et confort: il est permis encore quand on veut aider quelqu'un dans la route de Dieu.
- Si quelqu'un force quelqu'un à un voyage; si quelqu'un entre par violence dans la maison de quelqu'un; si quelqu'un veut faire sortir quelqu'un de sa maison, sans son agrément, sa femme lui devient illicite durant dix-neuf mois. Si quelqu'un outrepassé les ordres donnés ici et n'y conforme pas sa conduite, il est obligatoire que les chouheda du Bèyân prennent de lui — sans aucune excuse — quatre-vingt-quinze miscals d'or.
- Quand quelqu'un veut faire violence à quelqu'un, il est obligatoire, pour celui

Pages

qui est au courant de cette violence future et qui en est prévenu, de venir l'empêcher. S'il a connu la violence et n'a rien fait pour l'empêcher, sa femme lui est interdite pour dix-neuf jours. Après ces dix-neuf jours, elle ne lui devient licite qu'à la condition de payer dix-neuf miscals d'or s'il le peut; et, s'il ne le peut pas, dix-neuf miscals d'argent. S'il ne peut payer cette somme en argent, il doit implorer dix-neuf fois la miséricorde divine afin qu'il puisse (sa femme lui étant redevenue licite), réunir par la suite cette somme et la donner aux chouéda. Ceux-ci doivent prendre cet argent et le distribuer aux propagateurs de la foi. Après ceux-ci, ces sommes doivent aller aux pauvres et aux misérables de la religion et du livre: chacun recevra suivant ses besoins.

Personne ne doit accomplir de voyages si ce n'est les voyages d'obligations, c'est à dire le pèlerinage à la maison de Dieu, ce qui est servir le point, si quelqu'un peut faire de pèlerinage. (Cela est encore permis) quand on veut faire le négoce.

Quand le voyage est licite, il n'est pas digne du voyageur de prolonger son voyage: s'il veut le prolonger, il est nécessaire qu'il emmène avec lui sa famille. Dans le cas contraire, son

	Pages
voyage ne doit pas durer plus de trente-huit mois. A moins que l'on ne doive voyager sur mer: à celui-là, il est permis de prolonger quatre-vingt-quinze mois son voyage. Mais il ne lui est pas permis de le prolonger plus longtemps. Si quelque voyageur dépasse les deux limites ci-dessus assignées, il doit payer, s'il le peut, deux cent deux miscals d'or et s'il ne le peut pas, deux cent deux miscals d'argent.	137
UNITÉ VI. — Porte 17: Sont purs les excréments de la souris: il n'est pas obligatoire de s'en purifier. Il en est de même en ce qui concerne la chauve-souris et l'animal appelé hirondelle.	143
— Porte 18: Il n'est pas permis de regarder soit un livre, soit les écrits de quelqu'un, si ce n'est pour les négociants, quand cela est permis entre eux, ou bien quand quelqu'un sait que le propriétaire est content qu'on agisse de cette façon.	144
— Porte 19: Il est obligatoire de répondre à une lettre qu'on reçoit, à une interrogation: il faut répondre à chaque demande.	145

Du même auteur, sur le Bâbis

Les sept preuves de la Divinité du Bâb, (chez NEUVE).

Seyyèd Ali Mohammed dit le Bâb, (chez H. des Ecoles).

Le béyân arabe, (chez LEROUX).

Essai sur le Cheikhisme, (chez GEUTHNER).

Le dossier russo anglais du Bâb, (*Revue du Musulman*, Mai 1911).

La volonté primitive, d'après le Bâb, (*Revue des religions*, Mars-Avril 1907).

En préparation : **La voie douloureuse de Sey Mohammed.**

Imp. H. Vaillant-Carmanne (S. A.)
Liège-Belgique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

BP
360
B11314
t.3

Bāb, 'Alī Muhammad Shīrāzī
[Bayān. French]
Le Béyan persan

